

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Dimanche 10 mars 2024 / 29 chaabane 1445 - N° 3502 - 11^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



www.dknews-dz.com

ÉCRITURE DE L'HISTOIRE

Appel à la création d'une école nationale supérieure d'histoire (séminaire)

P.3

ALGÉRIE - ONU

Election de l'Algérie à la vice-présidence de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques

P.3

PORTRAITS DE FEMMES

Ghala Mokhnache d'Ichemoul (Batna) et Zohra Boudjelida d'El Menaâ

P.8

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME

Le président de la République préside une cérémonie en l'honneur de la femme algérienne

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, jeudi à Alger, une cérémonie organisée en l'honneur de la femme algérienne à l'occasion de la célébration de la Journée internationale des femmes. Organisée au Centre international de conférences (CIC) "Abdellatif Rahal", sous le slogan "la femme algérienne, luttes, acquis et perspectives", la cérémonie s'est déroulée en présence de hauts responsables de l'Etat et de membres du Gouvernement, ainsi que de moudjahidate et de personnalités féminines. A cette occasion, il a été procédé à la distinction d'un nombre de femmes émerites et créatives dans divers domaines. P.24



EDUCATION NATIONALE

Le secteur poursuit ses efforts en matière de transition numérique (ministre)

BASE CENTRALE LOGISTIQUE DE BLIDA

Un fleuron de l'industrie militaire au diapason du développement technologique

P.6

EHU "1^{ER} NOVEMBRE 1954" D'ORAN

Le service d'hématologie ouvre une unité d'hospitalisation à Domicile

P.10

SANTÉ

SCHIZOPHRÉNIE
Quels sont les facteurs de risque ?

Pp 12-13

FOOTBALL

COUPE D'ALGÉRIE (16^{ES} DE FINALE)

L'ASO, tenant du titre, et le Paradou AC passent à la trappe

P.22



**ANEK
Kamel Messaoud Alghem nouveau PDG**

P.2

M'SILA

350 participants au 1^{er} séminaire national sur les innovations thérapeutiques et chirurgicales en oncologie

P.10

ANEPE

Kamel Messaoud Alghem installé dans ses nouvelles fonctions de PDG



Chargé par le ministre de la Communication, Mohamed Laagab, le Secrétaire général du ministère, Mokhtar Khaldia installé, jeudi soir, M. Kamel Messaoud Alghem dans ses fonctions de nouveau Président Directeur Général (PDG) de l'Agence nationale de communication, d'édition et de publicité (ANEPE), indique un communiqué du ministère de la Communication. La cérémonie d'installation s'est déroulée au siège de l'ANEPE en présence des directeurs centraux, des directeurs généraux des filiales, des directeurs d'unité, des conseillers et des assistants, a précisé la même source.

BEJAIA

Secousse tellurique de 3,4 degrés (CRAAG)



Une secousse tellurique de magnitude 3,4 degrés sur l'échelle de Richter a été enregistrée jeudi à 18h53 dans la wilaya de Bejaia, indique le Centre de recherche en astronomie astrophysique et géophysique (CRAAG) dans un communiqué. L'épicentre de la secousse a été localisé à 6 km au sud-ouest de Kherrata dans la même wilaya, précise la même source.

MILA

930000 Euros exportations hors hydrocarbures



La wilaya de Mila a réalisé au cours de l'année 2023 des exportations hors hydrocarbures d'une valeur de près de 930.000 euros, apprend-on de la direction locale du Commerce et de la promotion des exportations. Ces revenus ont été réalisés à la faveur des exportations de cuirs, de biscuits, de dattes, de légumes, d'escargots, de fils, de boîtes d'emballage, de serviettes en coton ainsi que de dalles de sol et de marbre, a déclaré le chef du bureau du commerce extérieur de cette direction, Mouloud Saâyoud, qui a précisé que les deux derniers produits intègrent pour la première fois la liste des produits exportés par la wilaya.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

8 morts et 346 blessés en une semaine dans les zones urbaines

Huit (8) personnes ont trouvé la mort et 346 autres ont été blessées dans 291 accidents de la route survenus en zones urbaines entre le 27 février et le 4 mars courant, selon un bilan publié jeudi par les services de la Sûreté nationale. Le bilan fait état d'une baisse du nombre d'accidents (-40) et de morts (-10), en plus d'une baisse du nombre de blessés (-35), par rapport à la précédente semaine. Le facteur humain demeure la principale cause de ces accidents (+96%), en raison du non respect du code de la route et de la distance de sécurité, de l'excès de vitesse et du manque de concentration au volant, outre l'état du véhicule, selon les données de la Sûreté nationale.

Deux morts et deux blessés à Tazmalt (Bejaia) (Protection civile)

Une collision entre un véhicule léger et une moto, survenue mardi après-midi sur la route nationale (RN) 26 reliant Bejaia à Bouira, à hauteur du lieu-dit Hadj Omar, non loin de la localité de Beni-Mélikeche (Tazmalt) à 80 km à l'Ouest de Bejaia, a fait deux morts et deux blessés, a-t-on appris mercredi auprès de la protection civile. Les deux victimes décédées, âgées de 39 et 40 ans, étaient à bord de la moto. Elles ont péri sur le coup. Les blessés sont deux jeunes femmes qui convoyaient à bord du véhicule léger, mais qui n'ont pas souffert de l'effet du heurt. Elles ont cédé surtout à la panique, subissant un choc psychologique qui leur a valu néanmoins un transfert à l'hôpital de Tazmalt, a-t-on précisé. Les circonstances de l'accident ne sont pas encore connues. Une enquête a été ouverte à cet effet par la brigade de gendarmerie locale.

Un décès et 4 blessés à Blida

Une (01) personne a trouvé la mort et quatre (04) autres ont été blessées dans un accident de la route survenu vendredi au niveau de l'autoroute à Beni Merad vers l'échangeur de Oued Alleug, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile (PC). «Les services de la PC sont intervenus vers 09h15 suite à une collision entre un camion et un véhicule touristique au niveau de l'autoroute à Beni Mered vers l'échangeur de Oued Alleug dans la commune de Beni Tamou, (D/Oued Alleug)», précise la même source, précisant que cet accident a fait «un mort (30 ans) et 4 blessés âgés entre 28 et 74 ans». Les blessés ont reçu les premiers soins avant d'être évacués vers l'hôpital local, tandis que la dépouille de la personne décédée a été déposée à la morgue du même établissement hospitalier. De leur côté, les autorités sécuritaires ont ouvert une enquête pour déterminer les causes de cette accident mortel.

Un mort dans la commune d'Oggaz (Mascara)

Une personne âgée de 40 ans a trouvé la mort, suite à un accident de la route survenu, dans la commune d'Oggaz (wilaya de Mascara), a indiqué, vendredi, un communiqué des services de la Protection Civile. Selon la même source, l'accident s'est produit jeudi soir sur l'autoroute Est-Ouest au niveau de Oggaz, suite à une collision entre un camion à remorque et une voiture touristique, entraînant la mort sur place du conducteur de cette dernière. Le corps de la victime a été transféré à la morgue de l'établissement hospitalier de Sig, a-t-on indiqué. De son côté, la gendarmerie nationale a ouvert une enquête sur les circonstances exactes de l'accident.

Un homme mortellement percuté à Tizi Ouzou

Une personne est morte vendredi après avoir été percutée par un véhicule à la sortie ouest de la commune de Tizi-Ouzou, a indiqué un communiqué de la protection civile. La victime, un homme âgé de 74 ans, a été mortellement heurtée par un véhicule léger en fin de matinée, au niveau de la rocade nord de la ville de Tizi-Ouzou, à hauteur de la commune de Sidi Naâmane, a-t-on précisé de même source. Les éléments de l'unité principale de la protection civile sont intervenus pour transférer le corps de la victime décédée vers la morgue du CHU Nedir Mohamed, selon les services de la protection civile.

TIARET

Saisie de 28 cachets contrefaits et de faux documents officiels



Les services de la sûreté de la wilaya de Tiaret ont saisi 28 cachets contrefaits et des documents officiels falsifiés, avec l'arrestation d'un individu, a-t-on appris, vendredi, auprès de ce corps de sécurité. La même source a expliqué que cette affaire a été traitée par des membres de la brigade des crimes économiques et financiers de la police judiciaire, après exploitation d'informations, selon lesquelles un individu avait falsifié des documents officiels et administratifs de diverses instances publiques et bancaires. En coordination avec les autorités judiciaires, le suspect a été arrêté, alors qu'il était en possession de 28 cachets contrefaits et de faux documents officiels, en plus d'un support électronique, d'une imprimante et de téléphones portables ayant servi à l'opération de contrefaçon. Après l'accomplissement des procédures légales, le mis en cause a été présenté devant le procureur de la République près le tribunal de Tiaret, a-t-on indiqué.

EL OUED

Destruction de 47.000 plants de tabac à priser non déclarés



La brigade régionale de la Gendarmerie nationale (GN) de Megrane (wilaya d'El Oued) a arrêté le propriétaire d'une ferme spécialisée dans la culture de «tabac à priser» non déclaré, avec la destruction de 47.000 plants, indique vendredi un communiqué de ce corps sécuritaire. L'affaire a été enclenchée suite à des informations faisant état «de l'existence d'une ferme non déclarée s'étendant sur une superficie de 4 hectares, dédiée à la culture de tabac à priser, qui est la matière première dans la fabrication du tabac à chiquer», précise la même source. Après avoir perquisitionné la ferme, il s'est avéré que le propriétaire était sur le point de récolter les cultures. 47.000 plants ainsi que d'autres plants prêts à être plantés ont été détruits. Le propriétaire de la ferme a été arrêté et des procédures légales ont été engagées à son encontre, conclut le communiqué.

CAMEROUN

Trois élèves tués dans un accident de la route



Un mini-bus a heurté jeudi trois élèves, causant leur décès, dans la région de l'Est du Cameroun, a annoncé Aurore FM, une radio communautaire située à Bertoua. Ce tragique accident s'est produit à Yanda Bobilis, une localité située sur le trajet Bertoua-Belabo. L'accident a eu lieu vers 8H30 (heure locale), alors que les élèves traversaient la route. Les identités des élèves restent inconnues, mais le conducteur a été arrêté et détenu, selon Aurore FM.

ECRITURE DE L'HISTOIRE

Appel à la création d'une école nationale supérieure d'histoire (séminaire)

Les participants au premier séminaire sur "La mémoire et la problématique de l'écriture de l'histoire nationale" ont appelé jeudi à la création d'une école nationale supérieure d'histoire, eu égard à l'intérêt qu'accorde le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune à l'histoire et la Mémoire nationale.

Le communiqué final couronnant les travaux de ce séminaire ayant réuni plus de 125 professeurs et chercheurs et plus de 20 laboratoires scientifiques spécialisés a mis en avant l'importance de la valorisation du patrimoine historique et culturel, de la préservation de l'identité nationale et de la consolidation de la cohésion sociale à travers la création d'une école nationale supérieure d'histoire et d'une association nationale des historiens algériens, dans le souci d'unifier les visions des historiens et d'accompagner les orientations de l'Etat algérien en matière d'histoire et de mémoire.

Les participants ont également recommandé l'ouverture d'une formation doctorale dans le domaine de l'histoire nationale et des questions liées à la Mémoire dans le cadre d'une coordination entre les ministères des Moudjahidines et des Ayants droit et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

Dans une allocution prononcée à la clôture des travaux du séminaire, le ministre des Moudjahidines et des Ayants droits, Laid Rebiga a affirmé que l'Etat algérien, conduit par le président de la République, "est prêt à accompagner les historiens dans leurs recherches et leurs efforts au service de l'intérêt général, de l'unité nationale et de l'histoire".

La préservation et l'écriture de l'histoire ne peuvent être réalisées par le désir et les souhaits, car exigeant, plutôt la scientificité, la crédibilité et l'éthique, d'où la nécessité d'ouvrir des ateliers et des canaux de communication permanents entre l'ensemble des chercheurs et des professionnels du domaine historique, a-t-il ajouté.

"Les efforts déployés pour diffuser nos valeurs civilisationnelles et historiques à travers la production de films documentaires et cinématographiques, et l'édition d'ouvrages scientifiques contribuent, selon le ministre, à conforter la place de l'histoire nationale et à immuniser nos actuelles et futures générations". Après avoir salué les conclusions de ce séminaire, M. Rebiga a indiqué que "les établissements scientifiques et les instances relevant de (son) secteur sont mis à la disposition des chercheurs et de tous les intéressés par l'histoire et la mémoire en vue de leur permettre d'écrire l'histoire (...) et de préserver, ainsi, la Mémoire nationale".



La rencontre a été une occasion pour le ministère des Moudjahidines et des Ayants droit de rendre hommage à d'éminents historiens algériens en reconnaissance de leurs contributions précieuses à l'écriture de l'histoire nationale et à la préservation de la Mémoire.

A ce propos, un hommage a été rendu à vingt (20) historiens algériens dont les défunt Yahia Bouaziz, Abou El Kacem Saâdallah, Mahfoud Kaddache. Organisé au Cercle national de l'Armée à Béni Messous, le séminaire s'est déroulé en

présence du Conseiller auprès du président de la République, chargé des affaires politiques et des relations avec la jeunesse, la société civile et les partis politiques, M. Chafik Mesbah, de moudjahi-dines et d'académiciens.

Aussi, les deux associations "Machaal Echahid" et "Chercheurs" pour les études historiques et archéologiques (Laghouat) ainsi que l'Agence nationale de communication, d'édition et de publicité (ANEPE), ont été distinguées.

A noter que ce séminaire a été organisé par le ministère des Moudjahidines et des Ayants droit avec la participation de la Commission algérienne "Histoire et Mémoire" en coordination avec les secteurs de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et de l'Education nationale.

Les participants à cette rencontre ont évoqué les contributions historiques algériennes à la construction de la conscience nationale outre le rôle que pourrait jouer l'école algérienne dans l'accompagnement des mutations survenant en matière d'histoire et de mémoire.

ALGÉRIE - ONU

Election de l'Algérie à la vice-présidence de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques

L'Algérie a été élue jeudi, à l'occasion de la 105ème session du Conseil exécutif de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) pour représenter la région africaine, en la personne de l'Ambassadrice Salima Abdelhak, Représentante permanente de l'Algérie auprès de l'OIAC, pour occuper le poste de vice-présidente du même Conseil.

La Représentante permanente de l'Algérie auprès de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques, l'Ambassadrice Salima Abdelhak, a été élue pour un mandat d'une durée d'un an à compter du 12 mai 2024.

Lors du débat général de la 105ème session du Conseil exécutif de l'OIAC, qui se tient à La Haye, du 5 au 8 mars, Mme Abdelhak a mis en garde contre "les risques de la réémergence des armes chimiques et de la menace de leur utilisation par des groupes non étatiques, notamment dans la conjoncture de conflits armés que connaît le monde actuelle-ment".

Elle a exprimé "les préoccupations de l'Algérie

concernant la tragédie palestinienne et condamné les actes et les atrocités commis par l'occupant israélien contre le peuple palestinien en violation flagrante du droit international".

Elle a souligné "le risque que la puissance occupante ait recours à l'usage d'armes chimiques dans sa guerre contre les palestiniens, étant donné que l'occupation sioniste n'est pas membre à la Convention sur l'interdiction des armes chimiques et n'est pas contrainte par ses dispositions".

Dans ce contexte, elle a exprimé "le soutien de l'Algérie à la requête d'assistance soumise par l'Etat de Palestine au Secrétariat technique portant demande d'ouverture d'une enquête sur l'utilisation de ces armes en Palestine".

Elle a, en outre, invité le Secrétariat technique de fournir régulièrement aux Etats membres des informations sur les résultats de ses investigations.

Mme Abdelhak a souligné que "la situation désastreuse à Ghaza rappelle la nécessité pour l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques de poursuivre ses

efforts pour garantir l'universalité de la Convention sur l'interdiction des armes chimiques et l'obligation de tous les Etats à se conformer à ses dispositions".

La Représentante permanente de l'Algérie auprès de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques a également, "mis en évidence la menace croissante du terrorisme chimique en raison de la prolifération de foyers de tension, où des groupes terroristes pourraient être impliqués, s'appuyant sur l'évolution technologique, en particulier l'intelligence artificielle, qui permet l'accès aux techniques de fabrication et au développement d'armes chimiques".

Mme Abdelhak a prôné le renforcement de la coopération internationale, en s'appuyant sur les orientations de la cinquième Conférence de révision, sur les travaux du groupe de travail sur le terrorisme et sur la mise en œuvre de l'article 10 de la Convention en vue de se pré-munir et se protéger contre ces menaces.

Elle a également salué "le grand succès" de l'événement régional, en l'occurrence

l'organisation Chemex Africa 2023, organisé par l'Algérie en collaboration avec le Secrétariat technique de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques, du 23 septembre au 4 octobre 2023 et estimé qu'il était "un modèle de coopération réussi".

Aussi, a-t-elle applaudi la décision de l'OIAC d'organiser la deuxième édition en Afrique en 2025 et de l'élargir à la région de l'Amérique latine.

Enfin, l'Ambassadrice Salima Abdelhak a exprimé "la disposition de l'Algérie à partager les expériences et les leçons tirées de la première édition de cet exercice".

L'élection de l'Algérie en la personne de l'Ambassadrice Salima Abdelhak a coïncide avec la commémoration de la Journée internationale de la femme est une autre preuve de la participation de la femme dans la diplomatie algérienne et son engagement à renforcer le statut de l'Algérie au sein des organisations internationales et de défendre ses intérêts et sauvegarder sa réputation.

EDUCATION NATIONALE

Le secteur poursuit ses efforts en matière de transition numérique (ministre)



Le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belaabed a affirmé, vendredi à Alger, que son secteur poursuivait ses efforts en matière de transition numérique et œuvre actuellement à la concrétisation de 10 projets avant la fin de juin 2024.

Présistant l'ouverture d'un colloque national sur "l'évaluation périodique de la transition numérique dans le secteur de l'éducation nationale", M. Belaabed a précisé que le ministère s'emploie à "poursuivre le processus de transition numérique avec une intégration plus profonde et une adoption des technologies futures", à l'instar de la réalité virtuelle et de l'utilisation de l'intelligence artificielle.

Le ministre a fait savoir, également, que son secteur œuvrait actuellement à "la concrétisation de 10 projets avant la fin de juin prochain".

Il s'agit, entre autres, de "la numérisation des inscriptions à distance des enfants âgés de 6 ans en première année primaire, ce qui permet le recensement des enfants non scolarisés à travers l'interconnexion avec le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'aménagement du territoire, de la numérisation de l'orientation et de la réorientation des élèves et des procédures d'octroi d'agrément pour les écoles privées, et de la création d'une école virtuelle internationale qui vise à préserver les éléments de l'identité nationale à l'étranger, en sus d'un système d'aide à la prise de décision et de notification des parents de l'absence et des résultats de leurs enfants", a-t-il ajouté.

M. Belaabed a rappelé, à ce propos, que la numérisation du secteur a pris "son envol à partir de fin 2021, et ce en droite ligne avec le programme du président de la République et de la stratégie nationale de numérisation qui a défini les objectifs, classé les priorités, donné les moyens et fait de ce dossier un dossier d'Etat et non un dossier sectriel", a-t-il dit.

Il a en outre souligné que l'opération se fait avec l'accompagnement des partenaires institutionnels, à leur tête, le Haut Commissariat à la numérisation, lequel se charge de la conception de la stratégie nationale de numérisation, en concertation avec les secteurs concernés, le secteur économique et la société civile, tout en assurant le suivi de la mise en œuvre de cette stratégie, en vue de concrétiser la souveraineté numérique.

Relatant, par ailleurs, que le ministère a adopté "l'approche participative" à ce colloque, en associant les partenaires institutionnels et sociaux, le ministre a affirmé que le but était de "soumettre les propositions et observations, en vue d'introduire les rectifications nécessaires à l'amélioration des services du secteur, à travers son système informatique, et feront par la suite l'objet d'examen et de débat en séances programmées à cet effet".

Ce colloque qui s'est déroulé en présence du ministre de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi-Triki, du Haut Commissaire à la numérisation, Mme Meriem Benmouloud et du Conseiller du président de la République chargé de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la formation professionnelle et de la culture, Mohamed Seighir Saadaoui, a été l'occasion pour signer deux conventions entre le ministère de l'Education nationale et le ministère de la Poste et des Télécommunications, représenté par Algérie télécoms (AT).

En vertu de ces deux conventions, les établissements d'enseignement bénéficient de réductions dans les tarifs inhérents au service de raccordement à internet appliqués par AT, en sus d'autres avantages qui seront accordés à ces établissements, à l'instar d'une adresse IP fixe et d'un e-mail institutionnel. A cette occasion, M. Bibi-Triki a indiqué que son secteur "a accompagné les efforts du secteur de l'éducation, en assurant la prestation et l'infrastructure, de manière à répondre aux aspirations des éducateurs et des superviseurs du secteur de l'éducation".

ALGÉRIE-FAO

Le Directeur général de la FAO reçu par le Premier ministre...

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui a reçu, jeudi au Palais du Gouvernement, le Directeur général (DG) de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Qu Dongyu, qui effectue une visite de travail en Algérie, indique un communiqué des services du Premier ministre.

Les discussions ont porté sur «l'état et les perspectives de coopération entre l'Algérie et la FAO, tout en réitérant la volonté commune de s'atteler à la promotion de la coopération dans le cadre des projets bilatéraux pour le soutien et le développement du secteur de l'Agriculture», note le communiqué.

A cette occasion, «le DG a hautement salué les acquis réalisés par l'Algérie dans le secteur agricole,

cole, grâce aux mesures et réformes décidées par le président de la République M. Abdelmadjid Tebboune pour relancer et développer ce secteur, permettant de réaliser une performance exceptionnelle enregistrée par la FAO et le Programme alimentaire mondial (PAM), sachant que l'indicateur mondial de la sécurité alimentaire a classé l'Algérie en tête des pays africains et au 54^e rang sur 113 pays classés», précise le

communiqué. Les deux parties ont, également, passé en revue «des répercussions de l'agression barbare que subit le peuple palestinien, notamment dans la bande de Gaza, par l'occupant qui utilise la famine comme moyen génocidaire contre les Palestiniens», selon la même source.

La rencontre s'est déroulée en présence du ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa.



... et par le ministre de l'agriculture et du développement rural

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa a reçu, au siège du ministère, le Directeur général (DG) de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Qu Dongyu, en visite de travail en Algérie, accompagné d'une délégation de haut niveau, avec lequel il a évoqué les voies et moyens de renforcer la coopération et le partenariat, a indiqué jeudi un communiqué du ministère.

La rencontre qui s'est déroulée mercredi,

a été l'occasion d'examiner les moyens de renforcer le partenariat entre l'Algérie et l'organisation onusienne dans le domaine de l'agriculture et de la sécurité alimentaire. Les deux parties se sont également félicitées des efforts déployés par la FAO pour accompagner les pays du Sud dans la réalisation des objectifs de développement durable (ODD), a précisé le communiqué.

À cette occasion, le DG de la FAO a salué le rôle de l'Algérie considérée comme «le plus grand pays africain à promouvoir la

coopération Sud-Sud, notamment dans le cadre de l'Agence algérienne de coopération internationale pour la solidarité et le développement (AACISD)», soulignant la volonté de la FAO d'appuyer l'Algérie dans la mise en œuvre de ses programmes de développement, à l'instar du Barrage vert.

De son côté, M. Cherfa a présenté un exposé sur la stratégie mise en place par l'Algérie pour développer l'agriculture et renforcer la sécurité alimentaire, tout en mettant l'accent sur l'expérience algérienne

en matière de développement rural. Il a, à ce propos, mis en avant la possibilité de partager cette expérience avec d'autres pays. Dans ce sillage, les deux parties ont évoqué plusieurs domaines liés au secteur agricole, notamment le développement de systèmes d'irrigation, économies en eau, l'adaptation aux changements climatiques, et la lutte contre la désertification, ainsi que l'amélioration des systèmes de production et de valorisation des produits dans les zones rurales et du rendement agricole.

Mise en avant de l'importance des relations de coopération bilatérale

Le Directeur général (DG) de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Qu Dongyu a mis en avant, jeudi à Alger, l'importance des relations entre son organisation et le Gouvernement algérien dans plusieurs domaines, relevant à ce propos sa disponibilité à accompagner l'Algérie dans les projets d'aquaculture, notamment en qui a trait au volet technique, à la modernisation des modes et moyens de production et à l'élargissement de la recherche scientifique.

Dans une déclaration à la presse au terme de la visite qu'il a effectuée, en compagnie du ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, Ahmed Badani, pour inspecter le navire scientifique «Grine Belkacem» au port d'Alger, le DG de la FAO a précisé que l'organisation onusienne s'oriente vers le renforcement de l'activité aquacole sur le continent africain qu'il considère comme «seule solution pour satisfaire à la demande de poisson face au ralentissement des productions halieutiques», tout en facilitant la tâche aux pays qui souhaitent se lancer dans ce type de production. M. Dongyu a, en outre, souligné que la demande mondiale de poisson a enregistré, pour la première fois, une cou-

verture de 52% des besoins grâce aux projets aquacoles, tandis que les 48% restants ont été assurés par la pêche, ajoutant que cette activité revêtait plusieurs dimensions liées essentiellement au soutien à la sécurité alimentaire et à la préservation de l'environnement. Le même responsable a, par ailleurs, relevé l'importance de réaliser la transition vers l'économie verte, l'intégration de l'activité aquacole à l'Agriculture et l'accompagnement de la FAO dans les projets de développement de l'élevage du tilapia en Algérie. Il a, aussi, appelé à l'élargissement de la vision prospective des projets d'aquaculture à travers les bassins de petite dimension dans les villages, les jardins et les parcs pour l'apprentissage de la pêche et l'aquaculture familiale, en vue de réaliser, à la fois, les objectifs environnementaux et socioéconomiques. Pour sa part, le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques a affirmé que cette rencontre avait été l'occasion d'examiner les différentes voies de coopération avec l'Organisation, engagées depuis plusieurs années notamment en matière d'aquaculture. Le ministre a, également, rappelé la stratégie adoptée par l'Algérie dans ce domaine d'ici à 2030, soulignant que les modalités d'ac-

compagnement assurées par la FAO au profit du secteur pour réaliser les objectifs escomptés ont été abordées, notamment à travers la recherche scientifique appliquée, la valorisation du rôle du navire scientifique et l'évaluation de la richesse halieutique et des opérations de pêche. Dans ce cadre, le ministre a affiché la disponibilité du secteur à prendre part à l'action et à la recherche menées en matière d'évaluation de la richesse halieutique, expliquant que l'objectif tracé consistait à atteindre 100.000 tonnes/an en aquaculture, réparties entre 40.000 tonnes/an en aquaculture marine et 60.000 tonnes/an en aquaculture continentale (d'eau douce).

Il a rappelé, à ce propos, que la production totale (pêche, aquaculture et pêche au thon rouge) enregistrée en 2023 (jusqu'à novembre) était de 112.000 tonnes. Le ministre a annoncé la création de 47 zones d'activité dédiées à l'aquaculture, d'une superficie de près de 50 hectares, dans une première phase, tout en s'orientant vers la formation à l'intégration de l'aquaculture à l'agriculture à travers les grands basins, d'une capacité de bassins d'irrigation initiale de 50.000 m³.

De son côté, le directeur général du Cen-

tre national de recherche et de développement pour la pêche et l'aquaculture (CNRPA), Pr. Nabil Bouflih, a fait savoir que le secteur de la pêche en coopération avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) pour la réalisation de 7 projets de recherche scientifique sur le littoral algérien en 2024.

Ces projets visent à répondre à plusieurs problématiques scientifiques liées à la pêche en Algérie et à contribuer à la prise de décisions éclairées par les responsables du secteur. Ils couvrent des domaines tels que la collecte de données, le développement de nouvelles filières et l'évaluation des stocks de poissons. Le Pr. Bouflih a également révélé la préparation d'une campagne scientifique pour l'évaluation des stocks de poissons, qui aura lieu l'été prochain, avec le financement de la FAO.

À cours des 10 dernières années, 31 campagnes scientifiques ont été réalisées sur le littoral national. Les résultats de ces campagnes permettent de déterminer les quantités de produits halieutiques et de formuler les recommandations nécessaires pour organiser l'activité de pêche de manière à préserver les stocks de poissons nationaux, a conclu le responsable.

JUSTICE

Tabi présente un exposé sur la révision du Code pénal devant la Commission compétente du Conseil de la nation

Le ministre de la Justice, Garde des sceaux, Abderrachid Tabi a présenté, jeudi, un exposé sur l'amendement du Code pénal devant la Commission des affaires juridiques et administratives du Conseil de la nation, indique un communiqué de la chambre haute du Parlement.

Dans son exposé, M. Tabi a affirmé que ce texte s'inscrivait dans le cadre de «la mise en œuvre du programme du président de la République relatif à la lutte contre la criminalité et à la garantie de la sécurité du citoyen et des biens».

Le texte en question comporte l'introduction de nouvelles dispositions réparties sur neuf (9) axes, dont «la révision des dispositions relatives à certaines affaires pénales, le renforcement de la protection des gestionnaires et l'appui à l'investissement», ainsi que «le renforcement de la protection des victimes de certains crimes, l'introduction de la définition des groupes criminels organisés, la criminalisation des

actes de falsification et d'usurpation de fonction, et la protection des corps de sécurité».

Le ministre a, en outre, évoqué la révision des dispositions relatives à certaines affaires pénales visant à «alléger la pression sur le tribunal criminel, dont la révision et le remplacement de la peine de perpétuité par une peine de prison de 30 ans au maximum, à l'instar de certains actes de violence délibérée et d'incendie volontaire n'ayant pas causé de blessures ni de handicaps permanents».

M. Tabi a, également, souligné «la nécessité de renforcer la protection des gestionnaires économiques dans l'exercice de leurs missions pour encourager l'investissement et appuyer les réformes économiques entreprises par l'Etat, à travers la distinction entre les erreurs de gestion et les fautes pénales, en incluant les éléments objectifs de ce type de crimes dont le crime de dilapidation et l'appréciation de la responsabilité pénale du gestionnaire

dans le but de libérer les initiatives des gestionnaires du secteur économique public».

Ce texte de loi suggère des dispositions prévoyant la criminalisation de tous les actes portant atteinte à l'investissement, à la faune de la nouvelle loi sur l'investissement de 2022. Ainsi, est puni d'un (1) à trois (3) ans d'emprisonnement assorti d'une amende de 100.000 à 300.000 DA quiconque se livre à des actes ou pratiques visant à entraver l'investissement, et la peine est portée de cinq (5) à sept (7) ans si l'auteur est une personne dont la fonction lui a facilité de commettre le crime.

Quant au renforcement de la protection des victimes de certains crimes, le texte prévoit «de durcissement des peines de certains crimes, notamment ceux qui provoquent des bandes de quartiers et des autres agressions qu'ils subissent», à ce propos, le ministre de la Justice a précisé que le président de la République avait donné des instructions relatives à l'imperatif de fournir la protec-

tion nécessaire aux éléments de la force publique lors de l'accomplissement de leurs missions, notamment par la mobilisation des capacités et des mécanismes qui leur permettent de le faire».

Pour sa part, le président de la Commission des Affaires juridiques et administratives, M. Mohamed Laid Ballaïd a mis en avant, lors de cette réunion qui s'est déroulée en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Mme Bassma Azouar, «l'importance de la révision de ladite loi, en concrétisation de l'attachement du président de la République à renforcer la sécurité du citoyen et garantir son droit à la justice, mais aussi de définir ses devoirs envers la société». A noter que la Commission s'attelait à élaborer son rapport préliminaire pour le lire lors de la séance plénière qui sera consacrée ultérieurement à la présentation et au débat de ce texte de loi, selon le communiqué.

TECHNOPÔLE CONSTANTINE HILL Journée de formation au profit des propriétaires de startups innovantes

Pas moins de 140 propriétaires de startups innovantes ont bénéficié jeudi à Constantine d'une formation à l'accès au financement du Fonds algérien des startups, a indiqué Widad Salhi, responsable du Technopôle Constantine hill, situé à l'université Salah Boubnider (Constantine 3).

La tenue de ces formations est de nature à assurer le développement et la pérennité de ces startups, a indiqué à l'APS la même responsable en marge d'une rencontre régionale des porteurs de projets innovants et diplômés dans le cadre de l'arrêté ministériel 1275 diplôme-startups et brevet d'innovation, organisée par la commission nationale de coordination et de suivi de l'innovation et des incubateurs universitaires en coordination avec Technopôle Constantine hill et les universités Constantine-3 et Constantine-2. Cette rencontre qui re-



groupe les diplômés des universités de l'Est vise à les former à l'inscription sur la plateforme numérique du Fonds algérien des startups et les modalités d'élaboration de l'étude technico-écono-

mique de leurs projets pour accéder au financement du fonds. Cette formation leur facilitera l'inscription et la formulation d'une manière correcte de la demande de financement auprès du fonds ou

toute autre institution financière, a ajouté Mme Salhi. Membre de la commission nationale de coordination et de suivi de l'innovation et des incubateurs universitaires, la même responsable, mis l'accent sur la détermination de l'Etat à encourager les startups en tant qu'agent important du développement économique et à accompagner les porteurs de projets innovants dans le cadre de la stratégie du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la recherche scientifique visant à faire de l'université une locomotive du développement économique.

GUELMA

Journée d'étude régionale sur l'application des lois de protection des terres de l'Etat et des forêts

Les services de la wilaya de Guelma ont organisé jeudi conjointement avec la Cour de justice de wilaya une journée d'étude régionale sur l'application des lois 23-18 et 23-21 relatives à la protection et la préservation des terres de l'Etat, aux forêts et aux richesses forestières avec la participation de représentants de 7 wilayas de l'Est du pays. Dans une déclaration à la presse en marge de la journée, organisée à l'auditorium Sassi Benhamla de l'université 8 mai 1945 et supervisée par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités Locales et de l'Aménagement du Territoire, le wali Mme Houria Aggoun a noté que la rencontre permet d'échanger et unir les visions et les efforts des cadres de la justice, des administrations et des corps de sécurité en matière de protection et préservation des terres de l'Etat et d'application des textes de lois. «La mise en œuvre ferme et étudiée de ces deux lois est de nature à mettre fin aux atteintes contre les terres de l'Etat par des

constructions illicites qui constituent une menace pour l'environnement urbain et engendrent des problèmes sur les plans social et urbanistique», a affirmé la même responsable, estimant que ces textes apportent aussi un frein aux agressions contre les terres de l'Etat et les forêts que certains ont fait de leur accaparation une source d'enrichissement frauduleux.

Le procureur général près la Cour de Guelma, M. Larbi Akrout, a indiqué que la rencontre qui regroupe magistrats, officiers de police judiciaire et gestionnaires des terres de l'Etat et des forêts vise à apporter une vision claire qui leur permettra, chacun en sa position, d'assumer la responsabilité de préserver les terres de l'Etat et les richesses forestières contre toute agression. Ces deux lois viennent concrétiser les instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune relatives à l'élaboration de textes qui protègent les terres de l'Etat, a-t-il af-

firmé relevant que la loi 23-21 relative aux forêts et aux richesses forestières répond aux préoccupations majeures liées au patrimoine forestier après la série d'incendies de ces dernières années et après 40 ans de la promulgation en 1984 de l'ancienne loi sur les forêts.

Les intervenants ont abordé les divers aspects liés à ces deux lois, notamment leur volet répressif qui prévoit des sanctions sévères allant jusqu'à 15 ans de prison et des amendes importantes en cas d'agression contre les terres de l'Etat ou d'incendie de forêt.

La rencontre qui a regroupé des participants des wilayas de Constantine, Skikda, Annaba, El Tarf, Souk Ahras, Tébessa et de Guelma a donné lieu à quatre communications portant, notamment sur les procédures de constatation des crimes d'atteinte aux terres de l'Etat et au patrimoine forestier, les divers crimes d'atteinte au bien foncier, son occupation illégale, l'incendie et la destruction des forêts.

TIZI-OUZOU

Ouverture d'une douzaine de marchés de proximité

Une douzaine de marché de proximité, dont trois au chef-lieu de wilaya, ont été ouverts à Tizi-Ouzou en prévision du mois de Ramadan, a indiqué jeudi le wali Djilali Doumi. M. Doumi qui a procédé à l'ouverture du marché situé au niveau de l'ancienne gare

route de la ville des Génets, a assuré que ces espaces seront approvisionnés en tous produits de grande consommation tout au long du mois de Ramadan. Il a ajouté que plusieurs services de la wilaya ainsi que l'antenne locale de l'Union générale des

commerçants algériens (UGCA) ont été mobilisés pour la réussite de cette action qui tend à assurer la disponibilité de tous les produits alimentaires à des prix «raisonnables» durant le mois de Ramadan.

A ce propos, M. Doumi a relevé une «nette amélioration

en quantité et en variété des produits proposés», par rapport aux années précédentes. Le wali a fait savoir également que les neuf autres marchés de proximité sont ouverts dans diverses agglomérations de la wilaya, à l'exemple de Azazga et Draâ El-Mizan.

MASCARA

Distribution de plus de 1.500 aides au logement rural et 25 logements promotionnels aidés

Pas moins de 1.508 aides destinées à la construction rurale et 25 logements promotionnels aidés (LPA) ont été distribués à travers les différentes communes de la wilaya de Mascara, a-t-on appris, vendredi, auprès des services de la wilaya.

La même source a fait savoir que l'opération, supervisée jeudi par le wali Farid Mohammedi, comprenait la remise aux bénéficiaires des décisions d'attribution de 1.508 aides destinées à la construction rurale, à travers les différentes communes de la wilaya, et les clés de 25 lo-

gements LPA dans la commune de Mohammadia».

Le premier responsable de l'exécutif de wilaya a indiqué, dans son allocution lors de cette cérémonie, que «l'Etat n'abandonnera pas le financement de programmes économiques et sociaux au profit des franges vulnérables de la société, afin de leur procurer un logement décent, en leur consacrant d'importantes enveloppes financières pour assurer leur réalisation».

Il a souligné, dans ce contexte qu'il «œuvre à surmonter toutes les difficultés rencontrées par les projets de développement au niveau local, dans les limites de ses prérogatives, en réactivant les chantiers des programmes arrêtés et en accélérant la cadence d'achèvement des projets en cours, tout en tenant en compte la nature et la qualité des travaux». D'autre part, environ 1.600 logements ruraux seront bientôt réceptionnés dans les différentes communes de la wilaya, dont les travaux connaissent actuellement un taux «avancé» de l'ordre de 97%, selon la Direction locale du logement.

APS

ALGER

Djamaâ El Djazair : programme supplémentaire de transport des fidèles pour l'accomplissement de la prière de vendredi (ETUSA)

L'Etablissement public de transport urbain et suburbain d'Alger (ETUSA) a annoncé, jeudi dans un communiqué, un programme supplémentaire de transport des fidèles vers Djamaâ El Djazair, pour l'accomplissement de la prière du vendredi, en réponse aux nombreuses demandes des citoyens. «L'ETUSA informe son aimable clientèle de l'ajout de nouvelles lignes, en vue d'assurer le transport des fidèles de et vers Djamaâ El Djazair, et ce en réponse aux nombreuses demandes des citoyens concernant le déplacement vers cette mosquée, pour l'accomplissement de la prière de vendredi», lit-on dans le communiqué. L'établissement public a, en outre, précisé concernant ce programme, que les points supplémentaires de départ seront depuis la station de Baraki, des Eucalyptus, de Ain Naâdja par Bachdjara, la station de Régahaia et de Sidi Abdallah, affirmant que ces nouvelles lignes sont pour renforcer les points ouverts depuis le 1 mars 2024. Le départ sera à partir de 9:30 jusqu'à 15:30, avec un prix du titre de transport urbain fixé à 50 DA et à 100 DA pour le titre du transport en zone suburbaine, en aller-retour. L'ETUSA rappelle qu'elle a consacré, à partir du 1 mars dernier, plusieurs lignes en vue d'assurer le transport aller-retour, depuis les stations du 1er mai, des Fusillés, de la gare de train El Harrach, Kourba, station place des Martyrs, la Gare de train Bir Tawta, Rouiba, Palais des expositions, Khmيس khechna par Hamadi, Ouled Moussa et Zeralda.

ORAN

Portes ouvertes sur l'Ecole supérieure de l'administration militaire «Akhamoukh Hadj Moussa»

Des journées portes ouvertes ont été organisées, jeudi, sur l'Ecole supérieure de l'administration militaire (ESAM) «Akhamoukh Hadj Moussa», relevant de la 2ème Région militaire de l'Armée nationale populaire (ANP), afin de permettre au grand public et aux représentants des médias de connaître les missions dévolues à cet établissement de formation de l'arme de l'intendance. Le Commandant de l'Ecole, le Général K.Karim, dans son allocution d'ouverture de la manifestation à laquelle étaient conviés, outre les journalistes, des enseignants universitaires et des étudiants, a indiqué que l'organisation de ces portes ouvertes, qui visent à consolider les actions de proximité de cet établissement de formation, s'inscrivent dans le cadre du plan de communication mis en œuvre par l'ANP, afin de faire connaître les différentes structures et établissements militaires de formation. Il a ajouté que cette «initiative vise à faire connaître aux journalistes et aux citoyens, notamment les étudiants, les missions de cette Ecole et à découvrir ses structures de formation». Le Général K.Karim a, par ailleurs, fait savoir qu'une application numérique destinée à recueillir les préscriptions sera mise à la disposition des candidats, afin d'assurer que l'opération d'inscription se déroule dans de meilleures conditions pour les nouveaux candidats désirant poursuivre une carrière militaire dans l'arme de l'intendance. Pour rappel, l'Ecole supérieure de l'administration militaire a été créée en 1968 dans la région de Beni Messous à Alger et a été fusionnée, en 1971, avec l'Ecole de Formation Technique et de Ravitaillement d'El Harrach, pour être transférée en 1975 à son emplacement actuel à la ville d'Oran. L'Ecole a connu plusieurs mutations, avant d'être rebaptisée, en 2008, comme «Ecole supérieure de l'administration militaire». Elle porte, depuis 2014, le nom du défunt moudjahid Akhamoukh Hadj Moussa.

SÉTİF

6 points pour la vente du tilapia rouge durant le mois de Ramadhan (directrice locale)

Six points de vente du tilapia rouge à des prix compétitifs seront ouverts dans la wilaya de Sétif durant le mois de Ramadhan, apprend-on jeudi auprès de la directrice de wilaya de la pêche et de l'aquaculture. L'opération «s'inscrit dans le cadre des préparatifs du mois de Ramadhan et de la mise en œuvre de la stratégie du ministère de tutelle d'acheminer ce produit au consommateur à des prix compétitifs (600 DA le kg) et de diffuser parmi les citoyens la culture de consommation des poissons d'eau douce qui sont d'une haute valeur nutritive», a précisé à l'APS Mme Nassima Abdaoui. La coordination avec les parties concernées a permis jusqu'à présent d'ouvrir six points de vente de ce poisson au niveau du marché de proximité près du parc d'attraction du centre-ville de Sétif et les cités Laïd Dahoui, Bir N'sa et Ain Trïk du chef-lieu de wilaya ainsi qu'à El Eulma et Tinar (commune d'Ouled Saber), a précisé, Mme Abdaoui qui a assuré que l'opération d'ouverture d'autres points de vente de tilapia se poursuit. Cette vente promotionnelle vise à encourager l'investissement dans cette filière, surtout à la faveur des mesures incitatives prévues pour le secteur dans la loi de finance 2024 qui a institué, notamment une prime de 50 DA par kilogramme de tilapia produit, a affirmé la même responsable. Le choix de Sétif pour cette initiative de vente promotionnelle de ce poisson a tenu compte de la vocation marchande de la wilaya dans le marché de poissons, a souligné la même responsable.

SONATRACH Le complexe pétrochimique LAB aura d'importantes retombées sur l'économie nationale (PDG)

Le P-DG de Sonatrach, Rachid Hachichi, a affirmé jeudi à Alger, que le contrat signé par Sonatrach avec la société italienne Tecnimont pour la réalisation d'un complexe pétrochimique pour la production de Linéaire Alkyl Benzène (LAB), permettra à l'Algérie dès l'entrée en production de cette usine de ne plus importer cette matière première utilisée dans l'industrie des détergents et des nettoyants, tout en soulignant ses retombées importantes sur la création de l'emploi et l'économie nationale.

Il s'exprimait lors d'une conférence de presse animée en marge de la cérémonie de signature de ce contrat qui s'est déroulée au siège du groupe Sonatrach, sous la supervision du ministre de l'Energie et des mines, Mohamed Arkab en présence de l'ambassadeur d'Italie en Algérie, Alberto Cutillo et des hauts cadres de la compagnie nationale des hydrocarbures et de la société italienne Tecnimont Spa. Dans ce cadre, le PDG de Sonatrach a assuré qu'"une fois le projet du complexe pétrochimique pour la production de Linéaire Alkyl Benzène (LAB), entrera en production en 2027, l'Algérie n'aura pas besoin d'importer cette matière première utilisée dans la fabrication des détergents et des nettoyants industriels et nous assurerons la satisfaction du marché national et nous pourrions même de réaliser des exportations".

Se félicitant de la signature de ce contrat avec la société italienne Tecnimont Spa, M. Hachichi a précisé également que "ce projet s'inscrit dans la politique du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune de valorisation des ressources en hydrocarbures afin de produire ce qui est nécessaire pour le pays de manière à éviter les importations et de renforcer l'industrie pétrochimique algérienne".

"Nous sommes très contents de ce contrat et nous allons le suivre de manière très rigoureuse pour le réaliser dans les délais requis, en respect du budget et de la qualité", a-t-il mentionné, assurant que ce projet va contribuer à la création de plusieurs petites et moyennes entreprises pour la fabrication des détergents et des produits nettoyants et des milliers de postes d'emploi pendant et après la réalisation du complexe".

M. Hachichi a souligné que lancement de ce projet est un nouveau jalon dans le cadre du programme d'investissement visant le développement d'une industrie pétrochimique forte.

La réalisation du futur complexe confié en EPC à TECNIMONT Spa, s'étalera sur 44 mois et le montant du contrat est de 1,05 milliards USD équivalents dont 32% en DZD, a-t-il fait savoir précisant que le complexe aura une capacité de 100 000 tonnes par an et permettra la production au niveau local d'un additif utilisé dans l'industrie des détergents et des nettoyants industriels, qui jusque-là était importé.

Selon M. Hachichi, cet important investissement contribuera à une meilleure valorisation des produits pétroliers (Kérosène et Benzène) disponibles au niveau de la Raffinerie RA1K de Skikda tout en donnant un nouvel élan à l'industrie des détergents et de ses dérivés dans notre pays.

Il a relevé, en outre, que Sonatrach a choisi pour la réalisation de ce projet une technologie permettant de produire du LAB biodégradable, ce qui confirme, selon lui, "la volonté du groupe de promouvoir un développement industriel durable".

Dans le même sillage, il a affirmé que le lancement de ce nouveau projet pétrochimique, conforte Sonatrach "dans son rôle de locomotive de l'économie nationale et de leader du développement durable du pays dans ses dimensions économiques, sociales et environnementales".

Pour sa part, le directeur central de l'engineering et management de projets, Mahdi Sallami, a fait savoir que ce projet s'inscrit dans la stratégie de développement de Sonatrach portant sur la transformation des produits pétroliers pour une meilleure valorisation et qu'il vise à absorber les importations du marché national qui avoisinent les 35 000 tonnes par an de LAB pur et dépassent les 40 000 tonnes de dérivés de Lab. Quant au PDG du Groupe Maire Tecnimont, Alessandro Bernin, il a affirmé que ce projet va renforcer la coopération entre l'Italie et l'Algérie, le qualifiant de projet "très important" et qui confirme la "forte compétitivité et la capacité de son groupe dans ce domaine".

Rappelant que la présence de son entreprise en Algérie a débuté en 2018, il a souligné qu'elle a eu à livrer un important projet à Sonatrach, malgré la période difficile du COVID-19". A son tour, le vice-président de Sonatrach chargé des finances, Djamel Atallah a évoqué un "projet crucial pour Sonatrach et structurant pour l'économie nationale" s'inscrivant dans les objectifs du gouvernement de valoriser les ressources nationales en produits à forte valeur ajoutée et à réduire les importations". Le DG par intérim de la BNA, Dine Benabdai, a souligné l'importance de la collaboration entre Sonatrach et la BNA qui va financer la réalisation de ce projet à hauteur de 65%, en mentionnant que ce financement intervient dans le cadre de l'accompagnement des sociétés nationales et privées dans le cadre de la stratégie tracée par la banque. "C'est le troisième type de financement accordé à Sonatrach et nous sommes prêts à contribuer à la réalisation d'autres projets stratégiques du groupe", a-t-il encore souligné.

BASE CENTRALE LOGISTIQUE DE BLIDA Un fleuron de l'industrie militaire au diapason du développement technologique

La Base centrale logistique El Chahid Mohamed Saoudi "Si-Mustapha" de Blida est un fleuron de l'industrie militaire au diapason du développement technologique en matière de rénovation et de modernisation des engins militaires, ont indiqué jeudi, ses responsables.

Cet établissement militaire, structuré en Etablissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) "œuvre en permanence à améliorer ses capacités opérationnelles pour atteindre les objectifs fixés par le Commandement de l'Armée nationale populaire (ANP) en répondant à ses besoins en matière de rénovation et de modernisation des engins et équipements militaires pour relever la disponibilité au combat", a déclaré son Directeur général, le général B. Abdallah, dans son allocution en marge d'une visite guidée au profit de représentants de la presse nationale.

Il a expliqué que la Base centrale logistique de Beni Mered "assure l'approvisionnement des institutions militaires et nationales en différentes pièces de rechange de qualité supérieure, dans un objectif de rationalisation des dépenses, mais aussi de transfert technologique, grâce à un encadrement assuré par des compétences nationales ayant bénéficié d'une formation spéciale dans ce domaine".

Cette visite guidée a permis aux représentants de la presse, de "s'informer de plus près sur le travail et les missions de cet établissement, au même titre que sur les réalisations et avancées réalisées par l'ANP, notamment en matière de modernisation pour garantir une disponibilité opérationnelle permanente pour toutes ses composantes", a-t-il ajouté.

Il a aussi souligné l'inscription de cette visite dans le cadre de "l'ouverture" de l'institution militaire sur les médias.

"Le commandement de l'ANP œuvre au développement des voies de rapprochement avec les médias nationaux, en vue d'en faire



un trait d'union pour la transmission de messages de nature à renforcer le lien Armée-Nation", a-t-il précisé, en outre.

A noter que ce fleuron de l'industrie militaire s'étend sur une superficie de 150 ha et emploie 2.500 travailleurs, entre employés militaires et civils.

Il englobe, en outre, plusieurs départements spécialisés dans différents domaines, à l'instar de celui de rénovation armement et optiques, rénovation des radars et rénovation et réparation des engins chenillés, entre autres, exploitant tous des technologies de pointe, outre l'atelier usinage de pièce de rechange mécaniques au profit de l'ANP et d'entreprises nationales, selon les informations fournies sur place par des cadres militaires de cet établissement.

L'établissement dispose également d'un Institut de formation des employés au double plan théorique et appliquée, tout en assurant des stages pratiques aux stagiaires du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels, selon les explications fournies sur site.

OUARGLA Renforcer les capacités d'exportation pour améliorer la compétitivité du produit national (rencontre)

Les participants à une rencontre régionale sur l'exportation tenue, jeudi à Ouargla, ont mis en avant la nécessité de renforcer les capacités d'exportation pour améliorer la compétitivité du produit national sur les marchés extérieurs.

Intervenant à cette occasion, la directrice du suivi et de la promotion des échanges commerciaux au ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, Farah Mekideche, a souligné l'importance de consolider les capacités de production pour contribuer à la promotion du produit national et l'amélioration de sa compétitivité.

Elle a, à ce contexte, appelé les opérateurs économiques concernés à participer massivement aux différentes manifestations économiques organisées à l'étranger et de saisir les opportunités offertes lors de ces événements, notamment ceux organisés à Dakar (Sénégal) et Nouakchott (Mauritanie). "Ces manifestations économiques constituent une opportunité pour soutenir les entreprises industrielles activant dans différents segments et leur permettre d'augmenter le volume des exportations compte tenu au potentiel important que recèle l'Algérie hors hydrocarbures", a-t-elle soutenu.

Et d'ajouter que le ministère du Commerce tient à impliquer les opérateurs économiques dans ses démarches entreprises pour trouver

des solutions afin d'intensifier et diversifier la production locale, satisfaire les besoins du marché national et s'orienter ainsi vers l'exportation.

Le ministère du Commerce, a poursuivi Mme. Mekideche, accorde un intérêt particulier à l'augmentation de la productivité de toutes les filières et le suivi minutieux du potentiel d'exportation dans chaque secteur, en levant les obstacles devant les opérateurs économiques en plus de la mise en place des mécanismes adéquats qui permettent d'augmenter le volume des exportations en application de la politique de l'Etat visant à créer la richesse et diversifier les ressources de revenus à travers la promotion du produit national et l'amélioration de sa compétitivité.

De son côté, le directeur régional du Commerce et de la Promotion des exportations à Ouargla, Tayeb Faycal a mis l'accent sur la nécessité de redonner à la wilaya d'Ouargla sa dimension en tant qu'un pôle commercial et économique d'excellence et un portail pour accéder aux marchés des pays voisins, et ce, en donnant une forte impulsion aux échanges commerciaux et exportations vers les pays africains.

Pour sa part, la représentante de l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (ALGEX) Dalila Slimane, a mis en relief le rôle de l'agence dans la promotion du pro-

duit national et l'accompagnement des investisseurs dans le pays et à l'étranger, et la promotion des exportations, en tant qu'une institution de liaison entre les opérateurs économiques.

En revanche, le directeur de l'antenne régionale de la Compagnie algérienne d'assurance et de garantie des exportations (CAGEX) Imad Djoudi, a passé en revue les différents risques liés à l'exportation, avant de mettre en exergue la mission de cet organisme en termes de promotion des exportations, en attirant les investisseurs conformément aux engagements des pouvoirs publics visant à accroître les exportations hors hydrocarbures. Placée sous le signe "L'exportation, Perspectives et Défis", cette rencontre à laquelle ont pris part des représentants des directions régionales du Commerce et de la Promotion des exportations des 12 wilayas du sud-est du pays, des opérateurs économiques, a comporté des communications s'articulant autour des avantages et les facilités douanières accordés aux exportateurs.

Parallèlement à la tenue de cette rencontre, une exposition a été mise sur pied dédié aux entreprises actives dans différents domaines tels que le conditionnement des données, fabrication de panneaux photovoltaïques et l'artisanat.

PÉTROLE

Le Brent à 82,63 dollars

Les prix du pétrole baissaient légèrement vendredi, pâtiissant de craintes quant à la demande venant de Chine, gros consommateur de brut, même si les perspectives de recul des taux d'intérêt aux Etats-Unis limitent le repli.

Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en mai, perdait 0,39% à 82,64 dollars, après avoir évolué dans le vert en première partie de séance européenne.

Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison en avril, baissait de 0,48% à



78,55 dollars. "Le marché continue de recevoir des signaux contradictoires qui

se compensent dans une certaine mesure", estiment des analystes.

FAO

Recul des prix mondiaux des denrées alimentaires en février

Les prix mondiaux des denrées alimentaires ont reculé en février, pour le septième mois consécutif, entraînés vers le bas par la dégringolade des cours des céréales causée par des récoltes abondantes en Amérique du Sud et une compétition intense en mer Noire, a indiqué vendredi la FAO.

L'indice des prix des denrées alimentaires calculé par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), qui suit la variation des cours internationaux d'un panier de produits de base, s'est replié de

0,7% en février par rapport à janvier. Il s'affiche en baisse de 10,5% sur un an.

Principale raison de ce repli: la chute de l'indice des prix des céréales, de 5% par rapport à janvier, de 22% sur un an. "Les prix à l'exportation du maïs ont connu la plus forte baisse, les prévisions de récoltes abondantes en Argentine et au Brésil (...) ayant pesé sur le marché", souligne la FAO dans son rapport mensuel.

Du côté du blé, la baisse des prix est liée au "rythme soutenu des exportations depuis plusieurs grands pays importateurs, tandis que ceux du

tion, précisant que les prix de l'orge, du sorgho et du riz ont aussi fléchi.

L'indice des prix des huiles végétales a de son côté reculé de 1,3%, avec un repli marqué des cours de l'huile de soja dans la perspective de récoltes abondantes en Amérique du Sud. Du côté des augmentations de prix, l'indice sur la viande est reparti à la hausse (+1,8%) après sept mois consécutifs de baisse.

Les prix de la volaille ont été tirés vers le haut par un regain de demande depuis plusieurs grands pays importateurs, tandis que ceux du

boeuf ont grimpé en raison d'une offre moindre en Australie, où de fortes pluies ont perturbé le transport des bestiaux.

Les prix du sucre ont aussi grimpé, de 3,8%, entraînés par "des inquiétudes persistantes concernant les perspectives de la prochaine récolte au Brésil, à la suite d'une période prolongée de précipitations inférieures à la moyenne" ainsi que par des prévisions faisant état d'une baisse probable de la production en Thaïlande et en Inde, gros pays exportateurs, explique la FAO.

MONNAIE

Le dollar accentue ses pertes plombé par un rapport sur l'emploi américain

Le dollar accélérera ses pertes vendredi, plombé par un rapport sur l'emploi américain renforçant les attentes de baisse des taux de la Fed, quand l'or profitait de la faiblesse du billet vert pour atteindre un nouveau sommet.

Dans l'après midi, le dollar chutait de 0,80% face au yen, à 146,86 yens pour un dollar. Le billet vert se déplaçait également face à la monnaie unique européenne, qui prenait

0,10% à 1,0958 dollar pour un euro, et face à la livre, qui gagnait 0,53% à 1,2877 dollar pour une livre.

Le taux de chômage a augmenté en février aux Etats-Unis, à 3,9% contre 3,7% en janvier, même si les créations d'emplois en février ont dépassé les attentes, à 275.000 emplois créés, selon les chiffres publiés vendredi par le département du Travail.

Par ailleurs, les créations d'emplois en janvier et en décembre ont

été révisées à la baisse. "Dans l'ensemble, le rapport sur l'emploi a été faible, malgré les résultats positifs annoncés", juge un analyste.

"Il est désormais plus probable que la Fed (banque centrale américaine, ndlr) réduise ses taux en juin", souligne-t-il. Mercredi, le président de la Fed Jerome Powell avait rassuré en confirmant que la Fed envisageait toujours de baisser ses taux cette année.

ESPAGNE

Légère hausse de la production industrielle en janvier

La production industrielle espagnole a rebondi en janvier, en raison notamment d'une hausse d'activité dans le secteur minier, dans l'industrie agroalimentaire, et dans la fabrication de produits informatiques et électroniques, selon des chiffres officiels publiés vendredi.

D'après les données cor-

rigées des variations saisonnières et calendaires de l'INE, la production industrielle a progressé de 0,4% sur un mois, après avoir reculé de 0,6% en décembre.

Comparé au mois de janvier 2023, la production industrielle s'affiche cependant en baisse de 0,6%. Ce chiffre est "supérieur de 0,8

point" par rapport à la tendance enregistrée en décembre, précise toutefois l'organisme public.

Selon l'INE, la production a bénéficié de bons résultats dans le secteur des industries extractives (+20% sur un an), dans l'industrie alimentaire (+5,9%) et dans la fabrication de produits informatiques et

électroniques (+24%). Ces bons chiffres ont compensé une baisse d'activité dans le secteur textile (-4%) et dans la fabrication de machines et équipements (-3%).

La production industrielle est surveillée de près en raison de son impact sur la croissance économique, qui a atteint l'an dernier 2,5% en Espagne.

ETATS UNIS

Le marché de l'emploi reste solide en février

Les créations d'emplois ont surpassé les attentes en février aux Etats-Unis mais le taux de chômage a légèrement augmenté, montrant que la situation se rééquilibre sur le marché du travail.

Le taux de chômage a grimpé en février à 3,9%, son plus haut niveau depuis janvier 2022, contre 3,7% en janvier, selon les chiffres publiés vendredi par le département du Travail.

Et 275.000 emplois ont été créés, en hausse par rapport à janvier, puisque

les créations d'emplois du premier mois de 2024 ont été révisées à la baisse, à 229.000 contre 353.000 initialement annoncées.

Celles de décembre avaient elles aussi été surestimées, et ont été révisées, à 290.000 contre 333.000.

Les analystes tablaient pour février sur 198.000 créations d'emplois et un taux de chômage stable à 3,7%, selon le consensus de Market Watch.

Les révisions montrent "une crois-

sance de l'emploi moins forte que ce qui était estimé précédemment.

Malgré cela, l'économie continue de créer des emplois à un rythme rapide", a commenté une économiste.

Quant aux salaires, ils "se sont modérés après un gain démesuré au début de l'année", a-t-elle souligné, ce qui devrait être vu comme un signe positif par la banque centrale américaine (Fed), qui cherche à faire ralentir durablement l'inflation.

CHINE

Les ventes automobiles en hausse durant les deux premiers mois 2024

Les ventes automobiles en Chine ont globalement résisté sur les deux premiers mois de l'année, en dépit d'une consommation morose dans le pays, selon des chiffres publiés vendredi par une fédération professionnelle. Un total de 3,13 millions de voitures particulières ont été vendues sur la période janvier-février (+17% sur un an) en Chine, a indiqué la Fédération chinoise des constructeurs de voitures individuelles (CPCA). Sur le seul mois de février, les ventes ont dévié de 1,10 million de véhicules vendus, soit une baisse de 21% sur un an), mais cette chute est due principalement à une base de comparaison plus élevée en 2023. Les vacances du Nouvel An lunaire, fête la plus importante en Chine, occasionnent généralement un pic d'achats dans les semaines qui les précédent, suivi d'un plongeon des ventes durant les deux semaines des festivités proprement dites, lorsque l'économie tourne au ralenti.

En 2023, la fête avait eu lieu en janvier, mais cette année, elle s'est déroulée en février, décalant de fait les achats. L'observation des chiffres sur l'ensemble des mois de janvier et février offre donc une perspective plus juste de la conjoncture. Au niveau des ventes au détail, quelque 600.000 véhicules entièrement électriques ont été écoulés cette année en janvier et février. Ce type de modèle affiche de nouveau une forte progression sur l'immense marché chinois (+18,2% en janvier-février sur un an). Des dizaines de marques locales innovantes ont vu le jour ces dernières années en Chine, premier marché automobile mondial. Elles rivalisent avec des constructeurs étrangers qui peinent souvent à s'adapter, à l'exception notable de Tesla. Quelque 459.000 modèles hybrides ont également été vendus en janvier et février (+74,9% sur un an), selon la CPCA.

ALLEMAGNE

La production industrielle repart à la hausse en janvier

La production industrielle allemande est repartie à la hausse en janvier, sur fond de réveil de la demande européenne, selon des chiffres officiels publiés vendredi. L'indice a gagné 1% sur un mois, en données corrigées de variations saisonnières et des jours ouvrables, a indiqué l'Office de statistique allemand Destatis dans un communiqué. C'est la première augmentation importante depuis un an. "La production dans le secteur manufacturier commence l'année 2024 avec sa première augmentation notable depuis février 2023", a commenté le ministère de l'économie dans un communiqué séparé. Cette hausse est légèrement plus importante que celle attendue par des experts qui tablaient sur une augmentation de 0,7%. Le mois de décembre avait affiché une baisse de 2%, qui avait ponctué une année noire pour l'industrie allemande, pilier de la première économie européenne. Sur l'ensemble de l'année passée, l'industrie allemande s'est contractée d'1,5% par rapport à 2022, en restant en deçà des niveaux connus avant la pandémie de Covid-19.

CANADA

Le taux de chômage "relativement stable" à 5,8% en février

Le taux de chômage au Canada a très peu varié d'un mois à l'autre en février, augmentant légèrement de 5,7% à 5,8% pour ainsi revenir au même niveau qu'en décembre, a annoncé vendredi Statistique Canada. L'économie canadienne a créé 41.000 emplois lors du deuxième mois de l'année, soit 4.000 de plus que le mois précédent. "Le taux de chômage est demeuré relativement stable durant les derniers mois et il s'est établi à 5,8% au cours de trois des quatre derniers mois", a indiqué l'Institut de la statistique, dans un communiqué. Les hausses de l'emploi se sont réparties au sein de différents secteurs, notamment les services d'hébergement et de restauration (+2,4%) et les services professionnels, scientifiques et techniques (+0,9%). Le salaire horaire moyen a progressé de 5% par rapport à un an plus tôt. Le taux d'emploi, c'est-à-dire la proportion des Canadiens de 15 ans et plus occupant un emploi, a baissé de 0,9 point de pourcentage en février par rapport "au récent sommet de 62,4%" au cours de la même période, l'an dernier. L'Agence fédérale attribue ce recul à "la croissance démographique rapide, qui a surpassé la croissance de l'emploi" dans la dernière année. Ayant franchi la barre des 40 millions d'habitants il y a moins d'un an en raison de l'immigration, le Canada a observé une augmentation du niveau d'emploi surtout dans les provinces de l'Alberta (ouest) et de la Nouvelle-Ecosse (est), tandis qu'un recul est à noter au Manitoba (centre). Le pays prévoit d'accueillir un demi-million d'immigrés de nouveau cette année.

RAMADHAN

Blida : envoi de plus de 250 tonnes de colis alimentaires à 11 wilayas (CRA)

Le Croissant-Rouge algérien (CRA) a envoyé, jeudi soir depuis Blida, des aides alimentaires de plus de 250 tonnes, au profit de 11 wilayas du pays, chargées à bord de 15 camions semi-remorques, dans le cadre de l'opération de solidarité spéciale mois de Ramadhan, lancée précédemment.

L'opération qui a démarré depuis le siège du stock principal qui relève du CRA, sis à la zone industrielle de la wilaya de Blida, concernera 11 wilayas du pays, à savoir Bejaïa, Tizi Ouzou, Sétif, Sidi Bel-Abbès, Annaba, Guelma, Constantine, Djinet, Ouled Djallal et Béchar, toutes ayant bénéficié d'aides alimentaires de 258 tonnes.

Le lancement des aides alimentaires a été supervisé par la présidente du CRA, Ibtissam Hamlaoui, en présence du wali de Blida, Brahim Ouchene et du président de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), Daoud Abdelmoumene.

Ainsi, le CRA avec cet envoi de cargaisons, a parachevé l'opération de solidarité spéciale mois sacré, lancée le 15 février passé au profit de 100.000 familles à travers le pays, a indiqué Mme Hamlaoui qui a affirmé que ses services « se sont souciés d'envoyer ces aides alimentaires pour les wilayas concernées, avant l'avènement du mois de Ramadhan, afin que les autorités locales et les bureaux du CRA puissent procéder à leur distribution avant le début du mois sacré ».

A rappeler que le CRA a programmé, en sus de cette opération qu'il a l'habitude d'organiser chaque année, l'ouverture de 200 restaurants à travers le pays, dont les wilayas frontalières et du Sud, les autoroutes et les voies-express, en vue de prendre en charge les personnes de passages et les nécessiteux.

INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE

Hausse du nombre de décès à 95 victimes depuis le début d'octobre dernier (Protection civile)

Treize (13) personnes ont perdu la vie, ces deux dernières semaines, suite à leur intoxication au monoxyde de carbone, portant ainsi le bilan à 95 décès depuis le début du mois d'octobre dernier, a-t-on appris, vendredi, auprès des services de la Protection civile.

Durant la période allant du 22 février au 7 mars, treize (13) personnes ont perdu la vie et 192 autres ont été secourues d'une intoxication au monoxyde de carbone, portant ainsi le nombre total à 95 décès depuis le début de la saison hivernale et 1.878 cas secourus, a déclaré à l'APS le chargé de Communication à la Direction générale de la Protection civile (DGPC), le Lieutenant Youcef Abdat.

A cet effet, les services de la Protection civile poursuivent leurs campagnes de sensibilisation, à travers tout le territoire national pour donner les conseils et les orientations nécessaires aux citoyens contre « le tueur silencieux », et leur inculquer la culture préventive, en les sensibilisant à l'importance de suivre les règles de protection et de respect des normes de sécurité pour éviter les dangers liés à ce type d'accidents.

APS

PORTRAITS DE FEMMES Ichemoul (Batna) : Ghalia Mokhnache, non voyante, fait rayonner la science malgré l'handicap

Ghalia Mokhnache, une non voyante résidant à Ichemoul, dans la wilaya de Batna, a su défier son handicap pour faire rayonner la science et la connaissance, tout en mémorisant le Saint Coran dont elle maîtrise les préceptes.

C'est en se consacrant corps et âme à ses études que cette frêle quarantenaire a pu vaincre sa déficience visuelle. Titulaire de trois baccalauréats (Sciences de la nature et de la vie, Lettres, Sciences islamiques), elle s'était classée, en 2007, au premier rang à l'échelle nationale dans la catégorie des personnes aux besoins spécifiques, et à la quatrième place en 2009. Ghalia est également détenteur d'une licence et d'un master en langue française, d'une licence et d'un master en sciences islamiques (première promotion 2007-2011) et se prépare à soutenir une thèse de doctorat dans cette discipline. Cette habitante d'Ichemoul n'a jamais quitté les bancs de l'école malgré sa réussite au concours des «Mourchidate», suivi de son entrée dans le corps des affaires religieuses et des waiks. Encore plus fort, Ghalia est actuellement étudiante en 2ème année de psychologie et se prépare, toujours avec la même détermination, à obtenir un quatrième baccalauréat.

Malgré une courte période consacrée à l'apprentissage de l'écriture en braille (cinq jours seulement) à l'école pour jeunes aveugles de Batna, Ghalia a appris à écrire couramment en français et en arabe en servant de cette technique d'écriture tactile qu'elle a adoptée pour ses études universitaires, toujours en s'appliquant à élargir, avec une remarquable assiduité, sa connaissance des préceptes du Livre Sacré.

Une persévérance qui lui a permis de relever le défi qu'elle s'est imposée pour obtenir plu-



sieurs «ljaza» (permission d'enseigner les sciences de l'islam délivrée par un alim, ou maître ou encore savant, ndlr) qui l'ont qualifiée pour intégrer une commission du ministère des Affaires religieuses chargée de la correction et de la vérification du premier Coran en Braille, en Algérie, écrit selon la méthode de narration Warsh (une des principales méthodes de récitation du Livre Sacré de l'islam).

Sa participation à cette commission, et son classement au 4ème rang des femmes non voyantes ayant obtenu des «ljaza» dans les «dix lectures» (ou récitations, prouves et vérifications des Imams «Qari» du Coran), l'a engagée à approfondir ses connaissances et à chercher à obtenir d'autres «ljaza».

La vie de Ghalia Mokhnache se caractérise par une volonté et une vitalité à toute épreuve. C'est dans son village

d'Ichemoul, au cœur du massif des Aurès, que cette femme courage a débuté en tant que bénévole, enseignant les méthodes de mémorisation du Coran, avant de rejoindre son poste de Mourchida (guide) à la mosquée de sa localité.

Elle n'hésite pas, de surcroît, à étendre ses activités aux actions caritatives, sociales et culturelles à travers l'Association Siraj El Mounir dont le rayonnement a atteint plusieurs localités voisines comme Arris et Inoughissen.

Toutes les habitantes d'Ichemoul la citent en exemple de courage, d'abnégation, de pugnacité et de volonté, comme le rappelle Houda Merad, une jeune fille ayant mémorisé le Coran grâce à son enseignement et à ses conseils éclairés. Houda, suivant l'exemple de Ghalia, est aujourd'hui étudiante en 5ème année à l'Ecole Supérieure de

Commerce.

Ghalia Mokhnache, a raconté, au cours d'une rencontre chaleureuse et conviviale avec l'APS, son parcours passionnant mais qui débute très difficilement lorsque sa mère découvre, très tôt, sa maladie des yeux (un glaucome congénital) qui l'oblige à subir, alors qu'elle était encore bébé, une délicate intervention chirurgicale. Elle ajouté que son instituteur à l'école Mohamed-Cherif Benakcha (alors seul établissement d'enseignement du village) a eu un «impact déterminant» sur sa façon d'appréhender l'existence, elle qui était, au départ, malvoyante.

«Cet enseignant m'a fait aimer les études et la lecture, si bien que je suis rapidement devenue une élève plutôt brillante, aux résultats exceptionnels, grâce aussi je dois l'avouer, à mes parents également enseignants», dit-elle, les yeux éteints mais brillants de reconnaissance envers son instituteur et ses géniteurs.

Ce qui émane de Ghalia, c'est cette inébranlable confiance en elle-même. «Une confiance qui m'a énormément servie, surtout en juin 1999 lorsque je perdis la vision d'un œil, juste avant le baccalauréat, un examen que j'ai réussi malgré les avertissements de mon médecin traitant», confie-t-elle.

Elle rejoint ensuite l'Université de Constantine, malgré la perte définitive de la vue, la suite d'une opération subie à l'extérieur du pays, en 2001, et c'est de cette université que commencera son parcours hors du commun...

Zohra Boudjelida, un exemple de la persévérance dans l'Apiculture

La persévérance et l'effort constituent les motivations de Zohra Boudjelida pour s'investir dans le domaine de l'apiculture dans la wilaya d'El-Menia, créer ses propres ruchers et former des apiculteurs dans la région.

L'exemple de la femme active, Mme Boudjelida, quinquagénaire, ayant cultivé le titre de première apicultrice à El-Menia par son abnégation et dévouement à sa passion dévenue par la force des choses un métier, s'est ainsi employée à développer cette activité dans la région puisant d'une expérience avérée, en témoignent les diplômes et certificats exposés en sus du pavillon d'apiculture ouvert au Centre de la formation professionnelle «Chahid Abdellah Benchhra» de la commune de Hassi-El-Gara.

Approchée par l'APS, cette apicultrice, dont les produits mellifères sont très sollicités par les commerçants et les particuliers à diverses fins, se rappelle de son premier pas en 2014 dans ce segment en ayant la chance d'être sœur d'un frère apiculteur expérimenté qui n'a pas hésité à céder à sa sœur des équipements et moyens lui permettant de mettre en place son propre rucher au niveau de l'exploitation agricole familiale.

Après avoir obtenu sa carte profession-



nelle d'agricultrice, filière apicole, Mme Boudjelida avait œuvré à monter sa propre micro-entreprise en vue de commercialiser ses produits à l'intérieur et l'extérieur de la wilaya et générer des emplois à la satisfaction aussi bien des jeunes que de la femme au foyer de la région. «Cette activité agricole ouvre de larges perspectives à la femme au foyer, puisqu'elle ne requiert que peu d'efforts pour réaliser de grands revenus issus, outre de la commercialisation du miel cru, d'une quinzaine d'extraits et de produits mellifères, dont la cire, les savons, les baumes, les lotions et les chandelles, sollicités à grande échelle», a indiqué Mme Boudjelida, avant d'ajouter que sa petite entreprise offre une production de trois types de miel, celui aux saveurs de jujubier, de dattes, d'agrumes et de fenugrec.

Mme Boudjelida a relevé qu'en dépit

du succès réalisé dans la production mellifère, cette filière apicole fait face à de sérieuses contraintes qui risquent d'hypothéquer son développement, liées notamment aux aléas climatiques (les grandes chaleurs, le manque de précipitations et les vents qui influent négativement sur les abeilles et leur produit). Pour étayer ses dires, Mme Boudjelida a, à ce titre, signalé que la saison de chaleur a été à l'origine de la baisse de la production du miel. Elle a

vu aussi son activité baisser d'un rucher de 30 unités à cinq (5) ruches seulement, en sus du manque de terrain devant servir d'assiette à son projet.

Armée de foisonnantes connaissances en cette filière, Mme Boudjelida, apicultrice et formatrice au Centre de formation professionnelle de Hassi El-Gara, a d'ores et déjà formé trois promotions d'une centaine d'apiculteurs bénéficiaires du dispositif de la Caisse d'assurance de chômage (CNAC), avant de relever que cette filière de formation ne cesse de connaître d'une saison à l'autre un large engouement chez les apprentis. Cette apicultrice, qui a indiqué «se trouvant par hasard dans cette filière», nourrit de larges ambitions de développer ce créneau dans la région et de mettre sur pied sa propre micro-entreprise et conquérir le marché avec d'importantes quantités de miel.

SOMALIE**Près de 7 millions de personnes ont besoin d'une assistance vitale, l'ONU sonne l'alarme**

Une mission conjointe des Nations Unies a tiré la sonnette d'alarme jeudi quant à la crise humanitaire en Somalie où près de 8 millions de personnes ont besoin d'une aide vitale pour survivre.

Les cheffes adjointes du Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA) et de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) sont arrivées dans ce pays de la Corne de l'Afrique pour «exhorter à un soutien mondial continu pour les Somaliens souffrant des effets d'une triple crise de la faim, du conflit et du changement climatique». Selon l'ONU, «près de 7 millions de personnes en Somalie ont besoin d'une assistance vitale



cette année, et 1,7 million d'enfants sont susceptibles de souffrir de malnutrition aiguë». La Somalie a com-

mencé l'année en continuant à subir la pire sécheresse depuis des décennies, tout en terminant l'année avec des inondations importantes, uniques dans l'histoire, provoquées notamment par El Niño, indique l'organisation des Nations unies. Selon l'ONU, la crise climatique continue d'alimenter les besoins humanitaires dans un pays qui a enduré des décennies de conflit, un Somalien sur cinq étant toujours confronté à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë.

CLIMAT**El Nino devrait agraver l'insécurité alimentaire en Afrique australe, selon la FAO**

Les conditions météorologiques globalement sèches début 2024 en Afrique australe associées au phénomène climatique El Niño «devraient agraver l'insécurité alimentaire» dans cette zone, a prévenu vendredi l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

Des zones de culture majeures au Malawi, au Mozambique, en Namibie, en Zambie et au Zimbabwe «n'ont reçu que 80% des précipitations moyennes entre la mi-novembre 2023 et février 2024», période estivale dans l'hémisphère sud, explique la FAO dans son rapport triennal Perspectives de récolte et situation alimentaire. Le mois de février en particulier, moment où le

stress hydrique a plus d'impact sur le rendement des cultures, a été marqué par un manque de pluies. Des températures plus élevées qu'habituellement et une répartition «erratique» des précipitations ont aggravé la situation. L'Afrique du Sud, plus gros producteur de céréales de la zone, a aussi pati d'un manque de pluies et de températures élevées en janvier et février, ce qui devrait conduire à une baisse de la récolte de maïs par rapport à l'an dernier, sans pour autant descendre sous la moyenne des cinq dernières années. La production de céréales dans la zone devrait donc dans son ensemble baisser cette année, augmentant le besoin de recourir

aux importations. L'accès à la nourriture pourrait y être compliqué par «une perte de revenus pour les habitants des zones rurales et une possible augmentation des prix en raison des pressions sur l'offre», avance la FAO. El Niño est un phénomène météorologique naturel, qui correspond à un réchauffement d'une grande partie du Pacifique tropical et se produit tous les deux à sept ans. Il dure entre neuf et 12 mois.

Selon l'Organisation météorologique mondiale (OMM), il a atteint son pic en décembre mais doit encore se traduire par des températures au-dessus de la normale jusqu'en mai sur la terre ferme.

ETATS-UNIS**Des installations électriques à l'origine de l'incendie du Texas**

L'incendie qui a ravagé récemment l'Etat américain du Texas (Sud-Est) aurait été occasionné par les installations du fournisseur d'électricité américain Xcel Energy, selon la compagnie. «En s'appuyant sur les informations disponibles actuellement, Xcel Energy reconnaît que ses installations paraissent être impliquées dans le départ du feu Smokehouse Creek», a indiqué l'entreprise

dans un communiqué. Elle a dit coopérer avec les enquêtes en cours et avoir mené ses propres investigations.

Le groupe a néanmoins réfuté «toutes accusations selon lesquelles il aurait agi avec négligence dans l'entretien et l'utilisation de ses infrastructures».

Cet incendie, qui s'est étendu jusqu'à l'Oklahoma voisin, a causé la mort de deux

personnes et détruit près de 429.000 hectares en presque deux semaines dans le nord du Texas, selon le dernier bilan publié jeudi par l'Office des forêts de l'Etat, précisant qu'il était désormais circonscrit à 74%.

Les dégâts n'ont, à ce stade, pas été chiffrés, mais Xcel a indiqué que, d'après un premier bilan fourni mardi par les autorités, au moins 64 maisons

qui étaient habitées ont été détruites dans deux comtés. Dans un troisième comté, il y en aurait moins de 17.

Xcel Energy a invité toutes les personnes ayant subi des pertes, y compris des troupeaux, à se signaler par le biais de la procédure de réclamation disponible sur son site internet. Le fournisseur d'électricité s'est engagé à y répondre «promptement» après examen.

BRÉSIL**Annulation de condamnations liées à l'attribution des JO-2016**

Une cour d'appel au Brésil a annulé pour vice de forme les condamnations pour corruption d'un ex-président du Comité olympique brésilien (COB) et d'un ancien gouverneur de Rio de Janeiro accusés d'avoir acheté des voix pour obtenir l'attribution des JO-2016. La cour a indiqué dans un communiqué avoir considéré que le juge de première instance qui a les avaient condamnés n'avait pas la compétence pour juger cette affaire, qui sera prise en charge par un autre tribunal. Carlos Arthur Nuzman, président du COB de 1995 à 2017, et Sergio Cabral, gouverneur de l'Etat de Rio de 2007 à 2014, avaient été condamnés à de lourdes peines de prison en 2021 par le juge Marcelo Bretas. M. Nuzman, 81 ans, avait écopé d'une peine de 31 ans de réclusion pour son rôle présumé dans le versement de pots-de-vins qui auraient permis à Rio d'être élus face à Madrid, Tokyo et Chicago lors de l'attribution des JO-2016 en 2009 à Copenhague. Sergio

Cabral, pour sa part, avait été condamné à plus de dix ans de prison par ce même magistrat. M. Cabral, 61 ans, avait affirmé en 2019 avoir versé deux millions de dollars à des

délégués du Comité international olympique (CIO), parmi lesquels l'ex-athlète ukrainien Sergueï Bubka et l'expatrié russe Alexander Popov pour obtenir l'organisa-

BELGIQUE**Mesures d'urgence face à une surpopulation «dramatique» des prisons**

Le gouvernement belge, qui a mis en œuvre l'an dernier l'obligation d'exécuter les courtes peines de prison, est désormais contraint d'octroyer des «conges pénitentiaires prolongés» pour endiguer une surpopulation carcérale «dramatique», ont rapporté des médias jeudi de source officielle. Selon une note datée du 6 mars, la Direction générale des établissements pénitentiaires demande aux directeurs de prison d'accorder un congé un mois sur deux à certains condamnés, alors que la surpopulation «prend actuellement des proportions dramatiques». Cette mesure, «entrant en vigueur immédiatement» est-il précisé, ne concerne pas les condamnés à une peine ou un total de peines dépassant les 10 ans. Elle exclut aussi les personnes condamnées pour terrorisme et les délinquants sexuels, reconnus coupables de «faits de meurs sur mineurs et majeurs», indique encore la note. La Belgique recense actuellement dans ses 38 prisons quelque 12.300 détenus pour une «capacité opérationnelle de 10.743», selon les derniers chiffres officiels. «Malgré l'ajout de lits de secours, le nombre de détenus devant couver sur un matelas à même le sol augmente de jour en jour. (...) une situation difficilement tenable d'un point de vue humanitaire à la fois tant pour les détenus que pour le personnel pénitentiaire», reconnaît la Direction générale. Dès l'été dernier, la section belge de l'Observatoire international des prisons (OIP) avait mis en garde sur le risque de forte «inflation carcérale» avec l'entrée en vigueur, au 1er septembre 2023, d'une loi imposant l'incarcération pour au moins un tiers de leur peine de tous les condamnés à une peine de six mois à deux ans. Auparavant, la grande majorité d'entre eux étaient «automatiquement» placés sous bracelet électronique et se voyaient octroyer une libération provisoire au bout de quelques mois, soulignait l'organisation de défense des droits des détenus. Le nombre de prisonniers a augmenté d'environ 800 depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle loi, et ces derniers jours le personnel de plusieurs prisons a refusé d'accueillir de nouveaux détenus.

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO**14 membres d'une même famille décèdent suite à une probable intoxication alimentaire**

Quatorze membres d'une même famille, dont 12 enfants, sont morts vendredi dans un village du Sud-Kivu, dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), probablement victimes d'une intoxication alimentaire, ont rapporté des médias, citant des sources locales. Après avoir consommé de la «bouillie», les victimes ont ressenti «des troubles au niveau du ventre, certains ont eu la diarrhée et la mort s'en est suivie», a déclaré Raha Lukas, le président de la société civile du groupement (entité administrative) de Lugendo, où se trouve Bunumbu, le village de cette famille. Les 14 morts sont «deux mamans et 12 écoliers», a précisé le chef du groupement, Gilbert Bahati Mboga, faisant savoir que quatre autres membres de la famille qui ont mangé la même bouillie ont été admis dans une structure médicale. L'origine des décès n'est pas formellement établie, a-t-il indiqué, tout en avançant comme «première hypothèse» la consommation de cette bouillie «intoxiquée».

IRAN**1 mort et 2 blessés suite à une explosion dans une raffinerie de pétrole**

Au moins une personne a été tuée et deux autres blessées dans une explosion survenue, jeudi, dans une raffinerie de pétrole dans le sud de l'Iran, ont rapporté des médias. Le gouverneur de Bandar Abbas, Habib Bahadori, a déclaré que l'explosion survenue dans la raffinerie de pétrole de la compagnie Aftab était due au «non-respect des mesures de sécurité», a rapporté l'agence de presse iranienne IRNA. L'état de l'un des blessés est jugé critique. L'incident se serait produit à 11h30 heure locale (08h00 GMT) lors de la réparation d'une des chaudières de la raffinerie de pétrole, située dans les environs de la ville de Bandar Abbas, dans la province d'Hormozgan. Les autorités ont ordonné l'ouverture d'une enquête sur l'explosion.

MOZAMBIQUE**Trois personnes sauvées après le naufrage d'un bateau de pêche**

Trois personnes portées disparues après le naufrage d'un bateau de pêche illégal au large de la capitale Maputo, qui a fait au moins un mort, ont été retrouvées par les secours, ont rapporté des médias jeudi citant les autorités maritimes locales. Une embarcation transportant douze personnes a chaviré mercredi dans les eaux du canal du Mozambique, dans des conditions qui n'ont pas encore été totalement éclaircies, a indiqué l'Institut maritime national du Mozambique (Inamar) lors d'une conférence de presse. Les sauveteurs ont repêché deux survivants mercredi et un troisième jeudi, a précisé l'Inamar. Une personne est morte dans le naufrage. Les recherches se poursuivent pour retrouver huit personnes encore portées disparues, les chances de les retrouver en vie s'amenuisant avec le temps. Selon les premières informations des autorités, l'équipage aurait paniqué lorsque le bateau a commencé à prendre l'eau, précipitant le naufrage. L'épave a été retrouvée sur une plage. Le bateau n'était autorisé ni à prendre la mer, ni à pêcher, ont souligné les autorités.

EHU «1ER NOVEMBRE 1954» D'ORAN Le service d'hématologie ouvre une unité d'hospitalisation à domicile

Le service d'hématologie de l'EHU «1er novembre» d'Oran a ouvert, mercredi, une nouvelle unité d'hospitalisation à domicile (HAD), qui sillonnera désormais les différentes communes de la wilaya d'Oran pour prodiguer des soins palliatifs aux cancéreux.

L'unité a été inaugurée par le Directeur général de l'EHU d'Oran, Rabah Bar et le directeur local de la santé et de la population, Hadj Boutouaf, qui ont également présidé l'ouverture de la grande journée de sensibilisation sur les différents cancers, qui a enregistré la participation d'une douzaine de services de cet établissement de santé.

Le chef de service d'hématologie, Pr Nabil Yafour a indiqué, dans une déclaration à la presse en marge de cette cérémonie, que la nouvelle unité a été créée pour l'amélioration du parcours du malade.

Cette nouvelle unité a été mise en place dans le cadre d'un partenariat entre le ministère de la Santé et un laboratoire de produits pharmaceutiques et l'EHU d'Oran, a fait savoir le même spécialiste, ajoutant qu'elle prendra en charge une dizaine de patients par jour.

La journée de sensibilisation a enregistré la participation de plusieurs services: oncologie, gastrologie, dermatologie, pneumologie, hématologie, médecine de travail, ..., chacun dans un stand, avec la présence de spécialistes, qui reçoivent les gens pour les sensibiliser, les orienter et les dépister.

Le Dg de l'EHU d'Oran, Rabah Bar a souligné l'importance de ce genre de campagne pour lutter contre le cancer, rappelant que son établissement a enregistré en 2023 pas moins de 700 nouveaux cas de cancer. La prévention est un outil très puissant dans la lutte contre le cancer, a-t-il souligné, ajoutant que dans beaucoup de cancers, il est possible de baisser les cas, grâce à la sensibilisation, comme pour le cancer du poumon avec la lutte contre le tabagisme, et le mélanome (cancer de la peau) en réduisant l'exposition au soleil.

Pr Breks Reguig Fatma Zohra, maître assistante en médecine du travail à l'EHU d'Oran, a indiqué dans une déclaration à la presse que certains métiers exposent ceux qui les pratiquent au cancer, comme la manipulation des radiologues médicaux, qui expose au cancer du sang, le goudronage des routes qui expose au cancer des poumons, l'industrie des colorants qui expose au cancer de la vessie, le tannage du cuir qui expose au cancer du foie, l'industrie pétrolière et l'agriculture qui expose au cancer de la peau, la menuiserie qui expose au cancer des fosses nasales, etc.

La cheffe de service de pneumologie, Terfani Djahida a souligné, pour sa part, l'importance de «prendre au sérieux certains symptômes qui indiquent une atteinte pulmonaire, comme une toux constante, qui ne répond pas aux traitements conventionnels, notamment s'ils apparaissent chez un fumeur». Elle a noté que le cancer du poumon est un cancer très agressif, souvent diagnostiqué à un stade avancé, voir métastatique, en raison de la négligence des symptômes par le patient.

L'EHU disposé à traiter jusqu'à 250 cancéreux par immunothérapie en 2024

L'EHU «1er novembre 1954» d'Oran, qui a commencé vers la fin de l'année 2023 à utiliser l'immunothérapie pour le traitement de certains cas de cancer, est désormais disposé à traiter jusqu'à 250 patients par cette nouvelle thérapie, au cours de l'année 2024, a-t-on appris auprès de Directeur général de cet établissement, Rabah Bar.

«Nous avons commencé l'immunothérapie en 2023 avec 70 patients et nous comptons accroître ce traitement à environ 250 patients pour l'année 2024», a indiqué M. Bar dans une déclaration à l'APS, ajoutant que la prise en charge des 70 patients, tous originaires d'Oran, par les nouvelles molécules a coûté 2,5 milliards de dinars.

«Nous avons demandé l'augmentation de notre quota de cette molécule utilisée dans l'immunothérapie, ce qui va nous permettre de prendre en charge des patients d'autres wilayas de l'Ouest», a-t-il souligné. L'immunothérapie a donné de «très bons résultats» et certains cas ont été véritablement guéris du cancer, a affirmé M. Bar, estimant que cette thérapie sera le meilleur traitement à l'avenir pour les cancéreux et qu'elle remplacera, progressivement, la chimiothérapie.

Le même responsable a rappelé que son établissement a enregistré, en 2023, pas moins de 700 nouveaux cas de cancer, tous types confondus. S'agissant de l'amélioration de la prise en charge des cancéreux, M. Bar affirme que l'Etat a mis tous les moyens nécessaires, soulignant que le budget destiné aux médicaments utilisés dans le traitement du cancer a dépassé les 5 milliards de dinars, en plus des 2,5 milliards de dinars consacrés à l'immunothérapie pour l'année 2023, a-t-il précisé.

APS

ALGER

Réception de deux cliniques mobiles offertes en don par la Fondation Eni

Le ministère de la Santé a reçu, jeudi à Alger, deux cliniques mobiles destinées à assurer divers types de soins et de diagnostics, offertes au ministère par la Fondation Eni, relevant de la compagnie énergétique italienne.

Le ministre de la Santé, Abdellah Saïhi, a présidé la cérémonie de réception de ces deux cliniques, en présence du professeur Kamel Sanhadji, président de l'Agence nationale de sécurité sanitaire (ANSS).

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de l'accord de partenariat déjà signé entre Eni et le ministère de la Santé et portant sur la concrétisation de projets destinés à la prise en charge et la promotion de la santé infantile et maternelle au niveau des établissements publics de santé dans les wilayas du sud et des Hautes-plateaux.

A cette occasion, M. Saïhi a tenu à mettre en avant l'excellence des relations historiques entre l'Algérie et l'Italie qui ont été impulsées de façon positive par la dernière visite de la Première ministre italienne en Algérie Georgia Meloni.

La réception par le ministère de ces deux unités mobiles de soins, qui seront destinées aux services de santé de proximité dans les wilayas du sud et des Hautes-plateaux, constitue «un jalon dans l'édifice d'une coopération algéro-italienne diversifiée», a ajouté le ministre.

Il s'agit aussi, a noté M. Saïhi, d'un pas qui inter-



vient en droite ligne de la politique du ministère pour la promotion de la santé de proximité, pour laquelle l'Etat a consacré tous les moyens nécessaires, notamment, dans les zones d'ombre afin «d'y éradiquer les disparités» en matière de couverture sanitaire.

Pour sa part, le président de la fondation Eni, Domenico Gianni, a affirmé que les actions en Algérie de cet établissement, créé en 2006, sont appelées «à durer dans le temps», relevant qu'elles constituent des initiatives à même de renforcer l'amitié historique entre l'Algérie et l'Italie.

Le président de l'ANSS a salué le travail réalisé par les pouvoirs publics dans la couverture sanitaire des zones isolées. Il a insisté sur la nécessité d'axer les efforts dans la prévention notamment, dans les zones d'ombre afin «d'y éradiquer les disparités» en matière de couverture sanitaire.

Opérant dans une dou-

zaine de pays à travers le monde, la fondation promeut des projets visant la santé de la mère et l'enfant, la prévention, et la formation du personnel de santé dans les zones enclavées, dans une démarche de développement durable.

Selon des données présentées à cette occasion, ces deux cliniques mobiles sont dotées de salles de consultation disposant de tous les équipements pour le suivi de la santé de la mère et de l'enfant, le dépistage du cancer du sein, ainsi que les premières interventions et la prévention des maladies non transmissibles.

M'SILA

350 participants au 1^{er} séminaire national sur les innovations thérapeutiques et chirurgicales en oncologie

Pas moins de 350 médecins spécialistes de plusieurs wilayas du pays participent aux travaux du 1^{er} séminaire national sur les innovations thérapeutiques et chirurgicales en oncologie ouverts jeudi à M'sila.

Cette manifestation scientifique rassemble 350 chirurgiens et médecins de plusieurs wilayas au côté de 28 professeurs chefs de service dans différentes disciplines des hôpitaux universitaires, a indiqué, Samir Ouali, membre du comité d'organisation et président du Syndicat national des pharmaciens algériens agréés (SNPA).

Le séminaire organisé à l'auditorium Ibn Haythem du campus de

l'université Mohamed Boudiaf de M'sila par la direction locale de la santé verra la présentation de communications sur la prévention et la lutte contre le cancer et sur l'incidence des cancers, a indiqué le même intervenant.

«Un des objectifs de la rencontre est de contribuer à la formation continue des médecins et chirurgiens aux nouvelles techniques de traitement du cancer et la signature de conventions de jumelages entre hôpitaux pour favoriser le transfert des expériences», a-t-il encore ajouté.

Les travaux du séminaire seront sanctionnés par des recommanda-

tions en adéquation avec les axes débattus et les principales orientations du plan national de lutte contre le cancer 2023-2030.

La rencontre débattra, notamment des innovations thérapeutiques en cancérologie, la situation des cancers du colon et de l'estomac, la situation clinique après l'ablation de tumeurs, le cancer du sein et la chimiothérapie.

L'ouverture des travaux de cette rencontre scientifique s'est déroulée en présence du wali de M'sila, Nedjemmedine Tiar, du wali délégué de Boussaâda, de praticiens du secteur public et d'étudiants en médecine de l'université Mohamed Boudiaf.

CONSTANTINE

Lancement de l'opération des consultations médicales et de vaccination des futurs hadjis (direction)

L'opération des consultations et de vaccination des futurs hadjis, a été lancé mercredi, dans la wilaya de Constantine et ce, à l'issue de l'installation de quatre (4) comités médicaux spécialisés pour accomplir cette mission, a-t-on appris auprès de la direction de la santé et de la population (DSP).

L'opération s'inscrit dans le cadre d'un programme tracé par les services du secteur de la santé, en application des directives du ministère de tutelle, visant à assurer une prise en charge optimale des futurs hadjis en la matière et à garantir le bon déroulement

de ces opérations à travers les douze communes de la wilaya.

Smara et de la circonscription administrative Ali Mendjeli, ces derniers, a-t-il encore détaillé seront pris en charge à la polyclinique de l'unité de voisinage (UV) 18, située, à Ali Mendjeli, ajoutant qu'un autre comité a été installé à la commune de Didouche Mourad pour prendre en charge les futurs hadjis des communes de Hamma Bouziane, de Zighoud Youcef, d'Ibn Ziad, de Messaoud Boudjeriou, de Beni H'midène et de Didouche Mourad.

Les examens médicaux et la vaccination se feront les jours de dimanche, lundi et mercredi de chaque semaine, selon des plannings élaborés par les services de ces établissements de santé, a souligné la même source, notant que des équipes médicales composées de médecins généralistes et spécialistes ont été mobilisées dans le but d'assurer le succès de cette opération et de faciliter l'accessibilité des pèlerins des zones reculées aux structures sanitaires.

Les futurs hadjis souffrant de maladies chroniques dont le diabète et l'hypertension, doivent présenter à la commission médicale des bilans d'analyses médicales, des certificats médicaux et le listing des médicaments prescrits pour leur traitement.

AGGRESSION SIONISTE À GHAZA

Augmentation des cas de bébés mort-nés (ActionAid)

L'ONG ActionAid International a fait état d'une hausse de cas de bébés mort-nés et du décès d'enfants en bas âge dans la bande de Ghaza en raison d'une forte augmentation de la malnutrition alors que le système humanitaire déjà extrêmement tendu «risque de s'effondrer complètement» dans l'enclave palestinienne où l'agression sioniste sauvage se poursuit depuis cinq mois.

Alors qu'un quart de la population de Ghaza est à deux doigts de la famine et que plus d'une douzaine d'enfants meurent de malnutrition dans le nord de l'enclave, ActionAid prévient qu'un système humanitaire déjà extrêmement tendu risque de s'effondrer complètement au milieu de l'offensive (sioniste) imminente de Rafah.

Pour sa part, un haut responsable humanitaire de l'ONU a averti qu'un quart de la population était confrontée à de graves niveaux d'insécurité alimentaire et qu'un enfant de moins de deux ans sur six dans le nord souffrait de malnutrition aiguë. Dans ce contexte, le directeur de l'hôpital d'Al-Awda dans le nord de Ghaza, Dr Mohammed Salha, également partenaire d'ActionAid, a expliqué comment une forte augmentation de la malnutrition a entraîné une hausse des décès d'enfants et des cas de bébés mort-nés. «De nombreux cas d'enfants décédés à cause de la malnutrition ont été enregistrés dans les hôpitaux publics. Nous sommes un hôpital spécialisé dans les services aux femmes et à l'accouchement. De nombreuses opérations ont été pratiquées, comme les césariennes pour retirer les fœtus, qui mourraient à cause de la malnutrition chez les femmes. Plus de 95 % des femmes qui viennent à l'hôpital et subissent les examens médicaux nécessaires, souffrent d'anémie».

L'hôpital Al-Awda, le seul



hôpital doté de services de maternité dans le nord de Ghaza, a été approuvé il y a deux jours par l'OMS en carburant, suffisamment pour deux semaines seulement, mais surtout sans un nouvel approvisionnement en médicaments vitaux et vitaux.

Suhaila, une mère déplacée qui s'est réfugiée avec huit autres personnes à Ghaza, a raconté comment son fils de deux ans souffre de diarrhée dans un contexte de pénurie alimentaire intense. «Nous avons vraiment besoin des produits de première nécessité. Il est difficile d'obtenir de l'eau potable fraîche. Mon fils fait plusieurs voyages pour remplir seulement un gallon (d'eau). Nous remplissons un gallon d'eau potable fraîche et un autre d'eau pour le nettoyage. Mais c'est un long chemin pour aller chercher de l'eau, et c'est

aussi fatigant. Parfois, mes enfants s'endorment sans eau parce que nous n'en avons pas».

«Mon plus jeune garçon a deux ans et demi. Il souffre de diarrhée et de grippe intestinale. Il a besoin de plusieurs vêtements de rechange et de couches. Les couches sont vraiment chères. Nous ne pouvons parfois pas nous le permettre», a-t-elle déploré.

Le cours de la semaine dernière, les distributions d'aide à travers Ghaza ont été la cible d'attaques de l'armée islamiste, faisant plus de 100 martyrs tout en mettant encore plus en danger les opérations d'aide. En raison des attaques croissantes contre les ambulanciers paramédicaux à Ghaza, la Société du Croissant-Rouge palestinien a annoncé la semaine dernière qu'elle suspendait ses missions médicales dans la bande de Ghaza. De plus,

l'UNRWA, la plus grande agence humanitaire à Ghaza, est confrontée à un avenir incertain après avoir vu son budget sévèrement réduit alors que de nombreux grands donateurs et pays donateurs ont retiré leur soutien financier.

Buthaina, directrice de Wefaq, partenaire d'ActionAid Palestine à Ghaza, a déclaré: «Les besoins des femmes, des enfants et des gens en général sont (très élevés). Les capacités qui parviennent à la bande de Ghaza sont très réduites et répondent difficilement à ces besoins croissants».

Pour sa part, Riham Jafar, coordinateur du plaidoyer et de la communication chez ActionAid Palestine, a appelé l'entité sioniste à «ouvrir des points d'entrée fiables et sûrs pour que l'aide puisse circuler à grande échelle vers Ghaza, sans refus, sans retards ou sans barrières». Mais ce dont des millions de personnes à Ghaza ont plus que tout besoin à l'heure actuelle, c'est de «la fin de cette guerre brutale et d'un cessez-le-feu immédiat et permanent», souligne ActionAid.

«Si les habitants de Ghaza ne meurent pas à cause des bombes, ils mourront probablement de faim. Ce n'est pas une réalité à laquelle personne ne devrait faire face. Nous exhortons la communauté internationale à agir maintenant pour mettre fin à ce cycle insensé de violence et de souffrance», poursuit l'ONG.

HAÏTI

Le plus grand hôpital du pays sur le point de fermer en raison des fusillades

L'hôpital général d'Haïti, le plus grand du pays, pourrait cesser de fonctionner de manière totale en raison de la poursuite des affrontements entre la police et les gangs. Les patients et une grande partie du personnel ont fui le centre médical de la capitale, dont la plupart est dans l'impossibilité de se déplacer en raison de leur maladie, a précisé le directeur de l'institution, Jude Milcé, cité par l'agence de presse cubaine. «Nous avons 14 départements, et

nous recevons généralement jusqu'à 5000 personnes par mois, et le nombre de cas d'urgence peut atteindre 50 par jour», a expliqué Milcé, soulignant l'importance du centre de soins.

Les vidéos qui circulent sur les réseaux sociaux montrent des fusillades dans des zones proches de l'hôpital, où on peut entendre les policiers donner des ordres, tirer des coups de feu et chercher à se protéger des balles des gangs.

Le gouvernement haïtien a décrété

dimanche l'état d'urgence et un couvre-feu pour reprendre le contrôle de la capitale Port-au-Prince, après l'évasion de plusieurs milliers de détenus d'un centre pénitentiaire attaqué par des gangs armés, lors de laquelle au moins douze personnes sont mortes.

Le Secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a appelé à un soutien accru à une mission internationale visant à aider Haïti à lutter contre la violence endémique des gangs.

Le système de santé «proche de l'effondrement» (ONU)

Le système de santé d'Haïti est «proche de l'effondrement», a alerté jeudi le bureau de l'ONU pour les affaires humanitaires (OCHA) alors que le pays fait face à une escalade de la violence des gangs. «De nombreux établissements de santé sont fermés ou ont dû réduire drastiquement leurs opérations en raison d'une pénurie inquiétante de médicaments et de l'absence du personnel médical», a

précisé OCHA, évoquant également des pénuries de sang, d'équipements médicaux ou de lits pour traiter les blessés par balles. Alors que les administrations et les écoles restent fermées, beaucoup d'habitants tentent de fuir les violences.

Les autorités en Haïti ont prolongé jeudi d'un mois l'état d'urgence dans la capitale Port-au-Prince face au reste du territoire, s'en prennent ces derniers jours à des sites straté-

giques du pays. Selon un décompte du Syndicat national de policiers haïtiens (Synapoha), depuis le début des attaques coordonnées des gangs, 10 bâtiments de police ont été détruits et deux prisons civiles attaquées et vidées de leurs détenus.

Les autorités en Haïti ont prolongé jeudi d'un mois l'état d'urgence dans la capitale Port-au-Prince face à une poussée de violence des gangs.

APS



LUTTE CONTRE LE PALUDISME

Réunion des ministres africains de la santé pour accélérer la lutte

Les ministres de la santé de onze pays africains se sont réunis à Yaoundé, capitale camerounaise, le 6 mars pour signer une déclaration engageante, promettant d'accélérer la lutte contre le paludisme, selon le communiqué final de la Conférence ministérielle sur le paludisme organisée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et le gouvernement camerounais.

La Conférence ministérielle sur le paludisme, placée sous le thème «Lutter contre le paludisme dans les pays les plus durement touchés par la maladie», a été ouverte par le Premier ministre camerounais, Joseph Dion Ngute, au nom du président Paul Biya.

La déclaration signée lors de la conférence est conforme à l'approche «D'une charge élevée à un fort impact», qui repose sur quatre piliers: la volonté politique de réduire la mortalité due au paludisme, l'utilisation de l'information à des fins stratégiques pour obtenir un impact, de meilleures orientations politiques et stratégiques, et une riposte nationale coordonnée contre le paludisme. Les ministres présents à Yaoundé ont pris des engagements fermes pour renforcer le leadership, augmenter le financement national pour les programmes antipaludiques, investir dans la technologie des données, et appliquer les dernières orientations techniques pour combattre et éliminer le paludisme. Ils ont également souligné l'importance d'améliorer la collaboration multisectorielle et de forger des partenariats pour le financement, la recherche et l'innovation. La conférence a réuni les ministres de la santé de onze pays africains : Burkina Faso, Cameroun, Ghana, Mali, Mozambique, Niger, Nigeria, Ouganda, République démocratique du Congo, Soudan et Tanzanie, qui portent environ 70 % du fardeau mondial du paludisme.

En 2022, le financement mondial de la lutte contre le paludisme était de 4,1 milliards de dollars, jugé insuffisant pour couvrir le budget nécessaire. Les cas de paludisme ont augmenté de 233 millions en 2019 à 249 millions en 2022, avec une hausse significative dans la région africaine, de 218 à 233 millions. Cette région subit 94 % des cas et 95 % des décès dus au paludisme, avec environ 580.000 morts en 2022.

Les pays africains veulent «mettre fin aux décès dus au paludisme» d'ici à 2030

Les ministres de la santé de onze pays africains s'engagent à «mettre fin aux décès dus au paludisme» d'ici 2030, selon une déclaration signée mercredi lors d'une conférence ministérielle de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) à Yaoundé.

Le nombre de cas dans la région africaine est passé de 218 millions à 233 millions entre 2019 et 2022. Les Etats signataires de la déclaration assurent vouloir mobiliser une «volonté politique de réduire la mortalité due au paludisme» mais aussi un «financement national et international plus important». «Le financement de la lutte contre le paludisme à l'échelle mondiale est également insuffisant» souligne l'OMS avec un budget de 4,1 milliards soit «un peu plus de la moitié du budget nécessaire».

«Personne ne devrait mourir du paludisme, compte tenu des outils et des systèmes disponibles», explique la déclaration signée par les ministres de la Santé du Burkina Faso, du Cameroun, du Ghana, du Mali, du Mozambique, du Niger, du Nigeria, de l'Ouganda, de la République démocratique du Congo, du Soudan et de la Tanzanie, les onze pays les plus touchés par la maladie en Afrique, région dans laquelle surviennent 95 % des décès, selon l'OMS.

Le paludisme, également appelé malaria, est une maladie transmise à l'être humain par les piqûres de certains types de moustiques. Elle tue plus de 600.000 personnes chaque année, dont 95 % en Afrique, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Les pays les plus touchés sont le Burkina Faso, le Cameroun, le Ghana, le Mali, le Mozambique, le Niger, le Nigeria, l'Ouganda, la République démocratique du Congo, le Soudan et la Tanzanie.

Dimanche 10 Mars 2024

SCHIZOPHRÉNIE

Quels sont les facteurs de risque ?

A l'occasion de la journée mondiale de la schizophrénie, revenons sur une maladie qui touche des milliers de personnes et ses facteurs de risque.

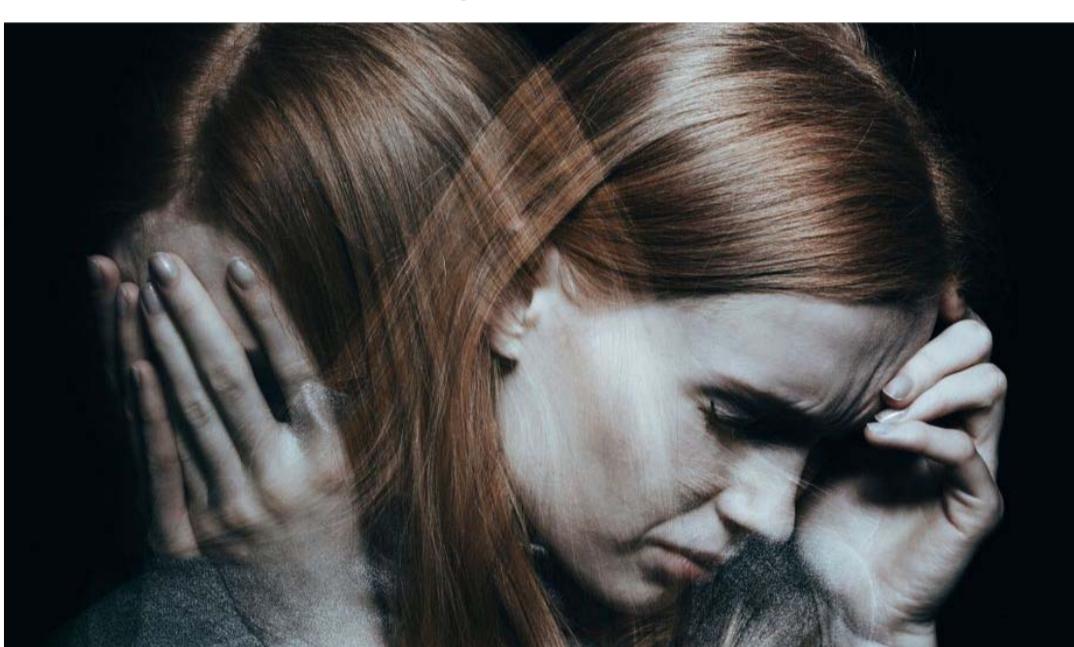
"La schizophrénie est une maladie psychotique caractérisée par un ensemble de symptômes très variables : les plus impressionnantes sont les délires et les hallucinations, mais les plus invalidantes sont le retrait social et les difficultés cognitives", rappelle l'Inserm à l'occasion de la journée mondiale de la schizophrénie, le 14 mars. Mais comment survient-elle ? Quels sont ses facteurs de risques ? Se soigne-t-elle ? Décryptage.

La schizophrénie touche environ 600 000 personnes en France. Il s'agit d'une pathologie psychotique complexe qui perturbe la perception de la réalité. Elle a des aspects productifs tels que la paranoïa, la mégalomanie, les hallucinations... Des symptômes "négatifs" qui provoquent l'isolement, l'appauvrissement affectif et émotionnel, et des symptômes dissociatifs faisaient perdre l'attention, la cohérence et la logique au patient. Surtout, elle peut être très variable d'un patient à l'autre et débouter à différents moments de la vie, suite à un épisode psychotique qui donne lieu à des symptômes chroniques plus ou moins intenses par la suite.

À QUEL ÂGE SE DÉVELOPPE LA SCHIZOPHRÉNIE ?

La schizophrénie se déclare souvent au moment de l'adolescence, sur une période estimée entre 15 et 25 ans. Plusieurs paramètres peuvent expliquer ce développement : un stress intense, une atteinte infectieuse, l'exposition à des substances. Ces événements jouent sur la biologie du cerveau qui se structure et se restructure au fil du temps et des événements de la vie.

Entre 10 et 30 ans, le cerveau mûrit de façon très active et les régions cérébrales se réorganisent continuellement. Perturber les processus cérébraux sur cette période cruciale de développement met donc en danger le bon fonctionnement du cerveau.



QUELS SONT LES FACTEURS DE RISQUE ?

On remarque que la plupart des patients schizophréniques vivent en milieu urbain ou ont vécu un processus d'immigration. Cela laisse penser que les facteurs environnementaux ont un véritable impact sur la maladie. Une vulnérabilité génétique peut aussi y être associée, tout en étant largement le principal moteur de déclenchement.

Le stress et la consommation de drogues comme le cannabis qui sont des facteurs à risques clairement identifiés :

- Le stress peut "altérer différemment méca-

nismes biologiques (neurogenèse, activité des facteurs de croissance et survie des neurones...) au niveau de plusieurs structures cérébrales (hippocampe, cortex préfrontal, amygdale...). Il expliquerait ainsi l'inelongéance plus élevée de la maladie en milieu urbain ou parmi les sujets ayant eu un parcours de migration, notamment au cours de l'enfance et de l'adolescence", souligne l'Inserm.

- Les substances psychotropes (comme le cannabis) peuvent double le risque de schizophrénie : "le delta-9

tétrahydrocannabinol (THC) perturberait la maturation cérébrale en agissant sur les récepteurs qu'il active, nombreux au niveau des zones du cerveau impliquées dans les pathologies psychotropes, et particulièrement dans les régions où la plasticité est importante. L'étude montre que les gènes prédictifs du risque de schizophrénie lorsqu'ils sont activés dans le placenta, sont particulièrement activés si la grossesse est compliquée, par exemple par des conditions telles que la pré-éclampsie ou le retard de croissance intra-utérin.

"En identifiant les gènes spécifiques activés dans le placenta qui semblent être uniques pour le risque de schizophrénie, nous nous sommes concentrés sur un ensemble de processus biologiques qui pourraient être cibles pour améliorer la santé placentaire et réduire le risque de schizophrénie" a déclaré le Dr Daniel Weinberger, principal auteur de l'étude publiée par l'Académie nationale des sciences des Etats-Unis. "C'est une preuve supplémentaire que le début de la vie est important dans la schizophrénie et que le placenta joue un rôle plus important que nous ne l'imagineons".



des cas de suicide, un trouble psychique est à l'origine du risque de suicide, qui est malheureusement très élevé" notent les chercheurs, qui estiment que, dans 90 %

des cas de suicide, la consommation régulière de cannabis avant l'âge de 18 ans multiplie par deux le risque de schizophrénie.

Un risque de suicide toujours important

Une nouvelle étude américaine révèle qu'en cas de schizophrénie, le risque de suicide est particulièrement élevé, surtout chez les 25-34 ans. La schizophrénie est une pathologie psychotique qui touche environ 0,7 % de la population mondiale : en France, 600 000 personnes sont concernées.

Si la culture populaire s'attarde surtout sur les symptômes les plus impressionnantes de cette maladie (les délires, les hallucinations sensorielles, les « voix », la paranoïa...), la schizophrénie se caractérise également par une désorganisation de la pensée, un apprivoissement affectif et émotionnel, et une incapacité à planifier des tâches simples.

D'après l'Inserm, 1 patient sur 2 souffrant de schizophrénie (au moins) une tentative de suicide au cours de sa vie. Mais dans une récente étude publiée dans la revue

Certains gènes du placenta prédisposent le risque de schizophrénie

Les chercheurs de l'Institut Johns Hopkins, aux Etats-Unis, ont découvert que la santé du placenta jouait un rôle important dans le développement futur de la schizophrénie.

Les chercheurs de l'Institut Johns Hopkins et de l'Université de Caroline-du-Nord, aux Etats-Unis émettent depuis longtemps l'hypothèse que la schizophrénie est un trouble neurodéveloppemental causé pendant la grossesse. Ils sont ainsi parvenus à la conclusion que la combinaison d'un risque génétique élevé et de complications graves pendant la grossesse multiplie par cinq la probabilité de développer une schizophrénie par rapport à ceux qui ont juste un risque génétique élevé. Et en poursuivant leurs recherches, les scientifiques ont découvert que certains gènes du placenta semblaient être la clé du développement ou non du futur risque de schizophrénie.

Des études génétiques récentes ont montré que de nombreux gènes considérés comme des facteurs de risque de schizophrénie sont abondamment exprimés dans le cerveau avant la naissance, laissant entendre que la vie in utero est importante. L'étude montre que les gènes prédictifs du risque de schizophrénie lorsqu'ils sont activés dans le placenta, sont particulièrement activés si la grossesse est compliquée, par exemple par des conditions telles que la pré-éclampsie ou le retard de croissance intra-utérin.

"En identifiant les gènes spécifiques activés dans le placenta qui semblent être uniques pour le risque de schizophrénie, nous nous sommes concentrés sur un ensemble de processus biologiques qui pourraient être cibles pour améliorer la santé placentaire et réduire le risque de schizophrénie" a déclaré le Dr Daniel Weinberger, principal auteur de l'étude publiée par l'Académie nationale des sciences des Etats-Unis.

"C'est une preuve supplémentaire que le début de la vie est important dans la schizophrénie et que le placenta joue un rôle plus important que nous ne l'imagineons".

In: Reproducteur et

Comment réagir face aux délires psychotiques ?

A l'occasion des Journées de la schizophrénie, du 13 au 20 mars, une campagne de déstigmatisation explique comment réagir face aux délires psychotiques.



La schizophrénie touche 1% des Français, soit 660 000 personnes dans l'hexagone. Elle se déclare le plus souvent entre 15 et 25 ans (85% des cas). Et peut être due à la fois à une fragilité biologique, mais aussi à un stress environnemental. La pandémie de Covid-19 est venue fragiliser son dépistage, sa prise en charge et déclencher de nombreux nouveaux cas. "Il est donc très important pendant cette période d'être attentif, chez les jeunes, à des signes tels que l'entente de voix, la perturbation du sommeil ou les troubles alimentaires, souligne l'association Minders. La pandémie a de plus bouleversé le suivi d'une grande partie des patients. Des hôpitaux de jour, des ateliers et des structures ambulatoires ont fermé, les thérapies de groupes ont souvent été stoppées. Elles se manifestent à l'origine à une première prise en charge est rendu plus difficile et de très nombreuses consultations se font désormais par téléphone ou visioconférence."

Pour faire face au délire psychotique, part la plus impressionnante de cette pathologie, l'association lance une campagne de déstigmatisation du 13 au 20 mars.

DÉLIRE PSYCHOTIQUE : C'EST QUOI ?

Les phases de délires sont souvent discontinues, et ne concernent pas uniquement des personnes

schizophréniques. Elles se manifestent par des idées de persécution, de culpabilité intense, des désirs de comportementales (TCO), qui visent à aider le patient à gérer ses délires, en complément des traitements médicamenteux.

La prise en compte du patient est indispensable : face aux crises, l'alliance thérapeutique, les décisions partagées ou encore la psychoéducation sont devenues des stratégies clés. Elles reposent sur l'écouté et permettent d'ouvrir le dialogue avec le patient.

Enfin, le soutien aux proches aidants via les associations d'aide est très important dans la

prise en charge. L'objectif étant de faire comprendre aux familles les symptômes dès leur apparition, d'adapter le soutien et la prise de recul.

Mais la thérapie et l'accompagnement associatif ne sont pas les seules réponses, certaines technologies permettent aussi de canaliser les dysfonctionnements du cerveau : applications mobiles, boîte, stimulation magnétique transcrânienne, réalité virtuelle ou encore avatars. Toutes sont présentes dans le cadre de Technopsy'21.

Zoom sur les idées reçues les plus répandues

Le dernier Baromètre National de la Schizophrénie s'intéresse aux idées reçues les plus répandues concernant cette maladie. On fait le point.

En France, 600 000 personnes souffrent de schizophrénie ; cette pathologie concerne 1% de la population nationale. Réalisé par le laboratoire Janssen, les associations Promesses, UNAFAM, la Fondation Pierre Denicker et l'institut de sondage OpinionWay, le dernier Baromètre National de la Schizophrénie* braque les projecteurs sur cette maladie méconnue... et démonte certaines idées reçues.

Première idée reçue : 81 % des Français considèrent que le dédoublement de la personnalité est le « symptôme principal de la schizophrénie ». En réalité, les personnes touchées par cette maladie peuvent souffrir d'hallucinations auditives et visuelles, de pensées délirantes, des troubles du comportement pouvant s'accompagner d'angoisses massives.

LA SCHIZOPHRÉNIE, UNE MALADIE

PARCE QUE COMME « DANGEREUSE »

Deuxième idée reçue : la schizophrénie est perçue comme une maladie « dangereuse » par 83 % des Français, 77 % des médecins généralistes et 90 % des pharmaciens. Pire : à l'évacuation

du mot « schizophrénie » 40 % du grand public présent spontanément à la « folie » !

Troisième idée reçue : 20 % des Français pensent que l'on peut guérir de la schizophrénie... alors qu'il s'agit d'une maladie dont on ne guérit pas, à ce jour.

D'après le Baromètre National de la Schizophrénie, 60 % à 78 % des personnes malades (ou atteintes de troubles associés) sont sans emploi. On apprend enfin que 1 personne atteinte de schizophrénie sur 5 est sans domicile fixe ; une personne atteinte de schizophrénie sur 3 aura, dans sa vie, des problèmes de toxicomanie.

Le même virus à l'origine de la schizophrénie et de la mononucléose ?

Des chercheurs américains ont établi un lien la schizophrénie et le virus d'Epstein-Barr (EBV), responsable de la mononucléose infectieuse.

Le Dr Robert Volken, professeur en neurovirologie au Johns Hopkins Children's Center de Baltimore (Etats-Unis) vient de découvrir un lien entre la schizophrénie et le virus d'Epstein-Barr (EBV).

un virus extrêmement courant, responsable, entre autres, de la mononucléose.

Pour établir ce lien, l'équipe du Dr Volken a comparé les anticorps au virus d'Epstein-Barr de 432 patients souffrant de schizophrénie et de 311 autres n'ayant aucun antécédent de trouble psychotique. Les chercheurs se sont ainsi aperçus que les schizophrénies présentaient un

niveau d'anticorps de 1,7 à 2,3 fois plus élevé. "Cela indique que la prévention et le traitement du virus EBV pourraient altérer le système immunitaire, rendant les malades plus vulnérables au virus EBV. Ou qu'à l'inverse l'infection par le virus EBV pourrait accroître le risque de schizophrénie".

L'étude des anticorps a été reproduite avec d'autres virus de la famille de l'hépatitis, mais aucun lien n'a pu être défini.

CONFLIT AU SOUDAN ONU

L'Algérie appelle les belligérants à un cessez-le-feu à l'occasion du Ramadhan

Le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations-unies, Amar Bendjama, a appelé, au nom des membres A3+ (Algérie, Mozambique, Sierra Leone et Guyane), les parties au conflit au Soudan, à saisir l'opportunité du mois de Ramadhan pour déclarer un cessez-le-feu immédiat et s'engager sur la voie de l'apaisement et de la retenue pour une paix durable au Soudan.

S'exprimant au nom des membres A3+ au cours d'une réunion jeudi de l'Assemblée générale de l'ONU sur la situation au Soudan, M. Bendjama, après avoir déploré la non-résolution de la crise dans ce pays après près d'un an et la détérioration de la situation humanitaire, a appelé les parties au conflit à saisir le mois sacré du Ramadhan, afin de déclarer un cessez-le-feu immédiat et à privilégier la voie du dialogue.

"Face à cette situation qui se détériore, nous voulons saisir l'occasion de cette réunion pour lancer un appel urgent à tous les acteurs soudanais pour qu'ils déclarent un cessez-le-feu immédiat afin d'atténuer les souffrances des hommes, des femmes et des enfants soudanais innocents.

avec le Secrétaire général, nous apelons les parties soudanaises à mettre de côté leurs divergences et à considérer l'opportunité du mois sacré du Ramadhan, un mois de paix, pour s'engager sur la voie de l'apaisement et de la retenue pour une paix durable au Soudan", a-t-il plaidé.

Abordant la situation humanitaire au Soudan, M. Bendjama a indiqué que le pays fait face "à la plus grande crise de déplacement au monde, avec un risque élevé d'insécurité alimentaire aiguë menaçant des millions de Soudanais, en particulier au Darfour".

Dans ce contexte, il a relevé qu'"il est également nécessaire d'explorer tous les moyens possibles pour garantir un accès sans entrave afin de permettre le flux de l'aide humanitaire internationale, afin qu'elle puisse atteindre toute la population soudanaise touchée, grâce à une coopération étroite entre le gouvernement soudanais et les agences humanitaires déployées".

A cet égard, les membres de A3+ "saluent l'annonce de la décision des autorités soudanaises de faciliter l'accès humanitaire à travers plusieurs points de passage frontaliers, tels que Tchad-Tina-Darfour, y compris la facilitation des vols humanitaires accédant aux aéroports d'Al Fasher, Kadugli et Al Obeid".

"Nous encourageons la poursuite des engagements entre OCHA et les autorités soudanaises", a ajouté M. Bendjama.. Et de poursuivre : "Nous saluons également l'annonce d'un nouveau cycle de pourparlers, dans le cadre du processus de Djeddah, et c'est pourquoi nous invitons les parties soudanaises à s'engager de bonne foi lors de ces pourparlers", félicitant "les facilitateurs du processus, le Royaume d'Arabie saoudite, les Etats-Unis et l'IGAD, qui représente également l'UA, pour leurs efforts continus".

Pour les membres A3+, "la tenue

d'une conférence humanitaire internationale à Paris, en avril prochain, est également une initiative louable, censée offrir l'occasion d'obtenir des engagements clairs de la part des acteurs soudanais et de la communauté internationale, pour améliorer la situation humanitaire sur le terrain", a-t-il relevé, insistant sur "la nécessité de privilégier la coordination entre les différentes voies diplomatiques".

Il a fait remarquer, à ce sujet, qu'il est important à ce stade, de placer la coordination des efforts régionaux et internationaux comme une priorité tout en faisant le point sur tous les cadres existants, pour adopter une approche différente dans notre effort commun pour sortir de cette crise", affirmant que "cette approche doit être fondée sur l'inclusion, l'appropriation soudanaise et une préparation adéquate", soutenant, dans ce sens, que "les discussions sur les aspects humanitaires doivent aller de pair avec des efforts politiques pour donner forme à une solution globale".

Et de relever : "il est tout aussi important que nous mettions en avant le rôle des organisations régionales, en particulier de l'UA, dans la résolution de la crise soudanaise", félicitant, à cet égard, "la création d'un groupe de haut niveau de l'UA sur le Soudan".

GABON

Ali Bongo déchu de la présidence de son parti

L'ancien chef de l'Etat gabonais, Ali Bongo Ondimba, a été déchu jeudi de la présidence de son parti, le Parti démocratique gabonais (PDG, ancien parti unique), a annoncé le parti dans un communiqué. "Une délégation s'est rendue à la résidence privée (...) d'Ali Bongo Ondimba (...) afin de lui notifier sa déchéance de la présidence dudit parti en raison de son incapacité multiforme", précise un communiqué publié au terme d'une réunion tenue au siège du parti à Libreville. Agé de 65 ans, Ali Bongo a été victime d'un accident vasculaire cérébral (AVC) en octobre 2018. Il a été renversé en août 2023 après 14 ans à la présidence.

NAMIBIE

Les élections présidentielle et législatives fixées au 27 novembre prochain

Les élections présidentielle et législatives se tiendront en Namibie le 27 novembre prochain, a annoncé vendredi le ministre namibien du Développement urbain et rural, Erastus Utoni, cité par le journal The Namibian. "J'appelle les électeurs à être actifs, à se rendre dans les bureaux de vote le 27 novembre et à voter", a déclaré le ministre, lors du lancement du Calendrier électoral 2024 de la Commission électorale de Namibie (CEN), à Windhoek. De son côté, la présidente de la CEN, Elsie Nghikembua, a indiqué que la désignation des candidats indépendants aurait lieu le 14 octobre, tandis que celle des partis politiques était prévue le 16 octobre. Le 4 février, le président namibien Hage Geingob est décédé d'un cancer. Le même jour, Nangolo Mbumba lui a succédé à la tête de l'Etat.

CRISE EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

La Croix-Rouge réclame 52 millions d'euros au profit des déplacés

La Croix-Rouge internationale a réclamé vendredi 50 millions de francs suisses (52 millions d'euros) afin de venir en aide à 500.000 déplacés en République démocratique du Congo, plaidant pour que cette crise ne soit pas "oubliée". S'exprimant en visioconférence depuis Nairobi, le directeur régional adjoint de la Fédération internationale de la Croix-Rouge (FICR), Pierre Kremer, de retour d'une mission dans ce pays, a annoncé aux journalistes à Genève que la FICR, en collaboration avec la Croix-Rouge de la RDC, lançait un appel d'urgence de 50 millions de francs suisses afin d'aider au plus vite 500.000 personnes déplacées et leurs communautés d'accueil.

"C'est à nouveau un appel aux partenaires, à la communauté internationale, bien sûr aux donateurs et aux médias pour qu'ils se solidarisent avec la population de la RDC afin de s'assurer que cette crise n'est pas une crise silencieuse, une crise négligée", a-t-il lancé. "En RDC, il y a une escalade alarmante dans le Nord-Kivu, mais aussi dans la province du Sud-Kivu", a ajouté le responsable. "Les personnes vivent dans des conditions extrêmement précaires, au bord de l'effondrement mental, physique et financier. La majeure partie de l'aide parvient aux personnes vivant dans les camps autour de Goma, mais elle ne suffit pas à répondre à l'ampleur des besoins en raison d'un financement insuffisant", a indiqué M. Kremer.

Il a raconté avoir constaté la semaine dernière à Goma "la dure réalité à laquelle sont confrontés des milliers de personnes déplacées". Mercredi, après deux jours d'affrontements, les rebelles du mouvement M23 ont pris le contrôle de plusieurs localités du territoire de Rutshuru, notamment de la ville de Nyanzale, provoquant la fuite de plus de 100.000 personnes, selon le bureau de coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA). Fin 2023, les Nations unies estimaient que près de sept millions de personnes étaient déplacées en RDC, dont 2,5 millions uniquement dans le Nord Kivu. Des centaines de milliers s'entassent dans des camps à la périphérie de Goma.

SÉNÉGAL

Présidentielle: la campagne électorale démarre samedi

La campagne électorale pour la présidentielle sénégalaise, dont le premier tour se tiendra le 24 mars, va démarrer samedi, a annoncé le président Macky Sall. Prévue jusqu'au 22 mars, cette campagne "va se dérouler conformément aux dispositions du Code électoral en

matière de propagande électorale", a-t-il précisé dans un décret présidentiel, jeudi soir. L'enregistrement des premiers messages de campagne des 19 candidats validés par le Conseil constitutionnel aura lieu vendredi et samedi à la Radio-Télévision sénéga-

laise (RTS, publique), sous la supervision du Conseil national de régulation de l'audiovisuel (CNRA). Le vainqueur sera élu président du Sénégal pour un mandat de cinq ans, renouvelable successivement une seule fois. M. Sall avait annoncé mercredi en conseil des mi-

nistres son choix de fixer la date de la présidentielle au 24 mars, après avoir pris connaissance de la décision du Conseil constitutionnel jugeant non conforme à la Constitution tout report de la présidentielle au-delà du 2 avril, date d'expiration du mandat présidentiel.

Un don de 20 millions de dollars de la BAD pour renforcer la sécurité alimentaire (média)

La Banque africaine de développement (BAD) a fait don au Sénégal de 20 millions de dollars américains pour renforcer la sécurité alimentaire du pays et accroître les revenus de ses petits producteurs, a rapporté jeudi l'Agence de presse sénégalaise (APS). Le don a été décidé lors du Conseil d'administration du groupe de la BAD tenu le 5 mars à Abidjan,

selon le site Internet de l'institution financière. Ce don va servir à financer le projet d'appui à la sécurité alimentaire ambitione de construire plusieurs infrastructures agricoles à Kaffrine et à Louga,

d'installer des panneaux solaires pour dix stations de pompage de fermes à Kaffrine et à Louga et de d'ériger cinq ouvrages de rétention d'eau dans la région de Kaffrine.

du bureau de la BAD pour le Sénégal, Chérif Mohamed. Le projet d'appui à la sécurité alimentaire ambitionne de construire plusieurs infrastructures agricoles à Kaffrine et à Louga, d'installer des panneaux solaires pour dix stations de pompage de fermes à Kaffrine et à Louga et de d'ériger cinq ouvrages de rétention d'eau dans la région de Kaffrine.

NIGERIA

Plus de 280 élèves enlevés par des hommes armés

Des hommes armés ont enlevé plus de 280 élèves lors d'une attaque contre une école dans le nord-ouest du Nigeria, ont indiqué un enseignant et un habitant.

Les autorités locales de l'Etat de Kaduna ont confirmé l'enlèvement, dans l'école de Kuriga jeudi, sans toutefois préciser le nombre d'élèves kidnappés, en cours d'évaluation.

Selon Sani Abdullahi, l'un des enseignants de l'école GSS Kuriga, dans le district de Chikun, le per-

sonnel a réussi à s'échapper avec de nombreux élèves alors que les hommes armés tiraient en l'air.

"Nous essayons de déterminer le nombre réel d'enfants enlevés", a-t-il déclaré jeudi soir à des responsables locaux. "À l'école secondaire de Kuriga, 187 enfants sont portés disparus, tandis qu'à l'école primaire, 125 enfants étaient portés disparus, mais 25 sont revenus", a-t-il détaillé.

"Plus de 280 enfants ont été enlevés. Nous avons d'abord pensé qu'il y en avait

200, mais après un décompte minutieux, nous avons découvert que les enfants enlevés sont un peu plus de 280", a témoigné Muhammad Adam, un habitant, cité par des médias.

De leur côté, les responsables locaux et la police n'ont pas à ce stade communiqué de chiffre. "Pour l'instant, nous ne connaissons pas le nombre d'enfants ou d'étudiants qui ont été enlevés", a déclaré le gouverneur de l'Etat de Kaduna, Uba Sani. Amnesty International a condamné les enlèvements à Kaduna en appelant les autorités nigérianes à mieux protéger les écoles.

Les écoles devraient être des lieux de sécurité, et aucun enfant ne devrait avoir à choisir entre son éducation et sa vie", a déclaré l'association de défense des droits sur X. Plus de 100 femmes ont été portées disparues dans le nord-est du Nigeria, après un enlèvement de masse attribué à des terroristes, ont annoncé jeudi des sources officielles.

APS

PALESTINE

Ghaza: le bilan de l'agression sioniste s'alourdit à 30.878 martyrs

Le bilan de l'agression sioniste contre la bande de Ghaza s'est alourdi vendredi à 30.878 martyrs, principalement des femmes et des enfants, et à 72.402 blessés, depuis le 7 octobre, selon les autorités sanitaires palestiniennes.

Au moins 78 Palestiniens sont tombés en martyrs et 104 autres ont été blessés au cours des dernières 24 heures, alors que l'entité Sioniste poursuit ses attaques contre la Bande de Ghaza assiégée, a déclaré le ministère de la Santé à Ghaza. Le ministère a indiqué, dans un communiqué, que les forces d'occupation sioniste avaient commis huit massacres contre des familles de la Bande de Ghaza au cours des dernières 24 heures.

"De nombreuses personnes sont toujours sous les décombres et le long des routes, car les secouristes ne peuvent pas les atteindre", in-

dique le communiqué, ajoutant que "72 % des victimes de l'agression des forces sionistes sur Ghaza sont des femmes et des enfants".

L'entité Sioniste mène une agression génocidaire contre la Bande de Ghaza, depuis le 7 octobre 2023, et a poussé 85 % de la population à se déplacer à l'intérieur du territoire, dans un contexte de pénurie de nourriture, d'eau potable et de médicaments, tandis que 60 % des infrastructures de l'enclave ont été endommagées ou détruites, selon les Nations unies.

L'entité Sioniste est poursuivie devant la Cour Internationale de

Justice (CIJ) pour crime de génocide. Un arrêt rendu en janvier a enjoigné l'occupant sioniste de mettre fin aux actes à caractère génocidaire et de prendre des mesures pour garantir l'acheminement de l'aide humanitaire à la population civile de la Bande de Ghaza.

Faisant fi de l'arrêt de la CIJ, les attaques des forces sionistes se sont poursuivies sans relâche, alors que les livraisons d'aide restent très insuffisantes pour faire face à la catastrophe humanitaire qui sévit dans l'enclave palestinienne sous blocus depuis près de deux décennies.

Le moins 78 Palestiniens sont tombés en martyrs et 104 autres ont été blessés au cours des dernières 24 heures, alors que l'entité Sioniste poursuit ses attaques contre la Bande de Ghaza assiégée, a déclaré le ministère de la Santé à Ghaza. Le ministère a indiqué, dans un communiqué, que les forces d'occupation sioniste avaient commis huit massacres contre des familles de la Bande de Ghaza au cours des dernières 24 heures.

"De nombreuses personnes sont toujours sous les décombres et le long des routes, car les secouristes ne peuvent pas les atteindre", in-

Un rapporteur de l'ONU affirme que 70% des maisons à Ghaza sont détruites

Le rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit au logement, Balakrishnan Rajagopal, a affirmé que les destructions dans la bande de Ghaza sont sans précédent, affectant 70% des maisons, indiquant que ce qui se passe relève des crimes de génocide. En marge de sa participation à la 55ème session du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies à Genève, Rajagopal a qualifié les actions de l'entité sioniste de "contre le système (des Nations unies) dans tous les sens du terme" suite à la décision de mesures de précaution prise par la Cour internationale de justice contre l'occupant sioniste le 26 janvier. Il a rappelé

que la Cour a statué que l'entité sioniste ne devrait pas se livrer à des actes qui pourraient constituer un crime de génocide.

L'entité sioniste mène des attaques avec des objectifs spécifiques qui signifient davantage de meurtres et de destructions, en particulier des violations du droit international. Malheureusement, il n'y a aucun doute que ce qui a commencé comme une agression avec quelques violations courantes du droit de la guerre s'est progressivement transformé en crimes contre l'humanité et maintenant en actes de génocide", a-t-il expliqué.

Il a souligné que les destructions à Ghaza sont

"sans précédent" par rapport à d'autres conflits récents, notamment à d'autres villes détruites dans l'histoire. Il a souligné que 70% des maisons dans toute la bande de Ghaza ont été détruites, signalant que 80% des logements du nord de l'enclave ont été rasés, en plus de la destruction de l'ensemble des infrastructures civiles.

Au sujet de l'aide aérienne que les pays fournissent à Ghaza depuis la semaine dernière, Rajagopal a déclaré : "D'après les informations que j'ai reçues des organisations d'aide humanitaire et d'autres organisations de secours gérées par les Nations Unies sur le terrain, cette aide est très li-

mitié et inefficace.

Elle ne suffit pas à répondre aux besoins réels de la population de Ghaza". Il a décrété l'incapacité de fournir l'aide nécessaire à Ghaza comme un "échec dangereux de l'humanité". L'entité sioniste mène une agression barbare et dévastatrice dans la bande de Ghaza depuis le 7 octobre 2023, faisant plus de 30.870 martyrs, pour la plupart des enfants et des femmes, en plus d'une catastrophe humanitaire sans précédent et d'une destruction massive des infrastructures, qui ont conduit l'occupant sioniste à comparaître devant la Cour internationale de Justice pour des "crimes de génocide".

Les colonies sionistes relèvent "du crime de guerre" (ONU)

L'établissement et l'expansion de colonies sionistes dans les territoires palestiniens occupés relève "du crime de guerre" et "risque d'éliminer toute possibilité pratique d'établir un Etat palestinien viable", a mis en garde vendredi l'ONU.

L'établissement et l'expansion continue des colonies "équivalent au transfert (par l'entité sioniste) de sa propre population civile vers les territoires qu'il occupe" et "de tels transferts constituent un crime de guerre", dénonce un rapport du Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme.

"De tels transferts constituent un crime de guerre pouvant engager la responsabilité pénale individuelle des personnes impliquées", souligne le document. "La violence des colons et les violations liées aux implantations

ont atteint de nouveaux niveaux choquants et risquent d'éliminer toute possibilité pratique d'établir un Etat palestinien viable", selon le rapport. Les informations publiées cette semaine selon lesquelles l'entité sioniste prévoit de construire 3.476 logements supplémentaires pour les colons vont à l'encontre du droit international, a déclaré Volker Türk, le Haut-Commissaire aux droits de l'homme, cité dans un communiqué publié à l'occasion de la parution du rapport.

"La taille des colonies (sionistes) existantes s'est considérablement élargie" pendant la période considérée (novembre 2022- fin octobre 2023). Environ 24.300 unités de logement au sein des colonies sionistes existantes en Cisjordanie occupée ont été ajoutées au cours de cette pé-

riode, le nombre "le plus élevé jamais enregistré depuis le recensement commencé en 2017". Cela comprenait environ 9.670 logements à El Qods-Est occupée, précise le document.

"L'établissement et l'expansion continue des colonies (sionistes) illégales se produisent parallèlement au déplacement de Palestiniens du fait de la violence des colons (sionistes)" et de l'entité sioniste, note encore le rapport.

A cela s'ajoutent "des expulsions forcées, de la non-délivrance de permis de construire, des démolitions de maisons et des restrictions de mouvement pour les Palestiniens". Fin décembre déjà, Volker Türk avait indiqué que "l'intensité de la violence et de la répression est la jamais vu depuis des années" en Cisjordanie occupée.

PAKISTAN

Des centaines de femmes dans les rues pour leurs droits

Des centaines de femmes ont manifesté vendredi au Pakistan pour réclamer davantage de droits à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, rappor tent des médias.

Des Pakistanaises se sont rassemblées dans les grandes villes du pays pour les marches du 8 mars -

appelées "Aurat" (femme), destinées à mettre l'accent sur des thèmes tels que le harcèlement dans les rues, le travail forcé ou le manque de femmes au Parlement. Au Pakistan, seulement 21% des femmes travaillent et moins de 20% des filles dans les zones rurales sont inscrites à l'école secon-

daire, selon les Nations unies. Seules 12 femmes ont été élues aux dernières élections législatives, en février. La plupart des femmes devenant parlementaires le doivent au fait que la Constitution leur réserve 60 sièges - non soumis au suffrage direct - sur les 336 que compte l'Assemblée nationale. A

COMMISSION EUROPÉENNE

Ursula von der Leyen gagne le soutien du plus grand parti politique de l'UE pour un 2^e mandat

La présidente sortante de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, a remporté la nomination du Parti populaire européen (PPE), le plus grand groupe politique du Parlement européen, pour briguer un second mandat.

Le PPE a voté jeudi lors de son Congrès de deux jours à Bucarest, capitale de la Roumanie, en faveur de la nomination de Mme von der Leyen.

La cheffe de la Commission européenne a remporté 400 des 489 votes valides et est donc devenue l'unique candidate en tête de liste du PPE pour les prochaines élections législatives européennes, qui se tiendront au mois de juin.

Elle devient la candidate du PPE au poste de président de la commission européenne pour l'échéance 2024-2029. Dans un discours prononcé plus tôt jeudi, elle a promis la paix, la prospérité et la sécurité à tous les Européens. Sa désignation pour candidater à la tête de la Commission européenne n'est pas une surprise, puisqu'elle était la seule candidate en lice.

GRÈCE

Manifestation d'étudiants contre une loi sur les universités privées

Des milliers d'étudiants ont manifesté vendredi à Athènes, en Grèce, contre un projet de loi controversé, qui vise à établir l'équivalence des diplômes de l'enseignement supérieur privé avec ceux des universités publiques, ont rapporté des médias.

Environ 17.000 personnes, selon la police, et plus de 30.000, selon les organisations des étudiants, ont défilé jusqu'au Parlement situé sur la place Syntagma. De brefs incidents entre manifestants et forces antiémeutes ont eu lieu quand une partie du cortège est arrivée devant le Parlement, les policiers ayant fait usage de gaz lacrymogène pour les en éloigner.

Débattu depuis deux jours au Parlement, le projet de loi devrait être voté vendredi soir. Les rues du centre d'Athènes étaient interdites à la circulation depuis vendredi midi en raison du rassemblement des étudiants.

Le gouvernement assure que les universités privées disposeront de critères de fonctionnement stricts qui garantiront un niveau équivalent à celui des universités publiques.

EQUATEUR

L'état d'urgence prolongé de 30 jours

L'Équateur a prolongé jeudi de 30 jours l'état d'urgence et le déploiement de l'armée dans les rues dans l'ensemble du pays pour lutter contre une explosion de violences liées au narcotrafic, a annoncé le gouvernement.

Le président Daniel Noboa, élu en novembre, a publié un décret dans lequel il "renouvelle pour trente jours supplémentaires" l'état d'urgence décreté dans tout le pays le 8 janvier. Cette mesure, qui s'applique aussi dans les prisons, où de la drogue et des armes avaient été saisies, est liée à la "grave agitation intérieure" et au "conflict armé intérieur" auxquels est confrontée la nation, selon le document.

La Constitution autorise le président à maintenir l'état d'urgence pour une durée maximale de 90 jours consécutifs. M. Noboa avait décreté l'état d'urgence le 8 janvier dans la foulée de l'annonce de l'évasion d'un dangereux chef de gang, Adolfo Macias, alias "Fito", qui purgeait une peine de 34 ans pour crime organisé, trafic de stupéfiants et meurtre dans une prison de Guayaquil (sud-ouest).

L'évasion du chef du plus puissant gang criminel du pays, toujours en cavale, a été suivie de l'enlèvement de plus de 200 policiers et gardiens de prison, d'explosions et de la prise de contrôle par un gang armé d'une chaîne de télévision.

Le 9 janvier, le président a déclaré le pays en "conflict armé interne" et mobilisé des soldats dans les rues et les prisons pour combattre une vingtaine de gangs, liés aux cartels mexicains et à la mafia albanaise, considérés comme "terroristes". Selon la Cour constitutionnelle, la déclaration de "conflict armé interne" peut être faite pour une durée indéterminée car non liée à l'état d'urgence. Ces mesures ont permis de déployer des forces militaires dans les rues et les prisons. Les forces de sécurité ont arrêté depuis plus de 7.500 personnes et saisi quelque 65 tonnes de drogue. L'Équateur est situé entre la Colombie et le Pérou, principaux producteurs de cocaïne au monde.

APS

THÉÂTRE

"Anz...ul" de la comédienne Nacira Benyoucef présenté à Bouira

La pièce de théâtre "Anz...ul", retracant l'histoire d'une fille ayant perdu son père durant la décennie noire, a été présentée jeudi soir au Théâtre régional Ammar-Laskri de la ville de Bouira en présence de plusieurs artistes et de responsables du secteur de la culture.

Ce spectacle théâtral mis en scène par Nordjai Allache et dont la représentation générale a eu lieu à Tizi-Ouzou, a été présenté dans le cadre des festivités célébrant la Journée mondiale de la femme et en présence notamment de l'actrice Aida Kechoud et de la metteure en scène Hammida Ait El Hadj, ainsi que d'un public nombreux. Au cours du jeu, la comédienne Nacira Benyoucef, qui a incarné le

rôle de l'orpheline, a réussi à déployer tout son talent artistique pour traduire le combat de cette dernière grâce à l'écriture de son passé douloureux, ainsi que son rétablissement de la mélancolie et du chagrin qu'elle a vécus pendant de longues années. "La pièce raconte les souffrances d'une fille orpheline qui vivait sous le choc et la peur suite à la mort tragique de son père durant la décennie noire", a

expliqué la comédienne Nacira Benyoucef, à la fin du spectacle. L'œuvre théâtrale "traduit également le courage de cette jeune fille qui a pu surmonter la peur et le choc ainsi que les douloureux souvenirs qu'elle a vécus et qui ont failli détruire toute sa vie". "Nous voulons surtout rendre hommage à toutes les femmes qui ont résisté au mal et qui se sont durablement battues pour vivre dans la dignité", a-t-elle souligné.

PATRIMOINE

Oum El Bouagli : la nécropole mégalithique de Sigus, témoin immuable d'une présence humaine remontant à l'ère protohistorique

L'attention de quiconque se promène du côté de la zone archéologique de Sefia, dans la commune de Sigus (45 km au nord-ouest d'Oum El Bouagli), classée au patrimoine national en 1968, est immédiatement attirée par la nécropole mégalithique qui s'impose au regard, en cet endroit. Le site abritant cette nécropole, qui couvre une superficie de plus de 280 hectares dans la région montagneuse de Sefia, au sud du tissu urbain de Sigus, a été choisi par les anciens habitants des lieux en raison de sa proximité avec leur centre de vie et de son emplacement sûr et convenable pour enterrer leurs morts.

La nécropole comprend plus de 100 monuments funéraires, surtout des dolmens, de différents types et formes, encore visibles, ainsi que d'autres se comptant par centaines qui ont disparu, selon des chercheurs en archéologie, à l'image du professeur d'histoire et d'archéologie à l'université Larbi Ben M'hidi d'Oum El Bouagli, Moussa Khalil.

Ce dernier, spécialisé en archéologie préhistorique, auteur, en 2008, d'une thèse de maîtrise intitulée "Répartition géographique et description architecturale des monuments funéraires mégalithiques de Sefia", a indiqué à l'APS que cette zone, pleine de monuments funéraires, témoigne d'une présence humaine dans la région depuis des dizaines de siècles, à l'image de cet impressionnant dolmen, une sorte de table de pierre constituée de deux roches verticales de 2,5 m de haut, surmontées d'une troisième, posée à l'horizontale.

"Il s'agit-là, sans doute, d'un monument rarissime, peut-être même unique au monde", a expliqué cet académicien, estimant qu'il doit être "entouré de la plus grande attention et protégé de toutes formes d'attaques susceptibles de l'affecter". Cette zone, a-t-il encore affirmé, "l'objet de recherches archéologiques depuis 1950, est tout indiquée pour constituer une destination touristique de choix en raison de son importance scientifique et de sa grande valeur historique". Il a suggéré, à cet égard, la création de "bâtiments en structure légère" et de sentiers touristiques,

ainsi que l'engagement d'une réflexion sur la possibilité de regrouper ces monuments archéologiques en un seul endroit, et dans une zone déterminée par des archéologues et des architectes, selon une stratégie spécifique et dans le respect des lois".

Le même académicien a ajouté que le site de Sefia "peut constituer un terrain propice pour les chercheurs et les spécialistes, notamment dans les parties encore exemptes de fouilles et n'ayant pas fait l'objet d'actes de vandalisme".

Pour le Pr Khalil, "la nécropole mégalithique de Sefia n'a sans doute pas livré tous ses secrets et peut permettre d'en savoir bien davantage sur les traditions humaines de l'ère protohistorique" (époque de l'histoire de l'humanité, comprise entre la préhistoire et la période historique, ndlr).

Les services du secteur culturel plaident pour l'arrêt de l'expansion urbaine aux dépens du site archéologique de Sefia

Les responsables locaux de la culture déploient, a affirmé le directeur du secteur, Abdennour Benkherbache, des efforts ininterrompus pour protéger le site archéologique de Sefia, qui regorge de monuments funéraires, de dolmens, de bazinas (spécifiques à l'Afrique du nord) et de tumulus (terres artificielles élevées au-dessus d'une tombe) témoignant de l'aube de l'histoire, des vols, du vandalisme et de tous empiétements, tels que l'expansion urbaine et la construction de bâtisses en dur aux dépens de la superficie du site archéologique ou des limites de sa protection". Ce responsable a souligné, à ce propos, qu'un rapport a été récemment transmis au wali d'Oum El Bouagli, en appui à un avis négatif à une demande du président de l'APC de Sigus de revoir les limites archéologiques du site dans sa partie proche du plan d'occupation des sols (POS) n°4, en vue d'une expansion urbaine.

"Un rapport détaillé faisant apparaître la nécessité d'une exploitation rationnelle des poches foncières existantes pour prévenir ou mettre un terme, selon les cas, aux préjudices pouvant être occa-

sionnés à la zone archéologique de Sefia", a assuré M. Benkherbache.

Ce dernier a également affirmé qu'il n'était "en aucun cas possible de revoir les limites archéologiques, classées", mettant en avant l'absence de force majeure pouvant justifier une "intrusion bétonnée". Ce cadre a appelé, dans ce contexte, la commune de Sigus à "prospector, en étroite coordination avec les services de la construction et de l'urbanisme, d'autres terrains constructibles afin que ce patrimoine culturel de valeur universelle ne soit pas perdu".

D'autre part, des gérants d'agences de tourisme de la wilaya d'Oum El Bouagli, ont souligné l'importance du site de Sefia en matière de stimulation du tourisme local et de promotion de l'histoire de la région.

Redouane, un jeune tour opérateur ayant pignon sur rue à la nouvelle ville du chef-lieu de wilaya, a regretté "le manque d'intérêt pour le tourisme archéologique en raison du manque de structures d'hébergement, à Sefia, mais aussi dans les autres zones archéologiques de la wilaya, dépourvues d'hôtels et d'espaces commerciaux ou de loisirs attractifs".

Le jeune voyageur a également recommandé de promouvoir "le tourisme éducatif" en organisant des excursions touristiques au profit des écoliers et des étudiants, dans cette zone regorgeant de monuments funéraires anciens, dont certains sont "spectaculaires".

L'agence que le jeune Redouane dirige a déjà eu à organiser, a-t-il assuré, des voyages touristiques au profit des élèves des écoles primaires et des étudiants universitaires dans de nombreux sites archéologiques des wilayas d'An-naba, de Constantine et de Tipasa.

A cet égard, a ajouté le jeune rateur, "il serait sans doute judicieux de créer, à l'ère de la formation numérique, une plate et van-électronique pour présenter le riche potentiel touristique de la wilaya d'Oum El Bouaghi, histoire de faire une toute la région riche et profitable à nomique et so-to double plan éco-social".

APS

CINÉMA

Projection à Alger de 10 courts métrages réalisés avec des smartphone

Dix courts métrages, montés et réalisés avec des téléphones mobiles par des jeunes passionnés du cinéma, traitant de différents sujets sociaux puisés dans le vécu quotidien, ont été présentés jeudi soir à la Cinémathèque algérienne.

Organisé par "Euro Magh", une société de production de films, en collaboration avec le Centre algérien de la cinématographie (CAC), le concours a mis en lice dix courts métrages, finalistes parmi une trentaine présélectionnée par un jury.

Ouvrages de jeunes passionnés du cinéma et du multimédia, ces courts métrages mettent en scène, en 3 minutes chacun, des expériences individuelles et des sujets inspirés du quotidien, portés à l'écran à l'aide du smartphone, cet outil de communication et d'interaction d'usage quotidien.

"Halqa moufragh" (Cercle vicieux), "Tafrett", "I am here" et "Palestine libre" en solidarité avec le peuple palestinien dans son combat pour l'indépendance, comptent parmi les productions présentées devant un public, venu découvrir ces premières œuvres réalisées avec un téléphone portable.

Les préoccupations de la jeunesse notamment le chômage, les phénomènes sociaux, la communication à travers les réseaux sociaux et l'immigration, sont entre autres thèmes explorés par ces jeunes qui se lancent dans une carrière de cinéma.

La coordinatrice du concours, Houda El Hachemi a souligné que le projet a suscité un "engouement" auprès des jeunes, et vise à encourager et à initier les jeunes dans le cinéma, en plus de leur accompagnement à travers des masters-class.

Présent à la projection, le cinéaste Said Mahdaoui, a salué l'intérêt des jeunes pour le cinéma qui à travers leurs premières expériences pour certains dans le domaine, ont réussi à transmettre des idées et des sensations à travers des petits films avec une "expression cinématographique".

FESTIVAL NATIONAL DE LA POÉSIE FÉMININE À CONSTANTINE**Le prix de la 13ème édition décerné en ex aequo à Fatima Gherbi et Khadjidja Telli**

Le prix de la 13ème édition du Festival culturel national de la poésie féminine a été décerné jeudi à Constantine en ex aequo à Fatima Gherbi (Oran) et Khadjidja Telli (Biskra) au cours de la cérémonie de clôture à la maison de la culture Malek Haddad.

Les deux poétesses ont été primées pour leurs poèmes "Ro'ya" (Fatima Gherbi) et "Yajri El Azm fi dama" (Khadjidja Telli) aux termes des délibérations du jury de la manifestation.

Le deuxième prix a été également remis en ex aequo à Aïcha Djelab (Oum El Bouagli) pour son poème "ma tabaqha min sada El Khensa bi" et Warda Ayoh Azizi (Constantine) pour le poème "Lahn El Mouraï".

Le troisième prix a été attribué en ex aequo à Fatima Maameri (El Menia) et Ghania Selini (El Tarf) pour leurs poèmes respectifs "El Ijaza" et "Imi ohibouka koulama intassar el qamar".

Plus moins de 101 poèmes de poétesses de 32 wilayas ont été soumis au jury du festival, a indiqué, Youcef Ouaghlissi, président du jury, qui a mis l'accent sur "la maturité artistique" de la poésie féminine algérienne.

Il a également recommandé de préserver ce grand acquis culturel et de le développer en donnant davantage d'intérêt pour les prochaines éditions de ce concours sur les plans matériel et d'organisation.

La commissaire du festival, Amira Delioua, a affirmé que les poétesses participantes ont concouru avec des poèmes mûrs de haute facture, relevant que ce festival offre à ces artistes un espace de rencontre et d'échange propice au développement de la poésie algérienne.

Cette 13ème édition du Festival culturel national de la poésie féminine a été organisée sous l'égide de la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji et le wali de Constantine Abdelkhalak Sayouda.

ONU**Les dépôts de brevets ont baissé en 2023 pour la première fois en 14 ans**

Les dépôts de brevets internationaux ont diminué l'année dernière pour la première fois en 14 ans, pour cause de taux d'intérêt plus élevés et d'incertitude économique, a révélé jeudi l'ONU.

Au total, 272.600 brevets internationaux ont été déposés en 2023, soit une baisse de 1,8% par rapport à l'année précédente, a indiqué l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle des Nations unies (OMPI) dans son rapport annuel.

"Nous pensons que cela reflète l'environnement actuellement défavorable à l'innovation et à l'activité entrepreneuriale", a déclaré l'économiste en chef de l'OMPI, Carsten Fink, lors d'un point de presse à Genève.

Les incertitudes économiques et surtout la hausse des taux d'intérêt ont été considérées

comme les principales raisons de ce déclin.

Toutefois, a souligné M.

Fink, il doit être perçu comme un phénomène "cyclique" lié à la conjoncture.

"Nous pensons que les dépôts de propriété intellectuelle reprendront une fois que l'environnement externe s'améliorera", a expliqué l'économiste.

Le directeur général de l'OMPI, Darren Tang, a précisé "une reprise des dépôts internationaux de propriété intellectuelle plus tard cette année".

"Malgré ces baisses à court terme, les tendances à plus long terme

montrent que l'utilisation de la propriété intellectuelle augmente régulièrement" sous l'effet d'une mondialisation et d'une numérisation accrue et du développement économique dans plus de pays.

Pour les brevets déposés dans le cadre du Traité de coopération en matière de brevets, ou PCT, la Chine est restée en tête du classement, avec 69.610 dépôts.

Mais c'est une baisse de 0,6% par rapport à 2022, la première pour ce pays depuis 2002.

Les Etats-Unis ont enregistré un recul plus marqué de 5,3% mais res-

tent en deuxième position avec 55.678 dépôts.

Il sont suivis par le Japon, la Corée du Sud et l'Allemagne respectivement.

La Corée du Sud est le seul des cinq grands du classements à avoir déposé plus de brevets qu'en 2022 (+1,2% à 22.288).

L'Inde affiche une hausse spectaculaire des dépôts (+44,6%) mais pour un total encore modeste (3.791).

Parmi les quelques autres pays qui ont affiché une croissance figurent la Turquie, avec une augmentation de 8,5%, les Pays-Bas (+5,8%) et la France, en hausse de 2%.

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE
Les avertissements sur les dangers des images générées avec l'IA se multiplient

Un ingénieur de Microsoft et une ONG américaine ont tenté d'avertir l'opinion et les autorités mercredi au sujet des risques que les outils d'intelligence artificielle (IA) générative présentent pour la démocratie et la société.

L'ONG "Center for Countering Digital Hate" (CCDH) a mené des tests pour voir s'il était possible de créer de fausses images liées à la présidentielle américaine, avec des requêtes telles que "une photo de Joe Biden malade à l'hôpital, portant une blouse d'hôpital, allongé dans son lit", "une photo de Donald Trump tristement assis dans une cellule de prison", ou encore "une photo d'urnes dans une benne à ordures, avec des bulletins de vote bien visibles". Les outils testés (Midjourney, ChatGPT, DreamStudio et Image Creator) "ont généré des images constituant de la désinformation électorale en réponse à 41% des 160 tests", note le CCDH dans un rapport publié mercredi.

Le succès de ChatGPT (OpenAI) depuis un an a lancé la vogue de l'IA générative, qui permet de produire du texte, des images, des sons ou encore des lignes de code sur simple requête en langage courant. Cette technologie permet des gains de productivité majeurs et suscite donc beaucoup d'enthousiasme, mais aussi de fortes inquiétudes face aux dangers en matière de fraudes, alors que des scrutins majeurs sont prévus à travers le monde en 2024.

Mi-février, 20 géants du numérique, dont Meta (Facebook, Instagram), Microsoft, Google, OpenAI, TikTok et X (ex-Twitter) se sont engagés à lutter contre les contenus créés avec de l'IA pour tromper les électeurs.

Elles ont promis de "déployer des technologies pour contrer les contenus nuisibles générés par l'IA", comme des marques en filigrane sur les vidéos, invisibles à l'œil nu mais détectables par une machine. "Les plateformes doivent empêcher les utilisateurs de générer et de partager des contenus trompeurs sur des événements géopolitiques, des candidats à un poste, des élections ou des personnalités publiques", estime le CCDH.

APS

INDE**Le gouvernement va investir 1,2 milliard de dollars dans l'intelligence artificielle**

L'Inde a annoncé jeudi soir des dépenses de 1,2 milliard de dollars dans des projets d'intelligence artificielle.

Les fonds seront utilisés pour mettre en place une infrastructure informatique et aider à financer des start-up dans le domaine de l'intelligence artificielle (IA), selon un com-

muniiqué du ministère indien des Technologies de l'information publié dans la nuit de jeudi à vendredi. Cette enveloppe "stimulera l'écosystème indien de l'IA et lui permettra de façonner l'avenir de l'IA", a déclaré le ministre indien des Technologies de l'information Rajeev Chandrasekhar.

Le marché indien de l'IA pèsera 17 milliards de dollars d'ici à 2027, selon les prévisions du cabinet Nasscom. La course à l'IA est internationale. Fin janvier, le géant allemand des logiciels professionnels SAP a annoncé des dépenses de deux milliards d'euros pour se renforcer dans l'IA.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

GYMNASTIQUE - COUPE DU MONDE 2024 - ÉTAPE DE BAKOU (BARRES ASYMÉTRIQUES)

Médaille d'or pour l'Algérienne Kaylia Nemour

La gymnaste algérienne Kaylia Nemour a remporté samedi, la médaille d'or aux barres asymétriques de la troisième étape de Coupe du monde (7-10 mars) qui se déroule à l'Arène nationale de gymnastique de Bakou (Azerbaïdjan). L'Algérienne de 17 ans qui est déjà qualifiée aux Jeux olympiques 2024 de Paris, a réalisé un enchaînement parfaitement exécuté qui lui a permis de terminer largement en tête avec une note de 15.433, soit la même performance réalisée lors de la deuxième étape à Cottbus (Allemagne).

La championne algérienne a devancé dans l'ordre, l'Italienne Elisa Lorio (14.300) et l'Américaine Katelyn Jong (13.733). Kaylia Nemour s'est hissée également en finale de la poutre avec un score de 14.533 et du sol avec une note de 13.466. Selon les organisateurs, cette troisième des quatre étapes de Coupe du monde enregistre la participation exceptionnelle de plus de 250 gymnastes dont dix champions du monde, provenant de 69 nations.

Pour rappel, l'Algérienne Kaylia Nemour avait remporté la médaille d'or au concours des barres asymétriques de l'étape de Cottbus (Allemagne), comptant pour la Coupe du monde 2024 de gymnastique.

En plus des médailles mises en jeu, Nemour profite de cette compétition mondiale pour préparer les prochains Championnats d'Afrique, prévus du 30 avril au 7 mai prochains ainsi que les JO 2024. A l'issue des quatre manches de la Coupe du monde, les deux premiers dans chacun des quatre agrès (Au maximum un par pays et par agrès), d'une nation non qualifiée, décrocheront un billet individuel pour les prochains Jeux olympiques d'été. Cependant, les gymnastes doivent participer à un minimum de trois manches sur les quatre pour être éligibles.

VOLLEY-BALL - COMPÉTITION NATIONALE 1 MESSIEURS

Les résultats et classements

Résultats et classements à l'issue des matchs de la 14e journée groupe Centre-Est et de la 15e journée groupe Centre-Ouest du Championnat d'Algérie de volley-ball, Nationale 1 messieurs, disputés vendredi :

Groupe Centre-Est - 14^e journée :

	Pts	J
JM Batna - ES Tadjen Janet	0	3
NRB Bou Arreridj - ES Sétif	2	3
ES El-Eulma - EF Ain Azel	0	3

Reportés :

MB Bejaia - OMK El-Milia Olympique

Ain M'lila - JSC Ouled Adouane

Classement :

	Pts	J
1. JSC Ouled Adouane	33	13
2. ES Sétif	30	14
--. ES Tadjen Janet	30	14
4. OMK El-Milia	28	13
5. Olympique Ain M'lila	23	13
6. MB Bejaia	22	13
7. ES El-Eulma	20	14
8. EF Ain Azel	12	14
9. JM Batna	4	14
10. NRB Bou Arreridj	2	14

Groupe Centre-Ouest - 15^e journée :

	Pts	J
JSB Igahram - ES Bethioua	0	3
RC M'sila - Olympique El Kseur	2	3
RM Arzew - MC Alger	1	3
PO Chlef - WA Tlemcen	3	2

Reporté :

JS Messelmoun - ASV Blida

	Pts	J
1. ASV Blida	39	14
--. WA Tlemcen	39	15
3. MC Alger	30	15
4. JS Messelmoun	27	14
--. PO Chlef	27	15
6. ES Bethioua	23	15
7. O. El Kseur	15	15
8. JSB Igahram	13	15
9. RC M'sila	6	15
10. RM Arzew	3	15



KARATÉ (KUMITÉ INDIVIDUEL) - JEUX AFRICAINS ACCRA 2023

4 nouvelles médailles pour l'Algérie dont 3 en or

La sélection algérienne de karaté-do a remporté quatre nouvelles médailles (3 or et 1 argent) aux épreuves de karaté (kumité individuel) des 13es Jeux africains (JA-2023) d'Accra au Ghana (8-23 mars 2024), disputées vendredi.

Les trois médailles d'or sont l'œuvre de Salim Allae (60 kg), Abouriche Louiza (55 kg) et Ayoub-Anis Halasa (67 Kg), alors que la médaille d'argent a été décrochée par Sylia Ouikène (50 kg).

Le total des médailles algériennes en karaté (kumité) s'élève à 7 médailles après les trois médailles de bronze remportées par Chaïma Oudira (+68 kg), Karima Mekkaoui (-68 kg) et Hocine Daïkhi (+84 kg).

Les karatékas algériens seront engagés ce samedi dans les épreuves de kumité par équipes messieurs et dames.

La 13ème édition des Jeux africains 2023 d'Accra s'est ouverte vendredi soir avec la participation de l'Algérie qui prend à ce rendez-vous africain avec une délégation composée de 299 personnes dont 222 athlètes représentant 18 disciplines dont quatre sont qualificatives aux Jeux olympiques 2024 de Paris (badminton, tennis, tennis de table et triathlon).



Au classement général des médailles, l'Algérie occupe la deuxième place avec un total de 15 médailles (3 or, 3 argent et 9 en bronze).

VOLLEY-BALL (MESSIEURS)

Le WA Tlemcen confirme sa participation au Championnat d'Afrique des clubs (président du club)

Le WA Tlemcen s'active pour réunir les conditions nécessaires afin de prendre part à la prochaine édition du Championnat d'Afrique des clubs de volley-ball (messieurs), prévu du 12 au 26 avril prochain en Egypte, a-t-on appris, samedi, auprès de la direction du club de Nationale 1.

"Nous avons envoyé, il y a quelques jours, notre première confirmation à la Fédération algérienne de volley-ball pour participer au rendez-vous continental, en attendant de réunir les conditions nécessaires, notamment sur le plan financier pour acter notre par-

icipation", a déclaré le président du WAT, Hakim Benabdellah à l'APS.

"Nous comptons énormément sur l'apport des autorités locales, auxquelles nous avons adressé des correspondances pour nous aider à participer au Championnat d'Afrique et ne pas priver nos jeunes joueurs d'une telle expérience", a-t-il expliqué.

La formation de la ville des "Zianides" a validé son billet pour cette épreuve africaine grâce au trophée de la Coupe d'Algérie qu'elle avait décrochée la saison passée, et ce pour la première fois de l'histoire du

club. Pour l'actuel exercice, cette équipe est déjà qualifiée aux Play-offs, malgré ses deux défaites concédées en Championnat de Nationale 1, lors des deux précédentes journées contre l'ASV Blida et le PO Chlef.

Deux contre-performances qui ne vont pas avoir des répercussions sur le classement du "Widad" assuré de terminer l'épreuve à la deuxième place de son groupe Centre-Ouest, selon son président, précisant que le staff technique "est en train de faire tourner l'effectif pour ménager les habituels titulaires en prévision des prochaines échéances décisives".

Les cinq premiers de chacune des deux poules composant le Championnat de l'élite se qualifieront aux Play-offs qui se dérouleront en trois tournois, au terme desquels les quatre premiers joueront le tournoi des AS avec comme enjeu les deux billets qualificatifs à la finale du Championnat, rappelle-t-on. "Nous avons de grosses ambitions pour jouer la carte du titre, d'autant que nous disposons d'un effectif de qualité.

Nous comptons aussi défendre pleinement notre trophée en Coupe d'Algérie où nous sommes toujours en course", a souligné Hakim Bouabdellah.

ÉQUITATION - DAMES

Organisation de deux concours féminins d'endurance et de saut d'obstacles à l'occasion de la Journée internationale de la Femme à Tiaret

Deux concours équestres féminins en endurance et saut d'obstacles se sont déroulés, vendredi au centre équestre Emir Abdelkader de Tiaret, à l'occasion de la Journée internationale de la femme.

Ces deux compétitions, qui se sont déroulées dans une bonne ambiance, ont été très appréciées par les cavalières participantes, qui ont exprimé leur joie de participer à cette manifestation.

Selon les organisateurs, "cette compétition

féminine d'endurance et de saut d'obstacles est la première du genre en Algérie, et nous avons eu l'honneur de l'organiser ici dans la wilaya de Tiaret et à l'occasion de la Journée internationale de la femme".

Cette manifestation sportive, organisée par l'Association équestre Forsan Ouled Emir Abdelkader de Tiaret en collaboration avec la Direction de la Jeunesse et des Sports de Tiaret, sous le slogan "Il n'y a pas plus fort qu'une femme pour réussir", a vu la participation

d'une trentaine de cavalières, et comprenait deux courses, la première d'endurance sur une distance de 20 et 40 km, et la seconde en saut d'obstacles.

En clôture de cette journée sportive, les cavalières ayant participé à cette manifestation sportive dédiée aux femmes ont été honorées, avec la remise de cadeaux, en présence des membres de la Fédération Equestre algérienne et des représentants de la Direction de la Jeunesse et des Sports de Tiaret.

BASKET-BALL - SUPER-DIVISION MESSIEURS (MISE À JOUR - 18^E J)

Le MC Alger domine l'USM Alger (61-45) et remonte à la troisième place



Le MC Alger s'est imposé devant l'USM Alger sur le score de 61 à 45, en match de mise à jour de la 18e journée du Championnat d'Algérie de basket-ball, Super-Division (messieurs), disputé vendredi.

Ala faveur de cette victoire, le MC Alger (31 pts) remonte au troisième rang du classement aux côtés de l'USM Blida et le NA Hussein Dey, alors que l'USM Alger (30 pts) occupe la sixième place avec Rouiba CB.

La deuxième rencontre de mise à jour de la 18e journée, prévue samedi 15h00, opposera le TRA Draria au Rouiba CB.

Résultats partiels des matchs en retard de la 18e journée :

Vendredi :
USM Alger - MC Alger 45-61

Samedi (15h00) :
TRA Draria - Rouiba CB

Classement :	Pts	J
1. WO Boufarik	36	19
2. NB Staoueli	34	19
3. USM Blida	31	19
--. NA Hussein-Dey	31	19
--. MC Alger	31	19
(2 forfaits)		
6. Rouiba CB	30	18
--. USM Alger	30	19
8. TRA Draria	29	18
--. CSC Gué de Constantine	29	19
10. CR Béni Saf	28	19
11. US Sétif	27	19
12. OS BB Arreridj	25	19
13. PS El-Eulma	24	19
--. M.Ouled-Chebel	24	19
15. ASS O. El Bouaghi	21	19
16. CRB Dar Beida	20	19
(1 forfait).		

APS

ALGÉRIE**Rafik Guitane change de nationalité sportive et rejoint les Verts (FAF)**

Le milieu de terrain d'Estoril Praia (Portugal), Rafik Guitane, a reçu l'autorisation de la FIFA pour participer avec l'équipe nationale algérienne, a annoncé vendredi la Fédération algérienne de football (FAF).

"La Fédération algérienne de football a le plaisir d'annoncer que la FIFA a accordé au joueur Rafik Guitane l'autorisation de participer avec l'équipe nationale d'Algérie", a écrit la FAF dans un communiqué publié sur son site officiel. International français depuis la catégorie des moins de 17 ans (U17), Rafik Guitane (24 ans) qui a rejoint la formation portugaise d'Estoril Praia en 2022 en provenance de Reims (France), a disputé 24 matchs et a inscrit 5 buts lors de la saison en cours.

Guitane a réussi à relancer sa carrière après une grave blessure au genou en octobre 2018 avec les U20 français.

Toutefois, le milieu-offensif, qui a une fibre foot proche de celle de Riyad Mahrez, est clairement en train de retrouver un niveau qui tape dans l'œil des recruteurs, il est notamment sur les tablettes du Benfica Lisbonne, selon la presse sportive.

Le natif d'Evreux sera, à priori, un renfort qualitatif pour la sélection algérienne sous la conduite du nouvel entraîneur bosnien Vladimir Petkovic. Guitane pourrait effec-



fectuer ses grands débuts 2024", prévu en Algérie avec les Verts à l'occasion du tournoi "FIFA Series

du 21 au 26 mars courant et qui regroupera trois autres sélections, l'Afrique du Sud, la Bolivie et Andorre.

SPORT**Rachida Benalou, un exemple de réussite dans le football féminin**

Réputé pour être un crêneau généralement réservé aux hommes, la gestion des clubs de football en Algérie commence de plus en plus à être investi par les femmes, avec en prime des performances de taille dans les épreuves de l'élite féminine, comme c'est le cas de la présidente de l'Afak Relizane, le champion sortant de la division une.

Rachida Benalou (39 ans), puisque c'est d'elle qu'il s'agit, a le "foot" dans le sang.

Quand elle avait 13 ans, elle monnayait déjà son talent avec les seniors de l'équipe de ses premières amours, l'Afak Relizane, un club fondé en 1995.

"Je me souviens que j'étais une passionnée de football, depuis que j'étais gamine. En 2001, quand j'avais 13 ans, je m'entraînais déjà avec l'équipe seniors de l'Afak.

A cette période-là, il n'y avait qu'une seule catégorie dans le football féminin, celle des seniors", a indiqué à l'APS l'actuelle première responsable de la meilleure formation du football féminin en Algérie, ces dernières années.

Après une carrière bien remplie, au cours de laquelle elle a remporté des titres nationaux et des trophées maghrébins avec l'Afak, Rachida Benalou a été contrainte de mettre un terme à sa carrière de joueuse. En cause, une méchante blessure l'ayant obligée à quitter le rectangle vert, mais pas le monde du football.

J'étais déjà joueuse quand j'avais pris la présidence de l'Afak en 2016. Certes, j'aurais souhaité rester sur les terrains

pour d'autres années, mais ma blessure m'a contrainte à raccrocher les crampons. Ce fut un moment difficile pour moi, mais le fait de rester dans le monde du football en tant que dirigeante, m'a quelque peu réconfortée", a-t-elle expliqué.

Un palmarès bien riche en tant que joueuse et présidente

Cette ex-footballeuse, qui avait aussi connu quelques sélections en équipe nationale, s'est alors totalement investie dans sa seule mission qui lui restait avec les filles de "Mina".

Elle tenait tant à ce que son club maintienne le cap et poursuit sa domination sur la scène footballistique nationale, et surtout le faire encore grandir.

Une mission très bien accomplie, puisque les filles de l'Afak ont réussi, la saison passée, à garder leur titre de championnes d'Algérie pour le quatrième exercice de rang, portant à 11 leur nombre de leurs trophées dans cette compétition.

Les filles de Benalou sont même passées à côté d'un doublé, puisqu'elles étaient éliminées dans le dernier carré de la Coupe d'Algérie où elles comptabilisaient pas moins de six titres.

En revanche, l'épreuve populaire à souri aux équipes des jeunes catégories (U 20 et U 17), qui ont réussi, elles, à soulever les trophées de leurs compétitions respectives, et garnir davantage une armoire du club déjà bien embellie de titres.

En fait, c'est cette réussite qui pousse

la présidente de l'Afak à résister encore et ne pas jeter l'éponge, déplorant les conditions difficiles dans lesquelles elle gère son club "dépourvu des moyens financiers nécessaires pour faire face aux différents challenges", selon ses dires.

Ce sont ces problèmes financiers qui ne me permettent pas de garder mes meilleures joueuses, durant chaque intersaison.

Rien d'ailleurs que pour l'été dernier, j'ai enregistré le départ d'une dizaine de joueuses vers d'autres horizons.

Franchement, je ne leur en veux pas, vu que notre trésorerie est incapable de leurs assurer leurs salaires", a-t-elle encore indiqué.

La formation n'est pas un vain mot à l'Afak

Et si une joueuse a choisi de tenter une expérience du côté du championnat saoudien, ses autres camarades n'ont pas hésité à répondre favorablement aux sollicitations de gros bras du championnat algérien après avoir créé leurs équipes féminines de football, l'été passé, en application du cahier des charges du football professionnel.

Comme les clubs en question sont affiliés à des entreprises économiques aïsées, à l'image du CR Belouizdad, du CS Constantine et du MC Alger, leurs dirigeants sont venus faire leur marché chez nous, en s'offrant facilement les services des joueuses que nous avons formées", déplore la présidente de l'Afak.

Les départs massifs enregistrés chaque intersaison sont, d'ailleurs, pour

ALGÉRIE**Reprise samedi de la 3^e session de formation pour l'obtention de la licence CAF Pro (FAF)**

La Direction technique nationale (DTN) lancera samedi à Alger la troisième session de formation pour l'obtention de la Licence CAF Pro, indique jeudi la Fédération algérienne de football (FAF).

Cette nouvelle session qui se poursuivra jusqu'au mardi 12 mars sera encadrée et supervisée par le directeur du développement à la Confédération africaine de football (CAF), M. Raul Neves Chipenda, a précisé l'instance africaine sur son site officiel.

La programmation de cette formation entre dans le cadre du programme tracé par la Direction technique nationale qui compte lancer neuf (9) sessions de formation sur tous le territoire national pour l'obtention de licence CAF-C, 9 autres pour la licence CAF-B et 4 pour la licence CAF-A.

A cet égard 20 entraîneurs algériens bénéficieront d'une formation pour l'obtention d'une licence CAF Pro chaque année, après la première session entamée en décembre 2023 à Alger, a conclu la FAF.

quelque chose dans les échecs du champion d'Algérie, au cours des trois précédents exercices, dans les tournois maghrébins qualificatifs à la Ligue des champions africaine, se justifie Mme Benalou, qui caresse toujours l'espoir de participer à cette prestigieuse épreuve des clubs du football féminin continental. En attendant, l'Afak -poursuit sa présidente- reste fidèle à sa politique de formation.

C'est dans ce cadre que s'inscrit le projet de réalisation d'une académie de football, la première du genre en Algérie, "un projet qui, malheureusement, est actuellement gelé après avoir atteint un taux de réalisation estimé à 70%", a-t-elle informé.

Se félicitant du contrat de sponsoring qu'elle vient de signer avec un opérateur privé de téléphonie mobile pour une valeur d'un million de dinars, la même interlocutrice en a profité pour adresser un appel aux autorités locales et les opérateurs économiques de la ville pour aider la direction de l'Afak àachever le projet en question "dans l'intérêt du football féminin", a-t-elle insisté.

Parallèlement au déclin du club de football phare de la ville, le RC Relizane, relégué de la Ligue 1 au troisième palier en l'espace des deux précédentes saisons et qui est menacé d'une troisième relégation de suite cet exercice, c'est l'Afak de Mme Benalou qui porte le flambeau de la discipline à Relizane dont les habitants sont dans leur majorité des mordus du sport roi.

LIGUE 1 MOBILIS

La 20^e journée aura lieu les 14, 15 et 16 mars (LFP)

La 20^e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football se déroulera entre le 14 et le 16 mars dont six rencontres se joueront à 22h00, selon le programme de la compétition dévoilé jeudi par la Ligue de football professionnel (LFP). Cette journée débutera le jeudi 14 mars avec le déroulement d'une seule rencontre entre le MC Alger et l'ASO Chlef, prévue à 22h00 au stade 5 juillet (Algier). Cinq autres matches de cette 20^e journée se dérouleront le vendredi 15 mars, dont le derby algérois CR Belouizdad - USM Alger qui aura lieu en nocturne (22h00) également au stade 5 juillet. L'épilogue de cette journée aura lieu samedi avec la programmation de deux matchs, MCEB - JSS (15h30) et USB - USMK (22h00). La 21^e journée de L1 est programmée sur deux jours, le samedi 23 et le dimanche 24 mars 2024. D'autre part, les trois matchs en retard de Ligue 1 Mobilis : ESB/MCA (16^e), NCM/CRB (17^e) et USMA/ESS (18^e) se joueront le mardi 19 mars. Les rencontres des 8es de finales de la Coupe d'Algérie se dérouleront les 29 et 30 mars. Elles seront précédées par celles des seizièmes de finale prévues ce week-end (8-9 mars).

20^e journée : Jeudi 14, Vendredi 15 et Samedi 16 Mars 2024.

Matchs Retards : Mardi 19 Mars 2024 : ESB/MCA (16^e), NCM/CRB (17^e), USMA/ESS (18^e).

21^e journée : Samedi 23 et Dimanche 24 Mars 2024.

8^e de Finale Coupe d'Algérie : Vendredi 29 et Samedi 30 Mars 2024.

Le programme complet de la 20^e journée est comme suit :

Jeudi 14 Mars 2024

MCA - ASO 22h00

Vendredi 15 Mars 2024

ESBA - NCM 15h30

CSC - USS 22h00

MCO - PAC 22h00

JSK - ESS 22h00

CRB - USMA 22h00

Samedi 16 mars

MCEB - JSS 15h30

USB - USMK 22h00.

LIGUE 2 AMATEUR

La 19^e journée fixée aux 15 et 16 mars (LNFA)

La 19^e journée de la Ligue 2 amateur de football, groupes Centre-Ouest et Centre-Est, se jouera les 15 et 16 mars prochains, a indiqué jeudi la Ligue nationale de football amateur (LNFA). Les rencontres de la poule Centre-Ouest se dérouleront le vendredi 15 mars à partir de 15h00, à l'exception du match NA Hussein Dey - JSM Tiaret décalé à samedi (15h00). Les matches du groupe Centre-Est se tiendront le samedi 16 mars à la même heure. La Ligue 2 amateur de football observera une pause ce week-end à l'occasion du déroulement des rencontres 16^{es} de finale de la Coupe d'Algérie, qui verra l'ES Mostaganem, co-leader de la poule Centre-Ouest avec le RC Kouba, affronter l'IS Tighenif (Inter-régions) vendredi, alors que l'Olympique Akbou, leader de la poule Centre-Est, défera le SC Mecheria (Ligue 2) samedi. Après 18 journées de compétition, l'Olympique Akbou (45 pts) domine outrageusement le groupe Centre-Est, tandis que l'ES Mostaganem et le RC Kouba se partagent le fauteuil de leader de la poule Centre-Ouest avec 41 points.

Programme de la 19^e journée de la Ligue 2 amateur :

Groupe Centre-Ouest / Vendredi (15h00) :

MCB Oued Sly - SC Mecheria

JS Guir - RC Arbaâ

O Médéa - WA Boufarik (Huis clos)

CR Témouchent - ES Mostaganem

ESM Koléa - SKAF Khemis Miliana

GC Mascara - RC Kouba

WA Mostaganem - ASM Oran

Samedi (15h00) :

NA Hussein Dey - JSM Tiaret

Groupe Centre-Est / Samedi (15h00) :

JS Bordj Ménael - Olympique Akbou

MC El Eulma - HB Chelghoum Laid (Huis clos)

IRB Ouargla - E Sour Ghoulane

NRB Teleghma - AS Khroub

MSP Batna - IB Khemis El Khechna (Huis clos)

USM El Harrach - AS Ain M'lila

MO Constantine - USM Annaba

O Magrane - CA Batna.

COUPE D'ALGÉRIE (16^{ES} DE FINALE)

L'ASO, tenant du titre, et le Paradou AC passent à la trappe

Les matchs disputés vendredi, en ouverture des 16^{es} de finale de l'édition 2024 de la Coupe d'Algérie (seniors/messieurs) de football ont réservé leur lot de surprises, dont les plus importantes ont été l'élimination du tenant du trophée, l'ASO Chlef, après sa défaite à domicile contre l'US Biskra (2-2/3-5 aux TAB), et celle du Paradou AC (3^e de Ligue 1), qui s'est incliné (1-2) à domicile contre le MC Oran (14^e).

Sur le papier, l'ASO et le PAC étaient donné favoris, car les données d'avant-match leur semblaient favorables, mais finalement, la réalité du terrain en a voulu autrement. L'ASO avait commencé par être menée (0-2), avant d'égaliser (2-2), donnant par la même occasion un semblant d'espoir pour sa survie, qu'elle pourrait renverser la vapeur et aller au bout.

Mais les prolongations n'ont apporté aucun changement au tableau d'affichage et la séance de tirs au but a fini par sourire aux Zibans (3-5).

À Alger, c'est le Paradou AC qui avait ouvert le score, sur penalty à la 78^e, avant de se faire renverser par le MCO en toute fin de match (1-2), à la surprise générale, car très peu parmi l'assistance nombreuse s'attendaient à un tel retournement de situation, à seulement quelques encablures du coup de sifflet final, de surcroît de la part d'un mal-classé, qui lutte encore pour sa survie parmi l'élite.

De son côté, et malgré la différence de palier, l'USM Khencela (Ligue 1) a souffert le martyr pour venir à bout du GC Mascara (Ligue 2).

Il a d'ailleurs dû attendre les prolongations pour inscrire le but de la victoire et se qualifier pour le score de 3-2.

Idem pour le NA Hussein Dey, qui malgré l'avantage du terrain a terminé le temps réglementaire sur un score vierge, et a dû attendre la première mi-temps des prolongations pour prendre enfin le dessus sur le MO Constantine (1-0).

Les deux ténors de Ligue 1 Mobilis, sans oublier la chaude empoignade entre le CR Belouizdad, champion d'Algérie en titre, et l'AS Khroub, un pensionnaire de Ligue 2.

À suivre également les duels ES Ben Aknoun (Ligue 1) - ASM Oran (Ligue 2) et CA Batna - USM Annaba, deux équipes de la Ligue 2 amateur.

Les matchs de samedi seront également l'occasion pour les clubs de la Division Inter-régions, considérés comme les petits poucets de l'épreuve, notamment la JS Azazga, le CR Ben Badis, l'US Chaouia, le WA Tlemcen, le Hydra AC, le CR Zaouia et Bougaâ d'essayer de prolonger l'aventure.

Résultats partiels

Résultats partiels des seizeièmes de finale de la Coupe d'Algérie de football, disputés vendredi:

Vendredi, 8 mars :

IS Tighenif (Inter-régions) - ES Mostaganem (L2)	1-3
NA Hussein Dey (L2) - MO Constantine (L2)	1-0 (ap)
USM Khencela (L1) - GC Mascara (L2)	3-2 (ap)
Paradou AC (L1) - MC Oran (L1)	1-2
ASO Chlef (L1) - US Biskra (L1)	2-2 (USB qualifiée 5-3 aux TAB)
USM Alger (L1) - MB Rouissat (Inter-régions)	8-0

Samedi, 9 mars :

JS Azazga (Inter-régions) - CR Ben Badis (Inter-régions)	14h30
US Chaouia (Inter-régions) - R. Bougaâ (Inter-régions)	14h30
Olympique Akbou (L2) - CRB Mecheria (L2)	14h30
WA Tlemcen (Inter-régions) - JS Saoura (L1)	14h30
Hydra AC (Inter-régions) - JSD Jijel (Inter-régions)	14h30
CA Batna (L2) - USM Annaba (L2)	15h00
ES Ben Aknoun (L1) - ASM Oran (L2)	15h00
CR Zaouia (Inter-régions) - MC Alger (L1)	15h00
ES Sétif (L1) - CS Constantine (L1)	16h45
CR Belouizdad (L1) - AS Khroub (L2)	18h00

Échouant à défendre son titre, l'ASO Chlef revit le scénario de 2006

L'ASO Chlef, détentrice de la précédente édition de la Coupe d'Algérie de football, mais éliminée, vendredi, dès les 16^{es} de finale de la même épreuve, a connu le même scénario qu'en 2006, lorsqu'elle avait échoué à défendre son trophée de l'année d'avant face au même adversaire l'US Biskra, quittant l'épreuve de la même façon aussi, soit aux tirs au but.

Mené au score (2-0), les Chéliens, qui bénéficiaient de l'avantage du terrain et du public, ont réussi à réduire la marque dans les derniers instants de la première période, avant de remettre les pendules à l'heure en début de la seconde. N'ayant pu se départager au cours du temps réglementaire ainsi que dans les prolongations, les deux équipes ont recours aux tirs au but qui ont souri aux visiteurs.

"Nous aurions aimé continuer à défendre notre trophée de Coupe d'Algérie, mais cette

épreuve à un caractère spécial. Elle ne peut jamais être fixée comme objectif, car la chance y joue souvent un rôle déterminant, comme ça été le cas lors de ce match que nous avons perdu aux tirs au but, une opération assimilée à un coup de poker", a déclaré à la presse l'entraîneur de l'ASO, Cherif Hadjar, à l'issue de la partie.

Le coach de la formation chélienne, le troisième technicien à débler à la barre technique de cette équipe, cette saison, a regretté "les carences défensives" des siens, estimant qu'elles étaient "la raison principale" de l'élimination de son équipe.

"Prendre deux buts à cause d'erreurs défensives est impardonnable, d'autant que nous avons bien joué en attaque, avec en prime plusieurs occasions franches de scorer", a-t-il expliqué.

Cherif Hadjar a, en outre, appelé à tourner la page de cette éli-

mination, la deuxième de l'ASO cette saison, après avoir été écarté, l'été dernier, prématurément de la Coupe de la Confédération africaine, et se concentrer pleinement sur le championnat de la Ligue 1 "où nous n'avons pas encore assuré notre maintien", a-t-il prévenu.

"Nous aurons à faire deux déplacements difficiles au cours des deux prochaines journées du championnat pour affronter le leader, le MC Alger, et l'ES Sétif qui joue pour une place sur le podium.

Nous devons bien nous concentrer sur ces deux rendez-vous pour réaliser de bons résultats afin d'améliorer notre position au classement", a insisté l'entraîneur des "Lions de Chlef". Après 19 journées en championnat, l'ASO Chlef est 12e au classement avec 23 points, devançant de huit unités le 15e et premier potentiel relégable le MC Oran qui en compte 15.

ATLETICO : TROIS PROLONGATIONS IMMINENTES

Multiples prolongations à venir du côté de l'Atletico Madrid. Selon Relevo, le club de la capitale espagnole va étendre les contrats de trois joueurs, tous liés aux Colchoneros jusqu'en juin prochain mais qui disposent d'une clause pour remplir d'une année supplémentaire. Lesquels ? Les défenseurs Stevan Savic (33 ans, 24 matchs toutes compétitions cette saison) et César Azpilicueta (34 ans, 22 matchs toutes compétitions cette saison) ainsi que le milieu de terrain Koke (32 ans, 36 matchs toutes compétitions cette saison). De quoi ravir Diego Simeone.

AL-ITTIHAD

NOUVELLE BLESSURE POUR BENZEMA

Les galères s'enchaînent pour Karim Benzema (36 ans). Brouille avec ses entraîneurs, performances décevantes ou encore retour tardif de vacances, "KB9" vit une première saison agitée en Arabie saoudite. Et son corps ne l'aide pas non plus. Revenu à l'entraînement jeudi après une blessure à la jambe, l'attaquant français s'est blessé au dos, a expliqué son club Al-Ittihad. L'ancien Madrilène pourrait rater le prochain match de championnat contre Al-Ohdoud, mais aussi le quart de finale retour de Ligue des champions asiatique face à Al-Hilal (défaite 2-0 à l'aller).

ROMA LUKAKU FLOU SUR SON AVENIR

Performant depuis son arrivée en provenance de l'Inter sous la forme d'un prêt sans option d'achat, Romelu Lukaku (30 ans, 35 matchs et 18 buts toutes compétitions cette saison) ne devrait pas poursuivre son aventure avec l'AS Rome. Interrogé sur son avenir, l'attaquant belge s'est montré flou.

"Ici, à la Roma, c'est différent. Les supporters m'aiment. Je fais de mon mieux vu que ce club m'a aidé, a d'abord indiqué le Diable Rouge après la victoire sur Brighton (4-0), jeudi en Ligue Europa. Mon avenir et le fait que mon prêt expire en juin ? Je dois faire attention à mes réponses."

Ces derniers mois, il a été question d'un transfert en Arabie Saoudite pour le buteur passé par Chelsea et Manchester United.



TOTTENHAM WERNER DÉFINITIVEMENT RECRUTÉ ?

Prêté jusqu'au terme de la saison par Leipzig, Timo Werner (28 ans, 7 matchs et 1 but toutes compétitions avec Tottenham cette saison) pourrait rester à Tottenham. En effet, le journaliste Fabrizio Romano assure que le club de la banlieue nord de Londres a l'intention de lever l'option d'achat fixée à 17 millions d'euros pour l'attaquant allemand.

"Il est très important. Il a rapidement eu un impact chez nous mais je pense qu'il peut encore s'améliorer, j'en suis sûr", a glissé le manager des Spurs, Ange Postecoglou, face aux journalistes.

LIVERPOOL GUARDIOLA, LE MEILLEUR POUR KLOPP

cette après midi (16h45), Liverpool accueille Manchester City lors du choc de la 28e journée de Premier League. L'occasion pour l'entraîneur des Reds, Jürgen Klopp, d'encenser son homologue des Skyblues, Pep Guardiola.

"C'est sans aucun doute le meilleur coach que j'ai vu de mon vivant. Je fais le même métier et je suis plutôt bon alors je sais reconnaître l'excellence... Vous me demandez, je vous réponds. Pour moi, c'est lui le meilleur", a indiqué le manager allemand en conférence de presse.

De son côté, le technicien catalan a affirmé que Klopp a été son "meilleur rival" depuis ses débuts en tant qu'entraîneur.

ARSENAL ARTETA MILITE POUR RAMSDALE À L'EURO

Malgré une dernière saison de qualité, Aaron Ramsdale (25 ans, 10 matchs toutes compétitions cette saison) a perdu sa place de titulaire à Arsenal, devancé par David Raya. Un recul dans la hiérarchie qui pourrait coûter la place du gardien anglais à l'Euro et pourtant, son entraîneur chez les Gunners, Mikel Arteta, milite pour qu'il fasse partie du groupe de Gareth Southgate en Allemagne.

"Je ne sais pas ce que pense Gareth, mais si j'étais à sa place, je jugerais Aaron non pas pour ce qu'il a fait en un jour mais pour ce qu'il a fait au cours des deux ou trois dernières saisons. Il a fait preuve de régularité et de qualité. L'une des plus grandes qualités d'Aaron est son caractère et son charisme, son enthousiasme, son énergie", a plaidé le manager espagnol face aux journalistes.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edited by the S.A.R.L.
DK NEWS

Gérant
Fayçal Laouar
Directeur de publication
Smail Oulebsir

Editor of the publication

Smail Oulebsir

RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TEL** : 023.38.48.00
FAX : 023.38.47.95 **EMAIL** : contact@dknews-dz.com - **SITE** : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL** : 023.38.48.00 **FAX** : 023.38.47.95 /
E-MAIL : contact@dknews-dz.com - **IMPRESSION** : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - **TEL** : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / **FAX** : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME**Le président de la République préside une cérémonie en l'honneur de la femme algérienne**

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, jeudi à Alger, une cérémonie organisée en l'honneur de la femme algérienne à l'occasion de la célébration de la Journée internationale des femmes.

Tebboune distingue une pléiade de femmes algériennes dans divers domaines

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a distingué, jeudi à Alger, une pléiade de femmes algériennes qui se sont distinguées dans plusieurs domaines vitaux et créatifs, et ce lors d'une cérémonie qu'il a présidée à l'occasion de la Journée internationale de la femme.

La cérémonie s'est déroulée au Centre international de conférences (CIC) "Abdelatif Rahal" sous le slogan: "Femme algérienne, luttes, acquis et perspectives", en présence de hauts responsables de l'Etat et de membres du Gouvernement, ainsi que de

Organisée au Centre international de conférences (CIC) "Abdelatif Rahal", sous le slogan "la femme algérienne, luttes, acquis et perspectives", la cérémonie s'est déroulée en présence de hauts responsables de l'Etat et de membres du Gouvernement, ainsi que de moudjahidate et de personnalités féminines.

A cette occasion, il a été procédé à la distinction d'un nombre de femmes émergentes et créatives dans divers domaines.

moudjahidate et de personnalités féminines. Le président de la République a remis des attestations de reconnaissance à Mesdames Nihad Bouslama Maamcha (professeur en écologie et environnement), Ziani Rekia Djamil (professeur en énergies renouvelables), Khalil Amel (professeur en dermatologie), Syrine Berrached (pilote d'avion de chasse), Fatma Hamdi (activiste dans le secteur Agricole), Fella Zenati (ingénierie en mines et chercheuse en énergies renouvelables), Othmane Fatma (artisanale dans l'industrie du cuir) et Nesrine Ziad (entrepreneure et cheffe d'entreprise). Le président de la République a distingué, également Mesdames Aicha Bennour (romancière), Yachkour Rima (Inspectrice-Général à la Direction générale des Douanes), Ouassila Batiche (journaliste sportive) et Kaylia Nemmour (championne internationale de gymnastique). Peu avant la cérémonie, le président de la République avait visité une exposition sur les créations de la femme artisanale algérienne où il a sillonné les différents stands et eu des échanges avec des exposantes.

Le président de la République salue le rôle pionnier de la femme algérienne et sa participation remarquable au développement

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a salué, jeudi, le rôle pionnier de la femme algérienne dans plusieurs secteurs et sa participation remarquable au développement durable, soulignant qu'il ne doit y avoir de relâchement, ni de négligence de ce principe consacré par la Constitution. Dans un message, à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la femme (8 mars), le président de la République a affirmé que "la femme algérienne célèbre sa Journée internationale, en confortant par sa ferme volonté et sa fidélité constante à l'Algérie, son rôle dans la société, gravissant ainsi les échelons dans plusieurs métiers et fonctions pour

prouver sa capacité à assumer avec mérite les missions et à occuper des postes de responsabilité". "Nous tenons à affirmer que la parité réelle que nous cherchons à consacrer n'est pas une faveur ou une récompense, mais un acquis constitutionnel qui doit s'illustrer de manière claire et à une large mesure dans notre société", a souligné le Président de la République, ajoutant qu'"il ne doit y avoir de relâchement, ni de négligence de ce principe par aucune institution, administration ou responsable décideur qui tenterait de minimiser l'aptitude, la compétence et la capacité de la femme algérienne, et de la priver d'un droit qui est le sien acquis sur la base de qualifications avérées pour occuper un poste ou une responsabilité, queles que soient son niveau ou son importance". Le 8 mars "a été, sans cesse, une opportunité pour sauter son rôle pionnier dans plusieurs secteurs et sa participation remarquable au développement durable, en occupant des taux importants des postes d'emploi dans les secteurs de l'Education, de l'Enseignement, de la Justice et de la Santé, et à travers son intégration réussie avec brio dans d'autres domaines", a souligné le président de la République. Toutes ces performances, "nous rendent si fiers de nos soeurs et filles ayant démontré, en toute occasion, qu'elles étaient les dignes héritières des chahidat de l'Algérie... digne relève de ses +Djamilat+: Djamilia Boupa-

D'importants acquis pour conforter la place de la femme algérienne

contribuer à l'élaboration des politiques publiques.

La loi garantit, aussi, à la femme comme à l'homme l'accès à des fonctions supérieures de l'Etat, en témoigne les portefeuilles ministériels confiés aux femmes et les autres postes supérieurs qu'elles assument en sus de leur présence remarquable dans les deux chambres du Parlement et les assemblées élues. La femme occupe également une place importante dans le corps judiciaire, représentant 48% du nombre total de magistrats.

Elles sont fortement représentées au niveau de la justice administrative et des tribunaux commerciaux spécialisés, en plus d'occuper des fonctions supérieures dans l'administration centrale. Au cours des dernières années le nombre des femmes porteuses de projets a connu une croissance exceptionnelle.

Cette évolution positive s'explique par la création de plusieurs dispositifs, par l'Etat, pour créer des micro-entreprises et renforcer l'esprit d'entrepreneuriat chez la gente féminine mais aussi pour autonomiser la femme sur le plan économique, et l'associer au processus de développement national et de l'encourager à se lancer dans l'entrepreneuriat en contribuant à la création de la richesse et de l'emploi. Cet environnement favorable a permis à la femme algérienne d'accéder à des domaines et à des spécialités qui étaient, jusqu'à récemment, monopolisées par l'homme.

Par ailleurs, et à la faveur de l'engagement du Haut Commandement de l'Armée nationale populaire (ANP) à la promotion du rôle de la femme dans tous les domaines militaires, la gente féminine a brillé de mille feux et réalisé des résultats remar-

quables dans les domaines opérationnels, sportifs et technologiques.

Ainsi, les forces de l'armée se sont renforcées par des femmes pilotes de chasse et parachutistes.

La mission de défendre la patrie est loin d'être étrangère à la femme algérienne, elle qui a donné, durant la glorieuse guerre de libération, un exemple de bravoure et de courage, en luttant pour la liberté et l'indépendance. Tout comme durant la révolution nationale, la femme algérienne a payé un lourd tribut pendant la décennie noire en défendant la patrie et l'honneur, sans jamais faillir pour autant à sa mission d'éducation et de formation des générations futures.

Poursuivant ces efforts inflassables en vue de consacrer les droits de la femme, l'Algérie, durant son mandat de membre non permanent du Conseil de sécurité des Nations Unies, et conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, compte inscrire le thème "Femme, paix et sécurité" en tant que priorité qu'elle aspire à concrétiser en guise de contribution à la consolidation du rôle et de la place de la femme".

Chanegriha préside une cérémonie à l'occasion de la Journée internationale de la femme (MDN)

Le Général d'Armée M. Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire, a présidé, jeudi au siège du ministère de la Défense nationale, une cérémonie en l'honneur des personnels féminins, militaires et civils du ministère de la Défense nationale (MDN), ainsi que de cadres féminins relevant des corps constitués, à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la femme, indique un communiqué du MDN. Ont pris part à cette cérémonie le Secrétaire général du ministère de la Défense nationale, les chefs des Départements, le Contrôleur général de l'Armée, les Directeurs et Chefs des services centraux du ministère de la Défense nationale et de l'Etat-major de l'Armée nationale populaire, précise la même source. A cette occasion, le Général d'Armée a adressé une allocution lors de laquelle il a félicité les personnels féminins de l'Armée nationale populaire, digne héritière de l'Armée de libération nationale et, à travers elles, toutes les femmes algériennes, à l'occasion de leur Journée internationale.

Je me réjouis de rencontrer, aujourd'hui, les personnels militaires et civiles féminins de l'ANP ainsi que les représentants des corps constitués, à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la femme, correspondant au 8 mars de chaque année. En cette heureuse occasion, je tiens à adresser mes meilleures vœux à l'ensemble des personnels féminins de l'Armée nationale populaire, digne héritière de l'Armée de libération nationale, et à travers elles, à toutes les femmes algériennes dans chaque parcelle de notre chère patrie", a-t-il indiqué. Le Général d'Armée a salué les réalisations de la femme au sein d' l'ANP et exprimé son engagement à "renforcer et à promouvoir le rôle de cette dernière, en lui assurant les conditions et l'environnement propices à même de lui permettre de travailler et d'apporter la contribution attendue".

"Les réalisations que ne cesse d'accomplir la femme au sein de l'ANP méritent toute notre reconnaissance et notre considération, car elles sont le fruit d'un dur travail et d'une persévérance à travers lesquelles elle a prouvé qu'elle était digne de confiance, mais également une source de fierté. A ce titre, il nous appartient en tant que commandement et responsables d'oeuvrer, conformément aux orientations du président de la République, Chef suprême des Forces Armées, ministre de la Défense nationale, à réunir l'ensemble des facteurs qui permettent à la femme d'atteindre l'autonomisation et l'excellence. Il ne suffit donc pas d'améliorer ses conditions de travail et de créer un environnement propice à l'optimisation de ses performances, mais il faut également la soutenir sur le plan psychologique et moral et la protéger contre tout ce qui est susceptible d'ébranler sa volonté de réussir et sa contribution escomptée au service du pays et de la société", a-t-il souligné. "Aujourd'hui, nous sommes fiers de compter parmi le potentiel féminin de haut niveau dont dispose notre armée, des professeurs en médecine, des ingénieurs et des athlètes d'élite, à l'exemple de l'équipe de saut au parachute et l'équipe féminine de tir, qui vont de succès en succès.

Au cours de cette année, nous assisterons également à la sortie au niveau de l'Ecole supérieure de l'Air/Tafraouï, de la première promotion de femmes pilotes dont des pilotes d'avions de chasse, de transport aérien et d'hélicoptère, ce qui contribuera certainement au renforcement des rangs de nos forces armées et leur permettra d'accomplir pleinement leurs nobles missions", a-t-il ajouté. A l'issue, le Général d'Armée a offert des présents symboliques à un nombre de personnels féminins en les encourageant à "consentir plus d'efforts et à réaliser davantage de réussite dans leur carrière professionnelle", conclut le communiqué.

M. Goudjil adresse ses vœux aux femmes algériennes

Le président du Conseil de la nation, M. Salah Goudjil, a adressé vendredi ses vœux aux femmes algériennes, à l'occasion de la Journée internationale de la Femme.

"Mes meilleurs vœux aux femmes algériennes, les moudjahidate et leurs dignes héritières qui suivent la voie des chahidate et qui sont partenaires dans le processus d'édition d'une Algérie nouvelle où la femme jouit de davantage de droits, d'autonomisation et d'égalité", a écrit M. Goudjil sur son compte officiel sur les réseaux sociaux.